

REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS ET ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

*Réunion Diagnostic n°4 –
Présentation aux Personnes
Publiques Associées*

14.09.2015



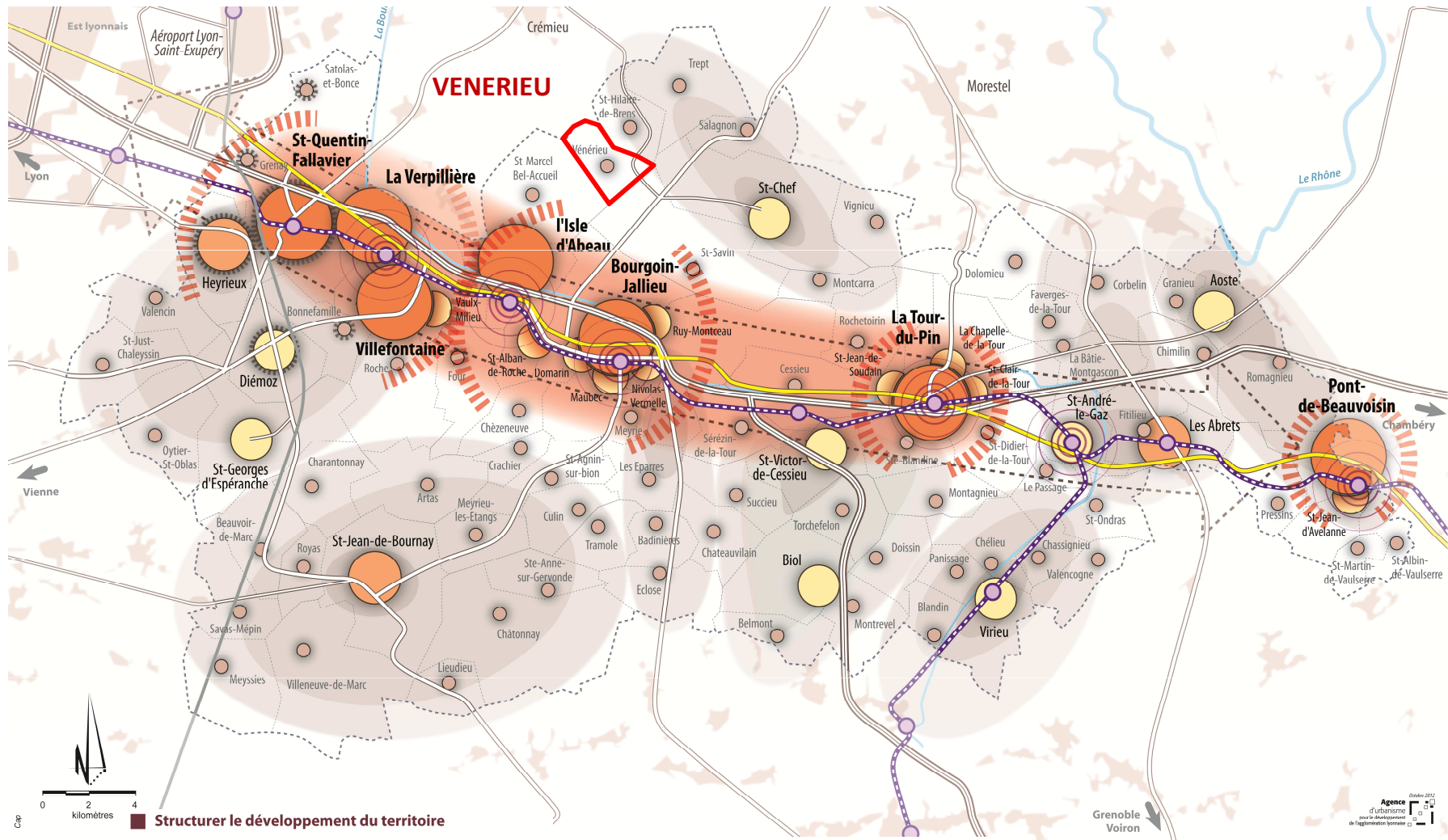


> Vénérieu fait partie du périmètre d'étude du **SCOT Nord Isère, approuvé le 19 décembre 2012**

> Il regroupe 7 communautés de communes et une communauté d'agglomération (Porte de l'Isère) pour un total de **93 communes**.

> Conformément à la Loi Solidarité et Renouvellements Urbains (Article L 111-1-1 du Code de l'Urbanisme), les **Plans Locaux d'Urbanisme doivent être compatibles avec les orientations des Schémas de Cohérence Territoriale**.

SCOT Nord Isère – Volet Développement démographique



Structurer le développement du territoire

- Conforter l'axe Lyon - Chambéry
- Valoriser la vallée urbaine
- Conforter les pôles urbains
- Structurer le développement des bassins de vie
- Route départementale RD 1006
- Périmètre communal

Conforter l'armature urbaine

Typologie des communes :

- Ville-centre
- Commune périurbaine
- Ville-relais
- Bourg-relais
- Village
- Commune contrainte par le P.E.B. et les prescriptions de la DTA

Organiser le développement urbain autour d'un réseau de gare ferroviaires

- Gare ferroviaire
- Structurer les quartiers de gare

Le contexte de la révision *_ Le cadre réglementaire*

SCOT Nord Isère – Volet Développement démographique

Objectifs SCOT :

> **Recentrer l'urbanisation et limiter l'étalement urbain :**

- priorité au réinvestissement urbain,
- extensions modérées en continuité.

> Taux de construction de 6 logements pour 1000 habitants maximum : **52 logements en 13 ans (2013 – 2025)** sur la base de la population légale en 2012 (667 habitants), soit une moyenne d'environ 4 logements/an.

> **10% de logements sociaux dans l'offre nouvelle** de construction.

> une densité de **20 logements/ha sur les nouvelles opérations d'ensemble** (hors espaces publics et voirie)

> **30% minimum** des constructions dans **l'enveloppe urbaine**,

> orientation d'aménagement et de programmation sur tous les tènements > 0,5 ha.

Bilan des constructions depuis l'approbation du SCOT :

> **17 logements autorisés depuis début 2013 (données SITADEL), 16 logements d'après le registre communal et 7 en cours d'instruction.**

Objectifs PLU

> **Un maximum de 36 logements à produire (52 -16) pour les 10 prochaines années (entre 2015 et 2025), dont :**

- **4 logements sociaux**
- **11 logements minimum dans l'enveloppe urbaine**

Le contexte de la révision_ Le cadre réglementaire

SCOT Nord Isère – Volet Habitat et Equipements

« Promouvoir une politique d’habitat et d’équipements responsable et solidaire »

> Diversifier l’offre de logements

- Diversifier les typologies et la taille des logements :
 - Habitat individuel (<50%)
 - Habitat groupé et intermédiaire (+ ou - 35%)
 - Habitat collectif (>15%)
- Garantir une part minimum de logements locatifs aidés

> Concevoir des espaces urbains qualitatifs (Promouvoir un urbanisme de projet étudiant tous les critères d’une opération urbaine de qualité) :

- Diversité des logements et des formes urbaines
- Insertion urbaine, architecturales et paysagère du projet
- Mixité des fonctions urbaines
- Continuité de la trame viaire, des circulations piétonnes
- Prise en compte du développement durable dans la construction
- ...

Le contexte de la révision _ *Le cadre réglementaire*

SCOT Nord Isère – Volet Environnement et cadre de vie

« **Préserver l'environnement et améliorer le cadre de vie des habitants** »

> Valoriser l'armature verte du Nord-Isère

Protéger et préserver les **espaces stratégiques** identifiés par le SCOT: espaces agricoles stratégiques, espaces de biodiversité (ZNIEFF, APPB, Natura 2000), les espaces de nature ordinaire

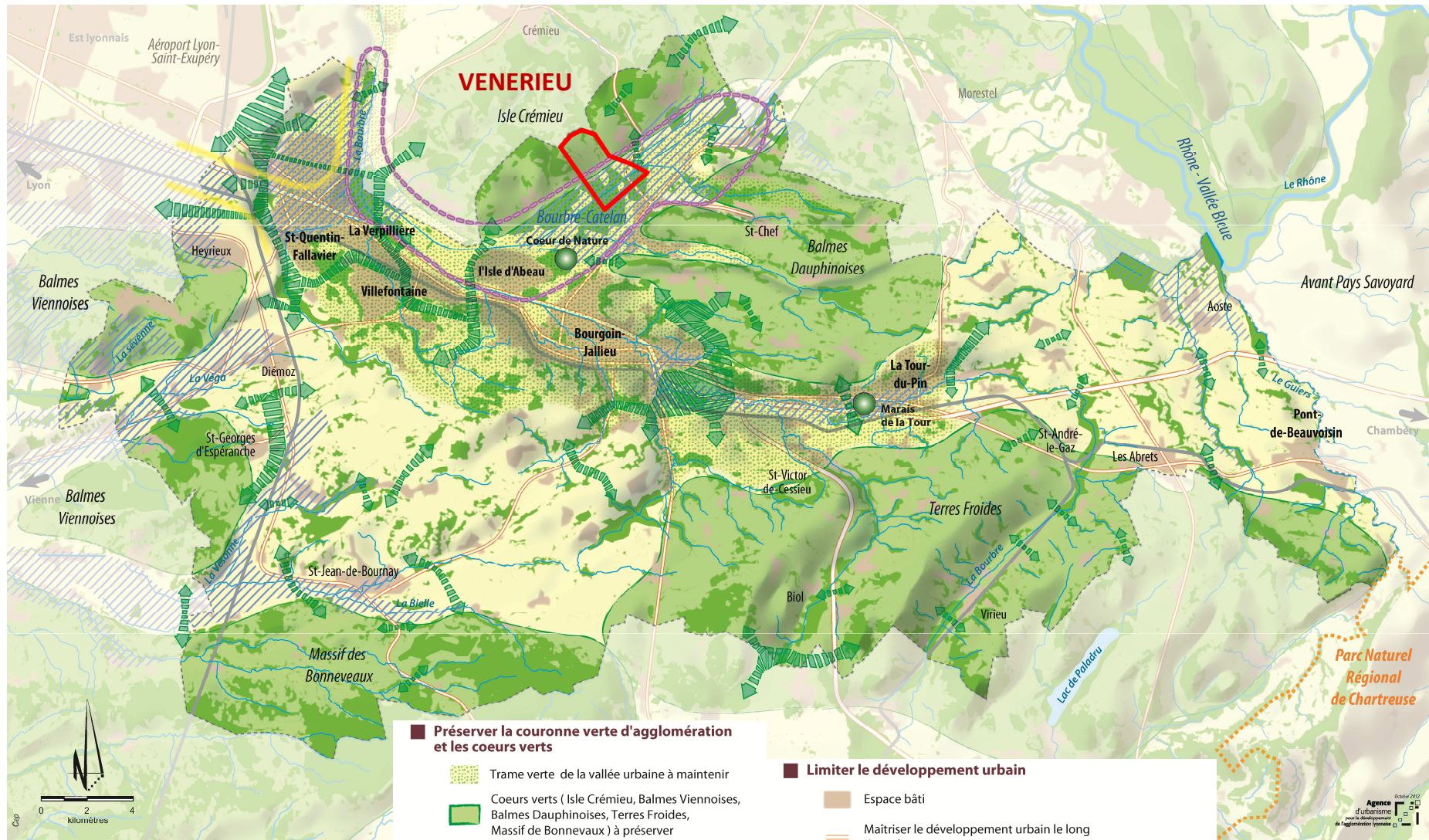
Maintenir un **réseau de corridors écologiques** :

- Rôle de **liaisons entre les espaces naturels** pour permettre la **circulation de la faune**.
- Rôle paysager de **coupure verte** afin d'éviter une **urbanisation continue**.

> Préserver la ressource en eau

> Gérer les risques et préserver la santé des habitants

SCOT Nord Isère – Volet Environnement et cadre de vie



« Structurer une offre de déplacement durable en lien avec l'armature urbaine »

- > **Définir les secteurs de développement futur** en fonction de la capacité du réseau et de l'offre en Transports en commun (proximité/rabattement gares et arrêts de TC)
- > Tenir compte des **projets de TC**
- > **Définir des cheminements doux** entre les quartiers de la commune.
- > **Prévoir l'emplacement de parkings-relais** (co-voiturage et inter-modalité)
- > Favoriser la **mutualisation du stationnement pour des opérations importantes** et définir des **règles de stationnement cohérentes**.
- > **Préserver les entrées de bourg**
 - Transition de qualité entre espaces urbains et naturels
 - Adaptation de la circulation à l'environnement urbain par un traitement qualitatif des voies, des abords et des implantations bâties.



État initial de l'environnement

Environnement physique

Environnement physique - Topographie

En limite Sud du massif de l'Isle Crémieu, la commune est partagée en deux au niveau de la RD 18 :

- le versant marqué par 2 talwegs
- la plaine du marais de Catelan.

- **Basse altitude** de la plaine du Grand Marais de Braille (210-220 m) et de la terrasse du bourg (230 m)
- Mais **assez fort dénivelé global** (200 m) avec les coteaux méridionaux de l'Isle Crémieu (maxi 414 m)
- **Exposition globale Sud à Est.**

- Entités distinctes par leur relief :

→ **La plaine du marais** : ~ 210-220 m : grande culture irriguée et polyculture, anciennes carrières, vaste lac de la base de loisirs et ressource AEP.

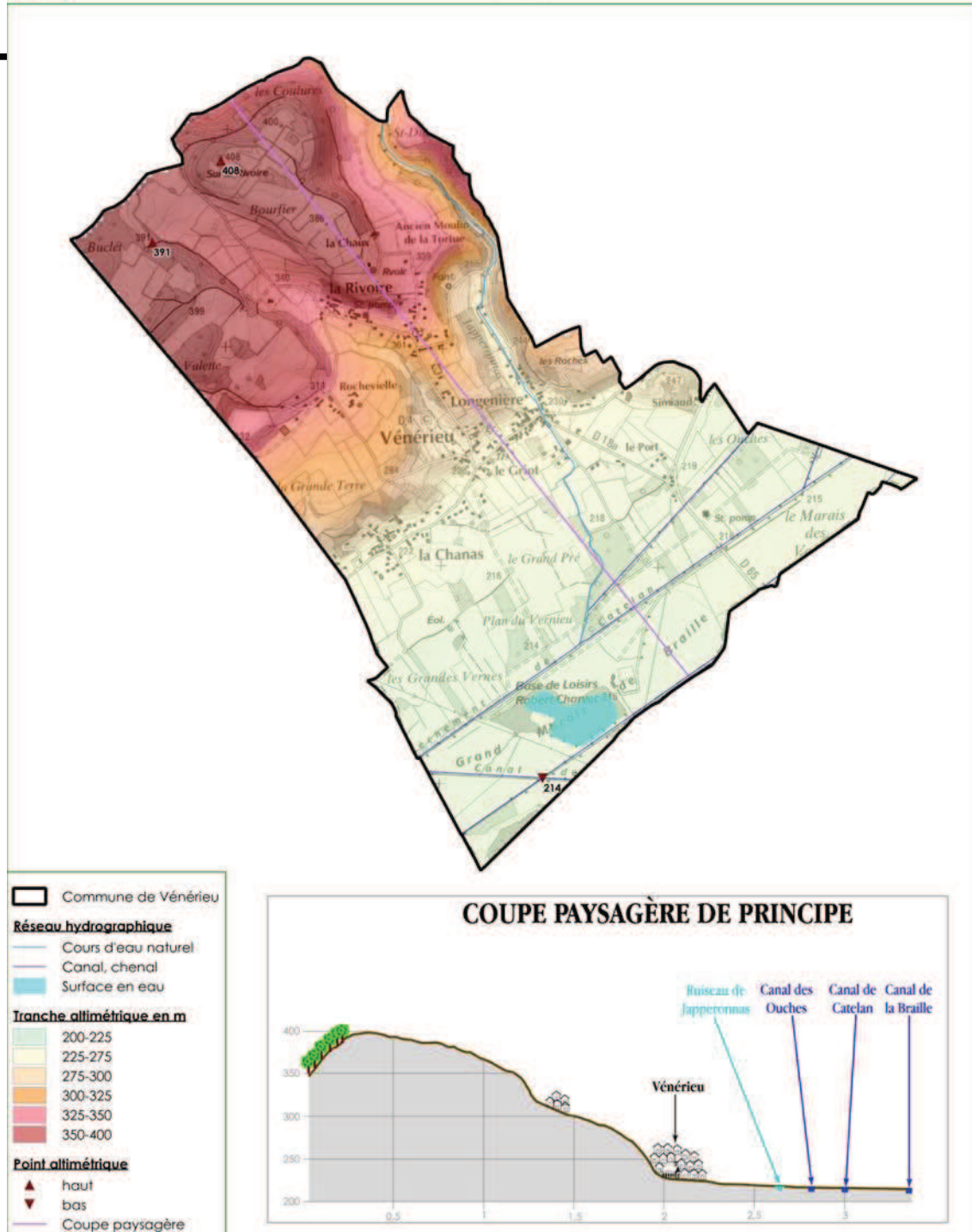
→ **La frange de piémont** ~ 230 m : route en bas de coteau, avec bourg et gros hameaux de la Chanas et Longenière, **développement récent de l'urbanisation au détriment de l'agriculture**

→ **« terrasses »** : ~280 à 300 m : Rochevielle... agricoles (prairie dominante)

→ **« plateau »** : ~350 à 400 m : anciennes vignes, petites parcelles, polyculture/prairies

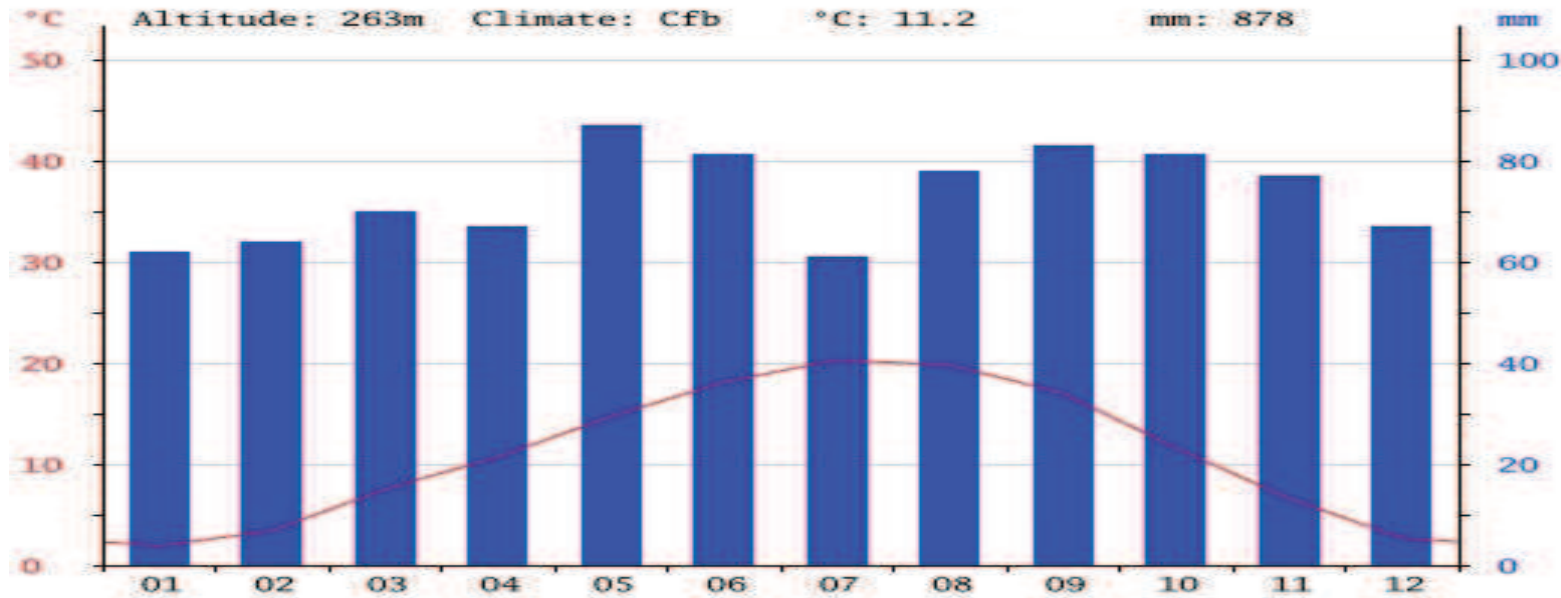
→ **Vallée étroite de Japperonnas** versants très raides, essentiellement boisée

→ **Coteaux intermédiaires** : **pentés très fortes** (impossibilité mécanisation agricole, déprise en enrichissement, en partie en boisement naturel et prairies), **développement de l'urbanisation dans les expositions favorables.**



Environnement physique - Climat

→ Climat continental tempéré



- **Température moyenne annuelle modérée** de 11,2°C
- **Hivers assez doux** (neige et gelée limitées de décembre à février)
 - **consommation d'énergie modérée pour le chauffage domestique**, exposition et isolation des bâtiments, potentiel pour le solaire domestique...
- Précipitations annuelles modérées (~880 mm)
- Maximum au printemps et à l'automne, mais été assez arrosé
 - **étiage limité des ruisseaux**
 - Mais existence d' **orages** estivaux et automnaux
 - **gestion des eaux pluviales**, risques de coulées de boue
- **Importance de l'ensoleillement** (moyenne 1450 heures/an) (**potentiel solaire moyen** domestique et photovoltaïque)
- **Vent modéré** (3 à 4 m/s en moyenne à 50 m du sol d'après Atlas éolien Isère...)

Environnement physique

Géologie

Roches sédimentaires

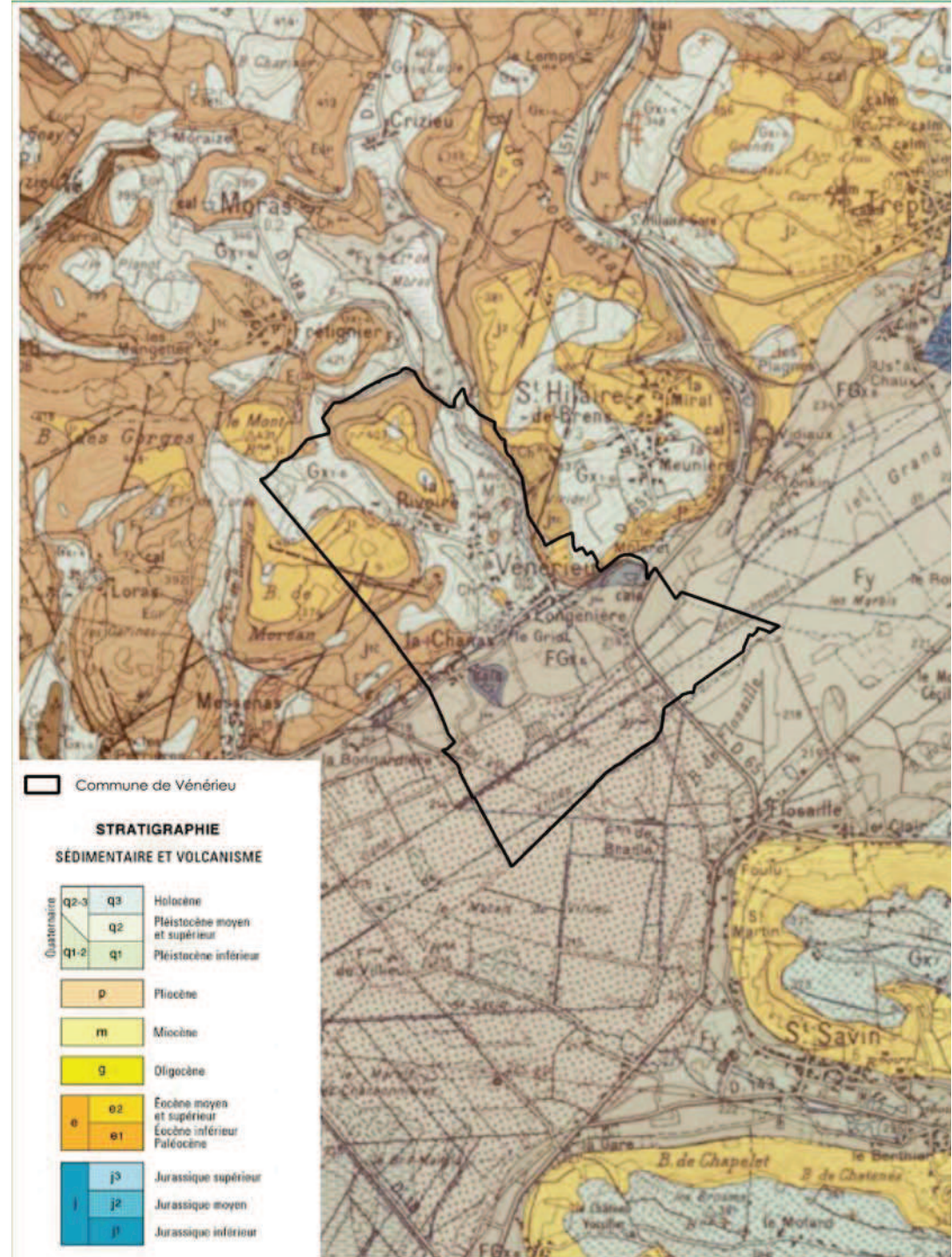
- **Isle Crémieu** : reliefs calcaires âge jurassique (150-170 millions années) **recouverts de formations glaciaires** âge würm (10 000 ans)
 - Roche anciennement utilisée pour **construction (Choin)**
 - **Sols** : profondeur variable (affleurement ou remplissage glaciaire)
Valeur agronomique moyenne, pentes
→ **sensibilité à l'érosion**
 - **Hydrogéologie** : nombreuses sources autrefois exploitées pour l'alimentation des hameaux (pompage La Rivoire), fontaines...
→ **ressource potentielle à prendre en compte**

Piémont : calcaire marneux jurassique recouvert alluvions fluvio-glaciaires würm

- Roche récemment utilisée pour **chaux et ciment** (anciennes carrières de la Chanas et Molaret)

Plaine du grand marais : alluvions fluviales post würm sablo-graveleuses (localement tourbe)

- Roche récemment utilisée pour **sables** (autoroute, construction)
- **Sols** : profonds bonne valeur agronomique (avec drainage+irrigation), facilité de travail
- **Hydrogéologie** : nappe alluviale **ressource en eau très abondante**, exploitée pour AEP et irrigation, **sensible aux pollutions, à prendre en compte**



Environnement physique

Géologie

La pierre calcaire est très présente dans le bâti



Environnement physique

Hydrologie

Rive droite bassin versant de la Bourbre

Masse d'eau superficielle :
- « Canal de Catelan »

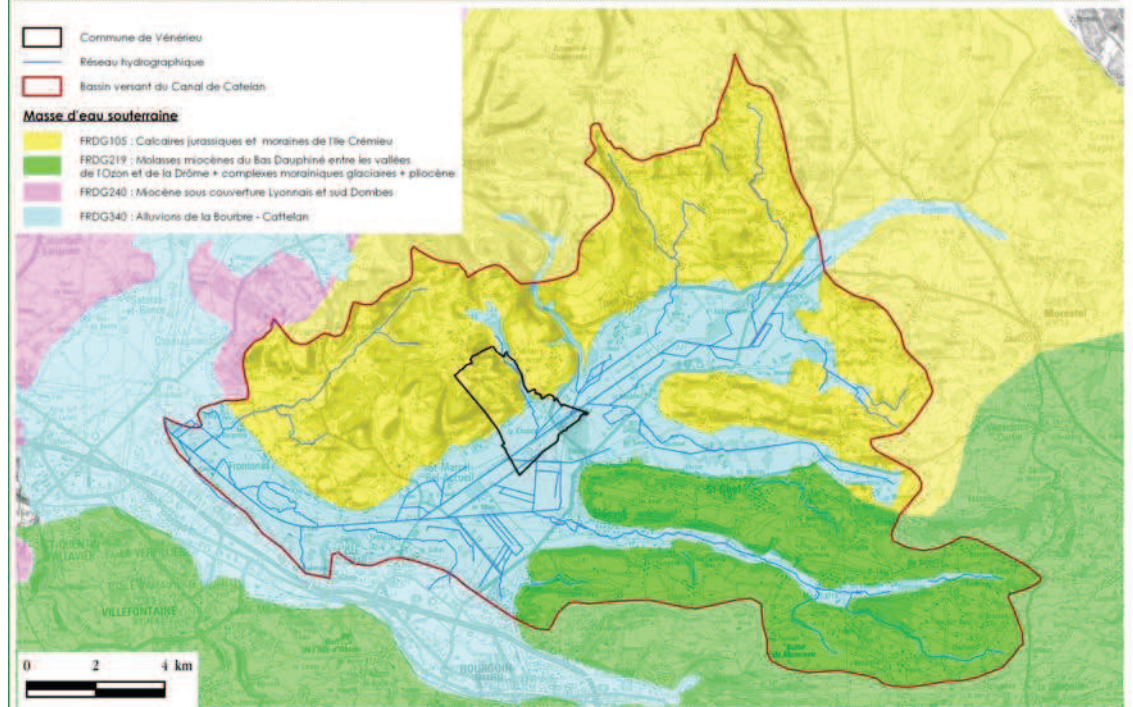
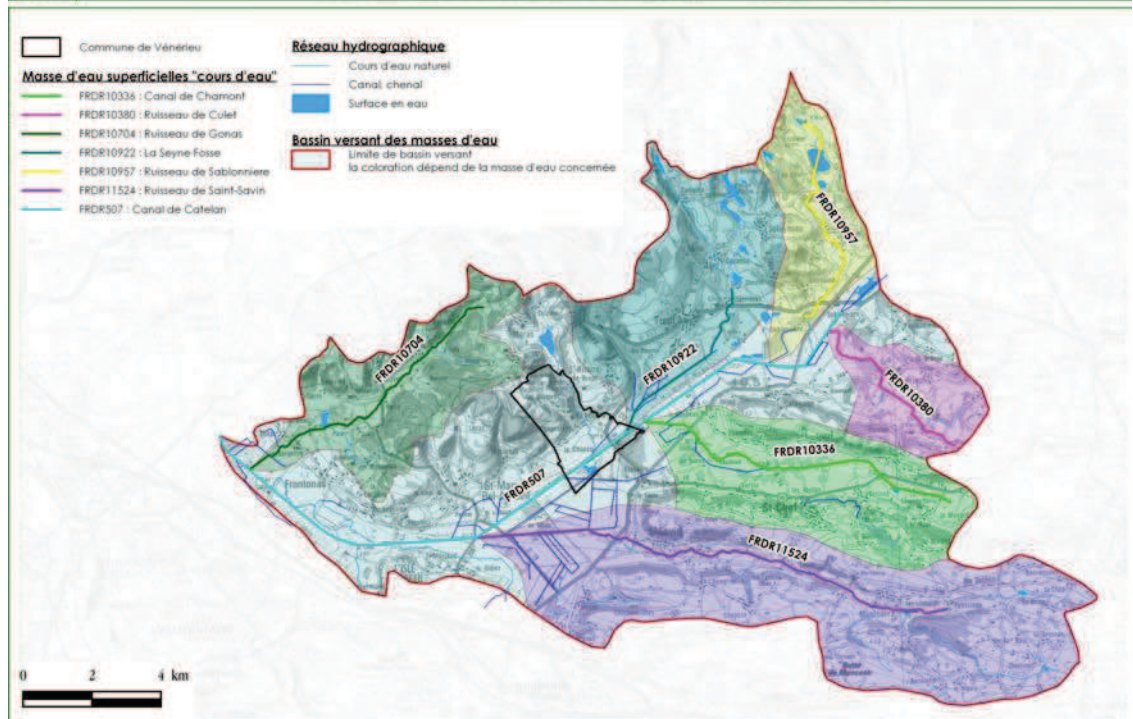
Masses d'eau souterraines :
- Calcaires jurassiques et moraines de l'Isle Crémieu
- Alluvions de la Bourbre – Catelan

Plans et programmes

SDAGE RMC

Localement, le **SMABB** Syndicat Mixte d'aménagement du Bassin de la Bourbre anime :

- le **SAGE Bourbre**
- le **Contrat de rivière Bourbre 2010-2016**
- le **Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI)** dossier finalisé septembre 2015



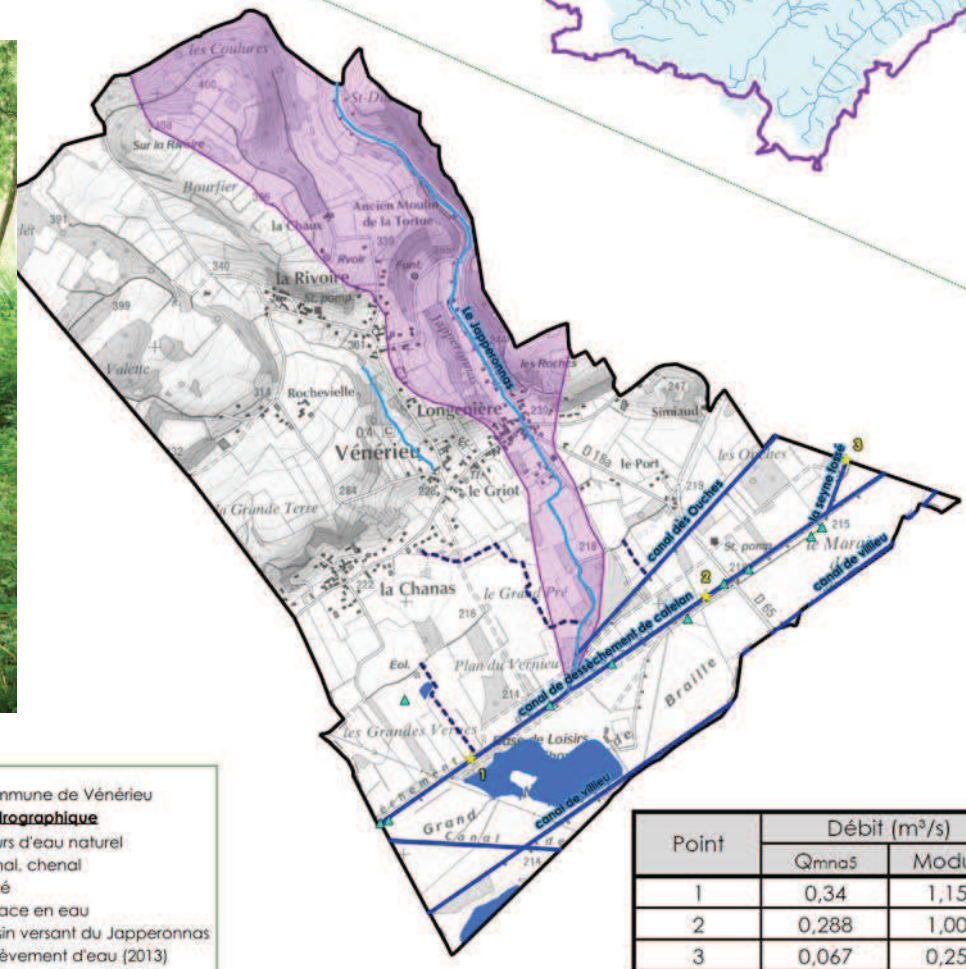
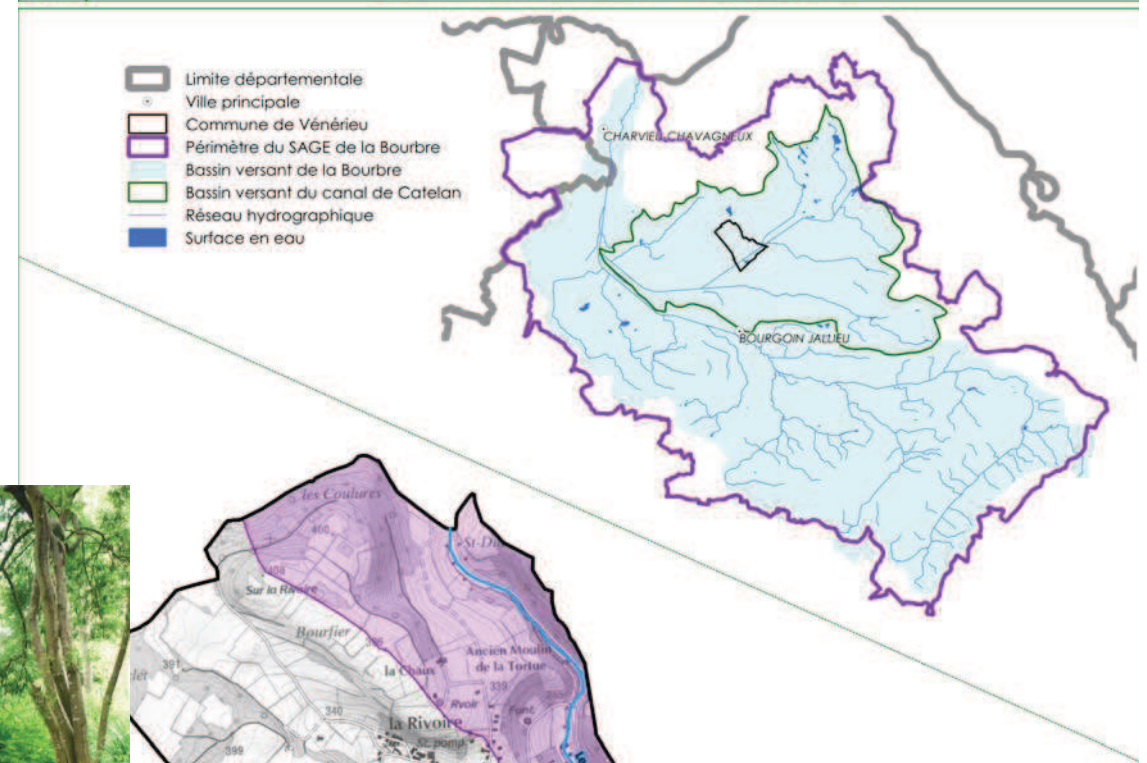
CONTEXTE HYDROGRAPHIQUE LOCAL

Environnement physique

Hydrologie

SUR LES COTEAUX

- **Ruisseau de Japperonnas** rejoignant le Canal de Catelan.
- Seul cours d'eau naturel permanent
- Issu du Lac de Moras (zone de marais glaciaires)
- Pas de débit connu
- Dépôts de sédiments (sable-vase)
- Ancien moulin de la Tortue



Point	Débit (m³/s)	
	Qmna5	Module
1	0,34	1,154
2	0,288	1,002
3	0,067	0,252

- **Ruisseau du vallon de la Rivoire**
- Pas de débit connu
- Recouvert à la Rivoire et sous le Bourg, rejoint les fossés

→ **Risque d'inondation (en cas d'épisodes pluvieux importants par formation d'embâcles)**

Environnement physique

Hydrologie

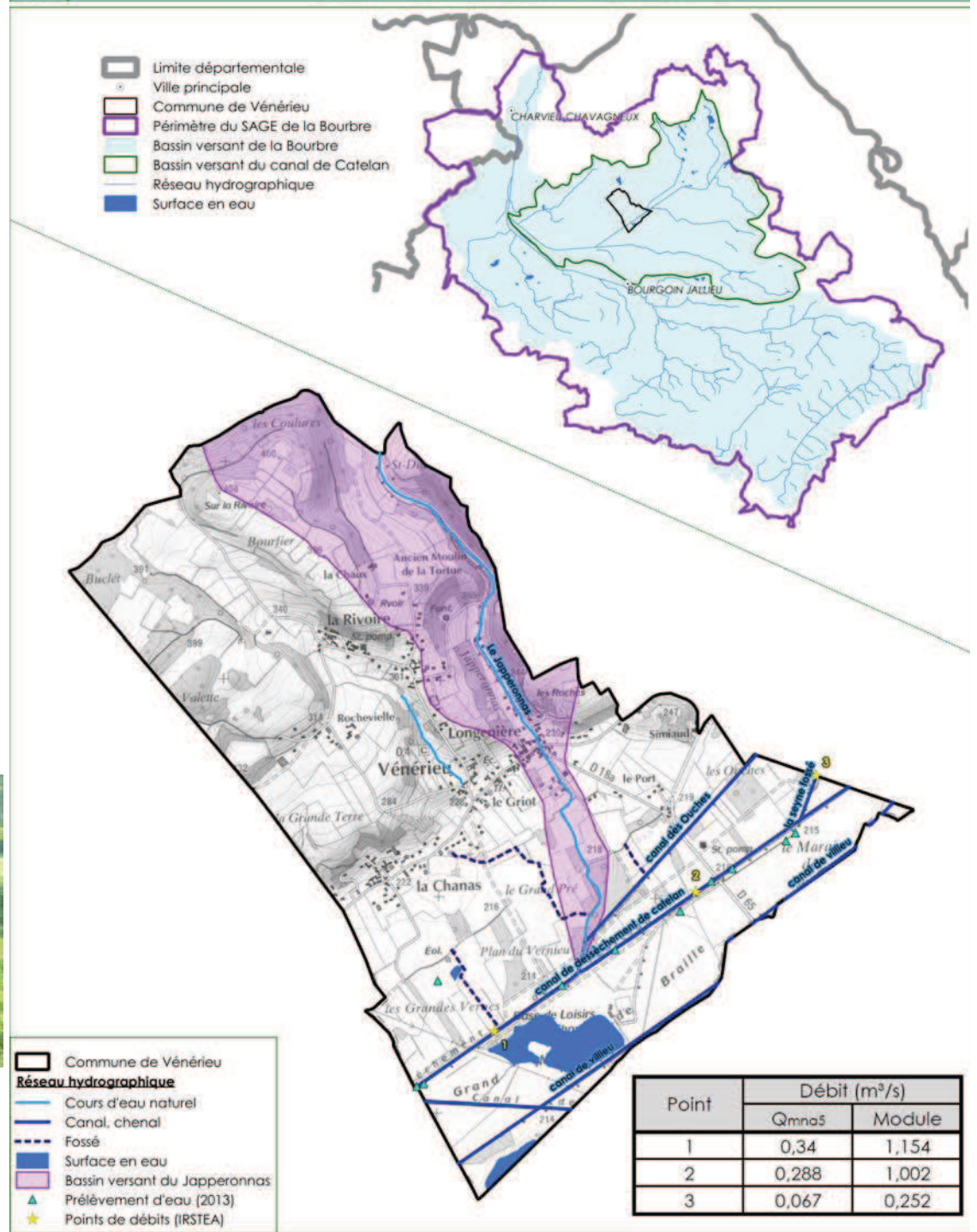
DANS LA PLAINE

- Réseau hydrographique artificialisé :
réseau de drainage du Marais
organisé autour du canal de dessèchement de
Catelan

- achevé en 1812, géré par le SIM de Bourgoin-Jallieu
- Débits moyen de 1 m³/s,
- Débit décennal de 10 m³/s,
- Débit de crue centennale ≈ **35 m³/s**
- **Risques d'inondation** (zones d'aléas définies)

Aussi : canal des Ouches, canal de Villieu, canal de Flosaille, Fossé de la Seyne...

→ **importance du risque d'inondation**





État initial de l'environnement

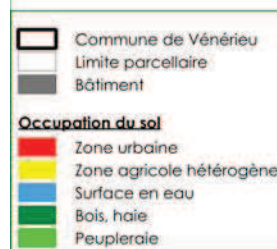
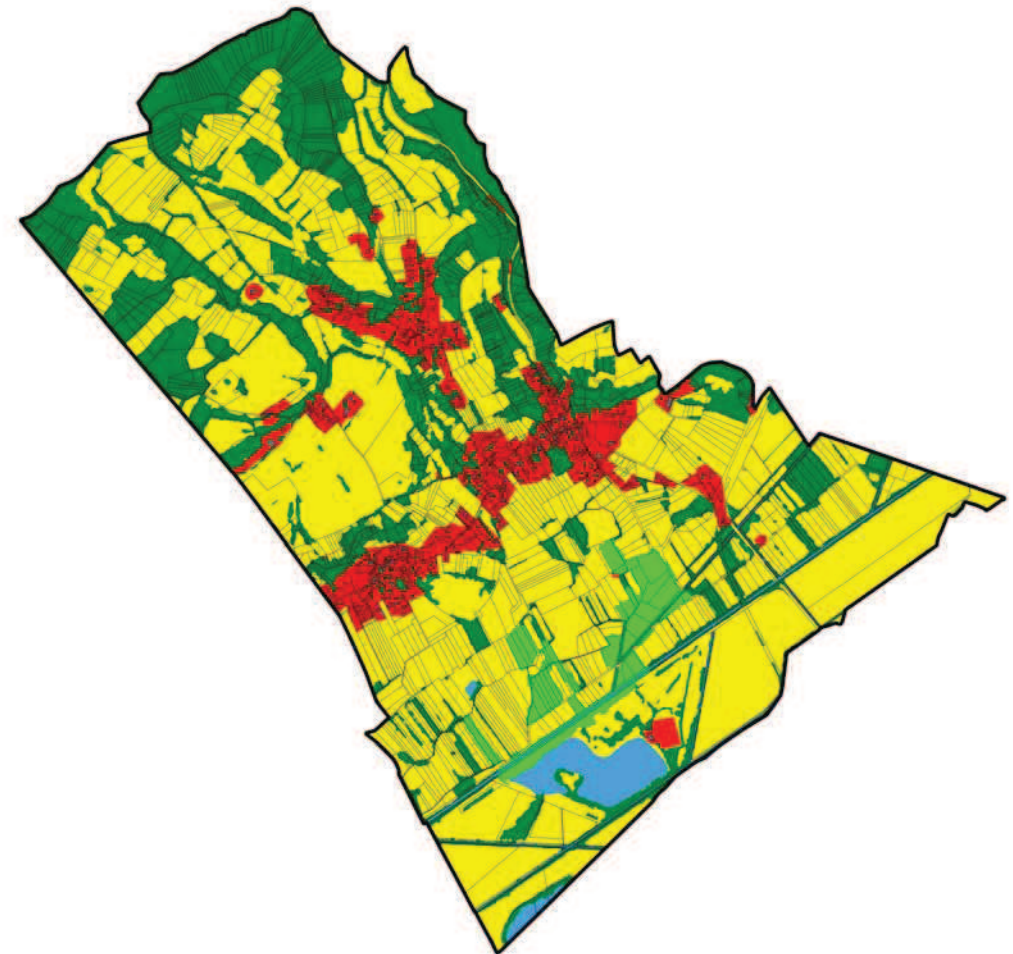
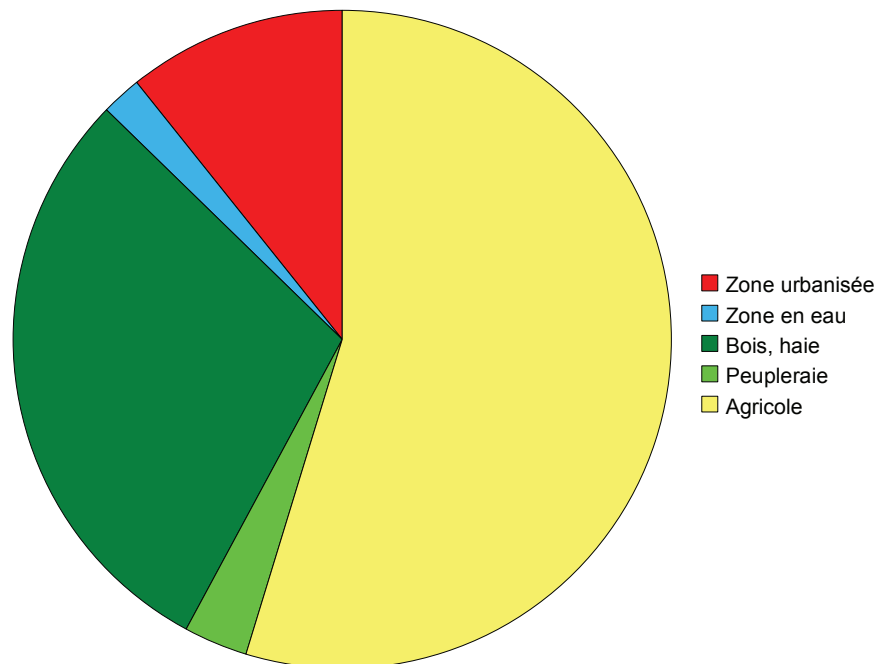
***Environnement biologique
(Milieux naturels)***

Milieux naturels – Occupation du sol

(D'après BD ortho, RPG 2014 et photo-interprétation)

→ **Occupation du sol diversifiée, très liée à la topographie**

- **Forte extension des zones urbanisées (63ha, 11% de la surface communale)**
- **Agriculture** reste dominante (55%) notamment dans la plaine et terrasse de Rochevielle, en retrait sur le reste des reliefs, de plus concurrencée par urbanisation
- **Forêt et milieux naturels** (32 %) forment un réseau, associés aux peupleraies dans la plaine



Milieux naturels – Occupation du sol - Évolution

XIX^{ième} siècle (1835)

- **Habitat dispersé** et **bourg réduit**.
(centré à la Rivoire à cette époque)
Population d'environ 380 habitants.
- Forêts sur les reliefs (et grand étang de Moras en limite de commune).
- Coteaux agricoles
- Dans la plaine, on trouve des **prairies** le long des fossés et du canal de Catelan.

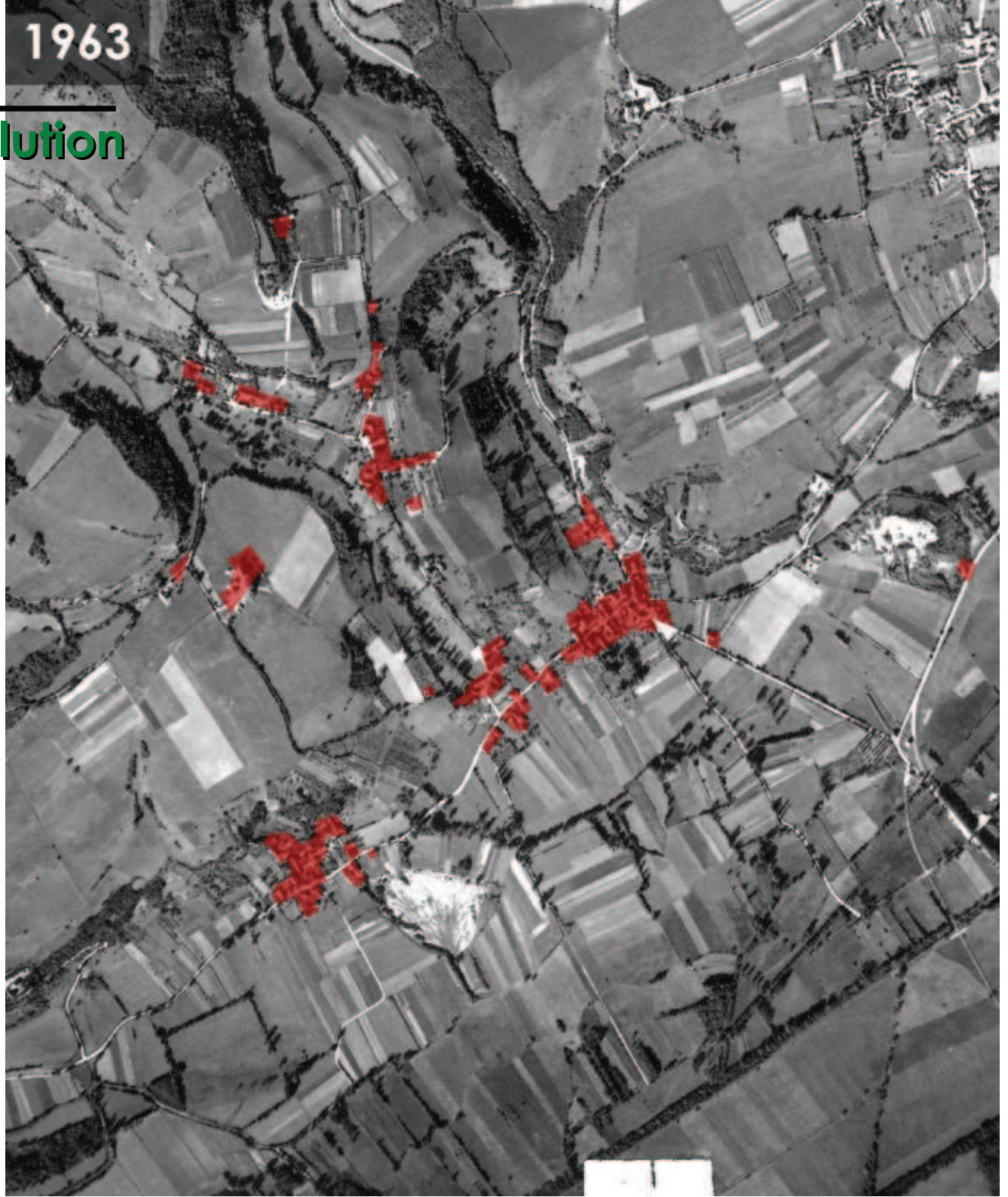


Milieus naturels

Occupation du sol - Évolution

XX^{ième} siècle

- **1963** extension des zones bâties pas très différente, a peu évolué en un siècle
- Présence des deux carrières de chaux



1963

Milieux naturels

1984

Occupation du sol - Évolution

XX^{ième} siècle

- **1984** doublement des zones bâties en 20 ans

Sablère en activité

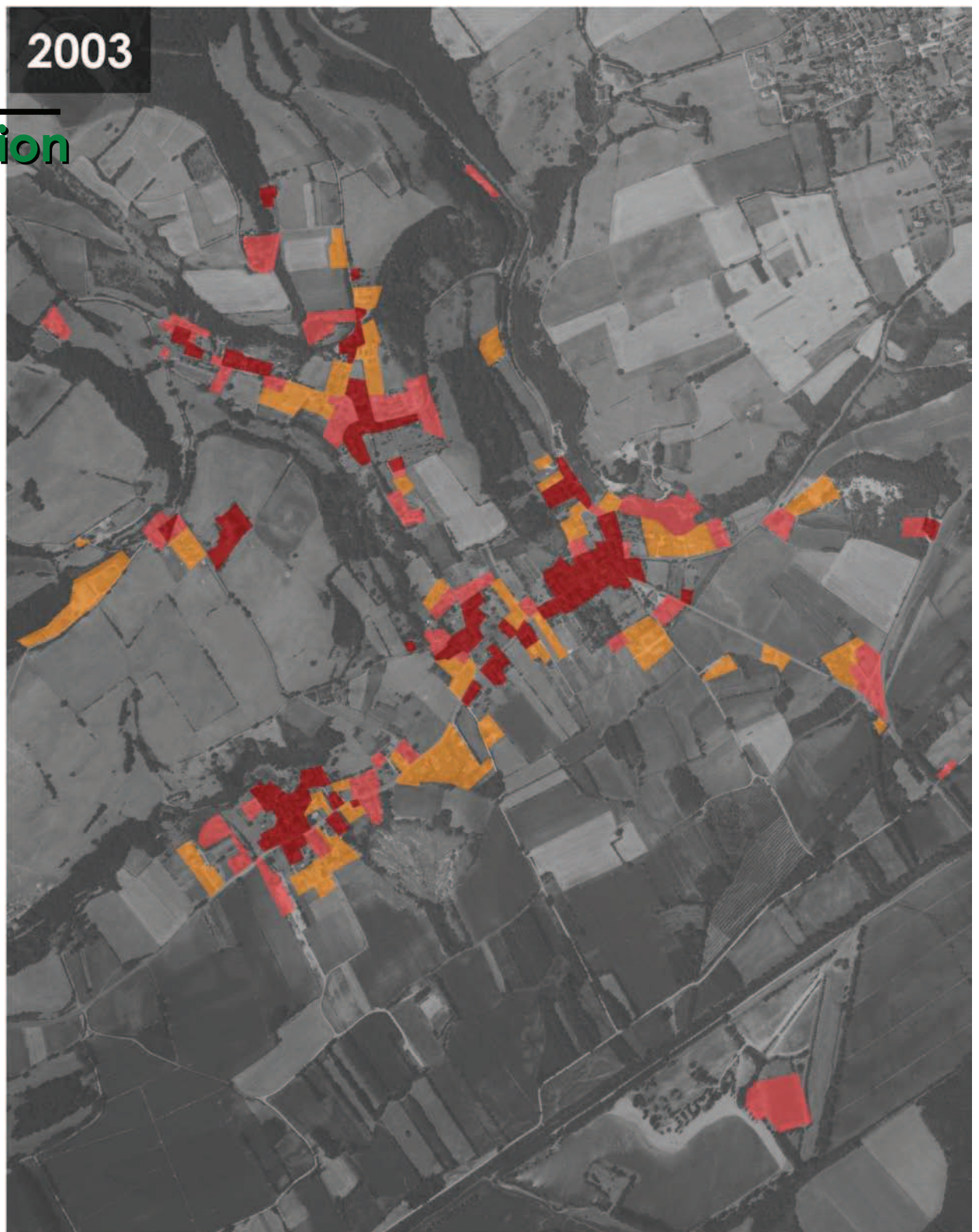


Occupation du sol - Évolution

Fin XX^{ième} siècle

- **2003** Poursuite de l'urbanisation diffuse le long des voies à un rythme soutenu.

Les surfaces bâties ont encore pratiquement doublé
« lotissements » pavillonnaires



Milieux naturels – Occupation du sol - Évolution

Début XXI^{ème} siècle

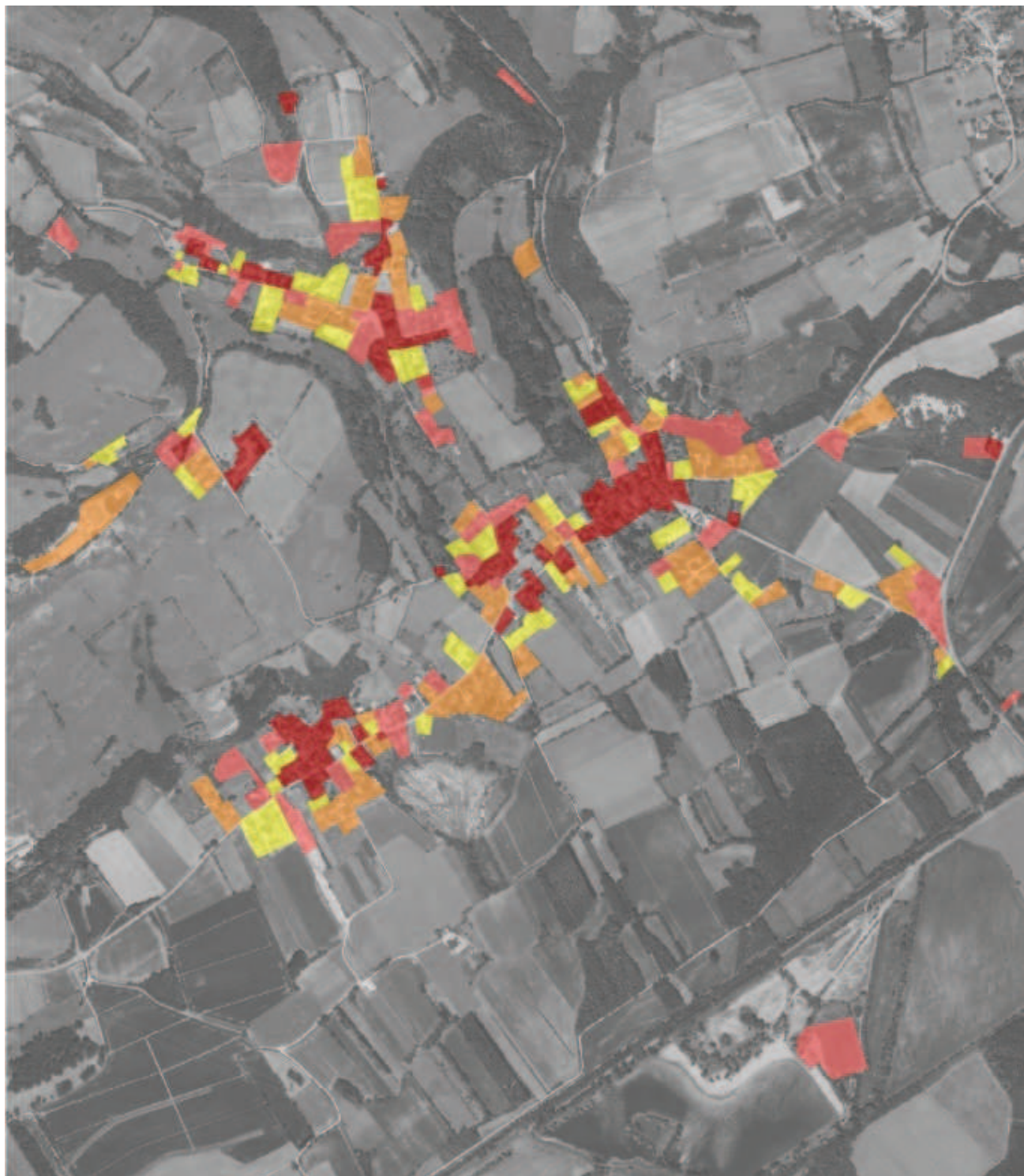
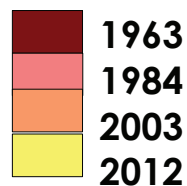
- 2012

→ Poursuite de l'urbanisation à un rythme soutenu le long des voies

- Continuum le long de la RD18a

- Conséquences paysagères, nuisances et sécurité (circulation automobile)

Enjeux fort pour le PLU



Milieux naturels – Espaces naturels inventoriés

Territoire communal concerné →
La plaine et les abords du lac de Moras (prairies).

• ZNIEFF de type I : 2 zones couvrant 160 ha (soit environ un quart du territoire communal)

- « Lac et prairies sèches de Moras » 3 ha (4% de la ZNIEFF)
- « Plan de Vernieu, étang de Vénérieru, marais de Villieu » 156 ha (31% de la ZNIEFF)

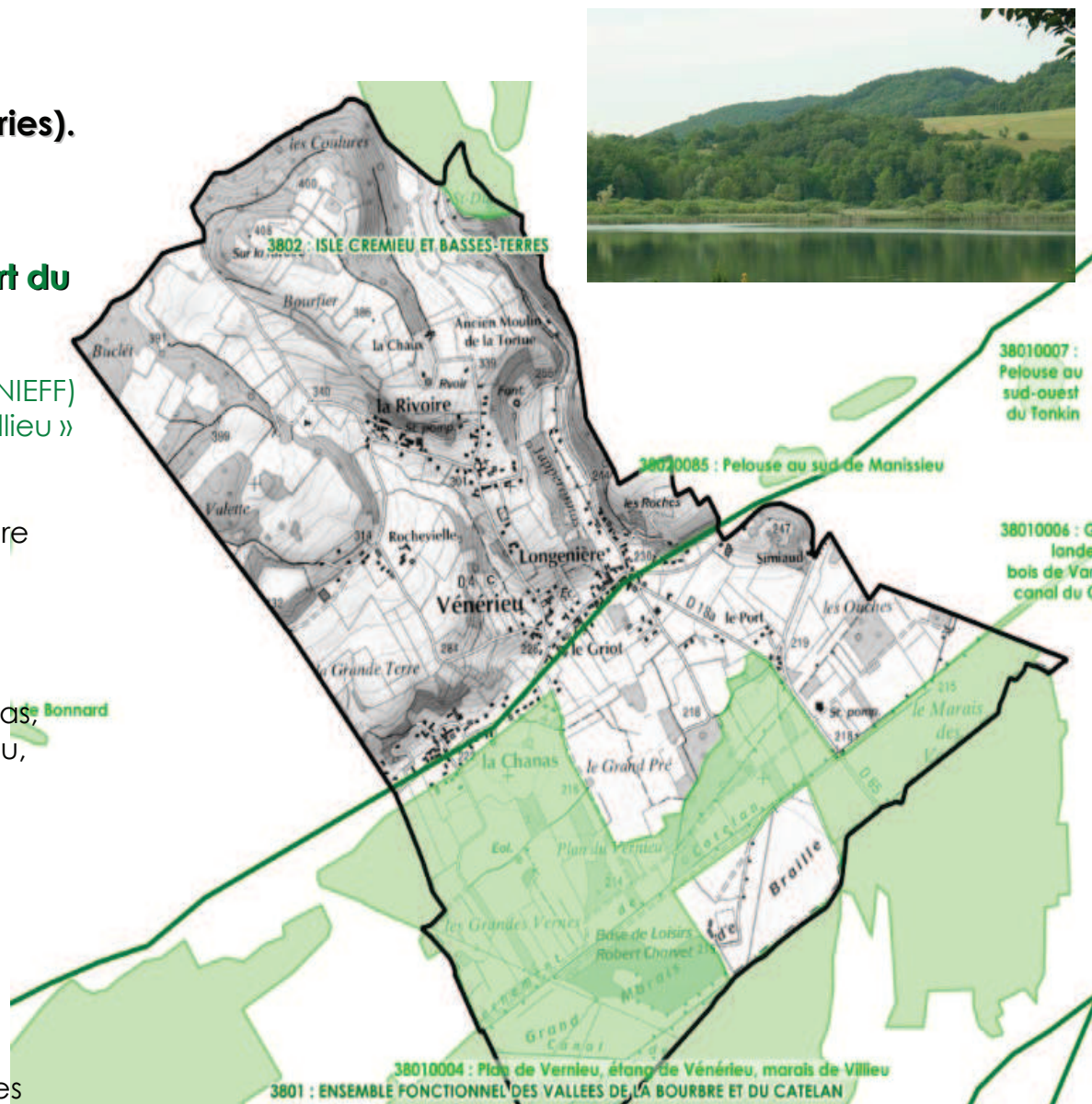
- Les ZNIEFF1 ne sont pas une protection réglementaire (zonage d'inventaire) mais grande sensibilité → Construction à la rigueur possible avec grandes précautions (**zonage A ou N strict recommandé**)

- Habitats humides de la plaine et de l'étang de Moras, populations remarquable d'oiseaux (Courlis, Vanneau, Gravelot, Hirondelle de rivage, Guêpier, Rousserolle, Locustelle...), Tortue Cistude,

- Prairies sèches (orchidées dont O. fragrans, Ail joli)

• ZNIEFF de type II Tout le territoire communal est concerné

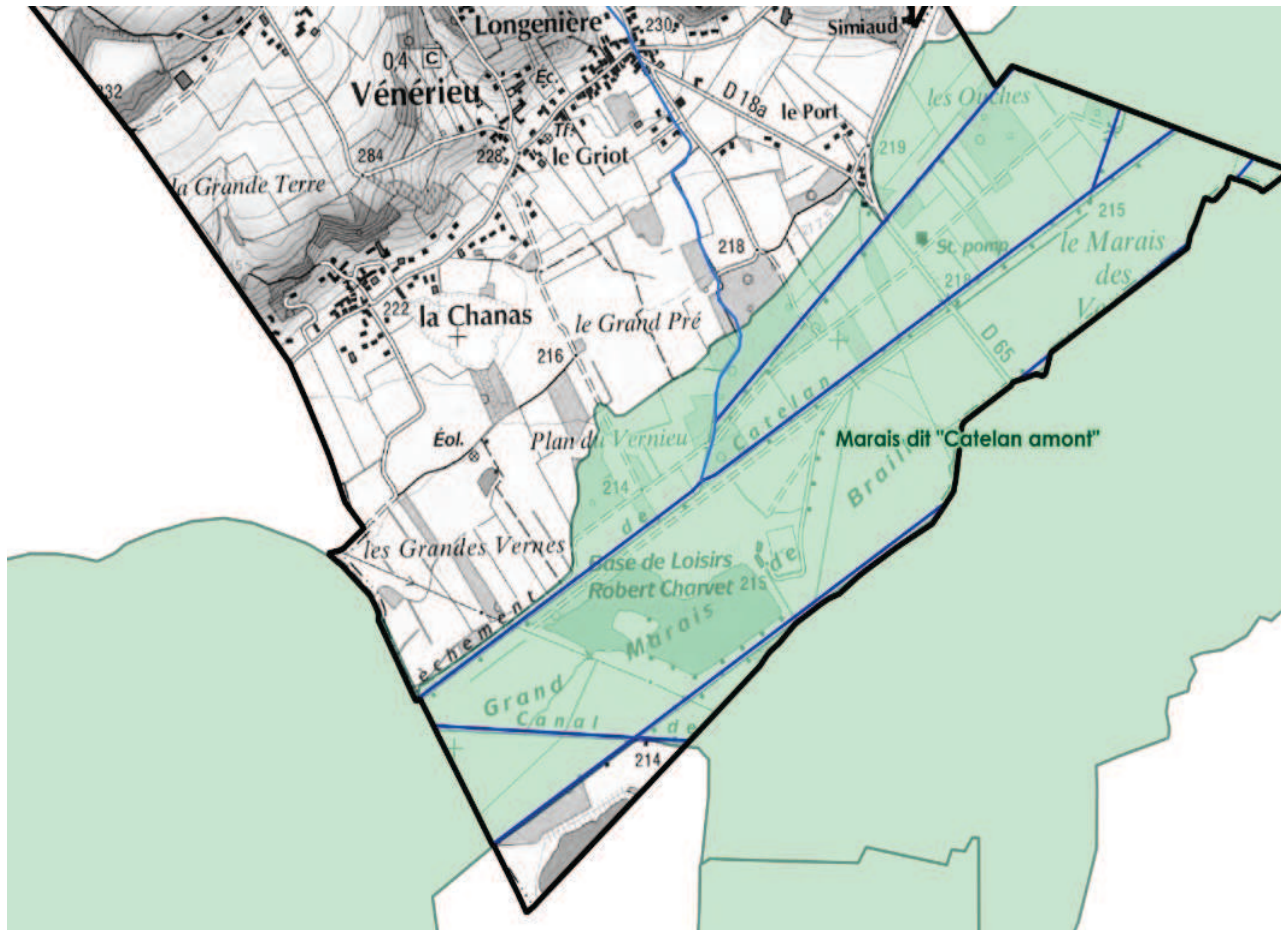
Grands ensembles fonctionnels → Peu de contraintes pour le PLU (**respecter les grands équilibres et fonctionnalités...**)



Milieux naturels – Espaces naturels inventoriés

Zones humides

- Inventaire Départemental de l'Isère : 1 vaste Zone humide du «Catelan amont » sur 148 ha soit environ 1/4 de la surface communale.
- Selon le SDAGE RMC : « les documents d'urbanisme définissent des affectations des sols qui respectent l'objectif de non dégradation des zones humides présentes sur leurs territoires ».
- compensation à hauteur de 200% si destruction
- **Urbanisation à exclure (pour le PLU zonage A ou N strict ou un indice ZH)**



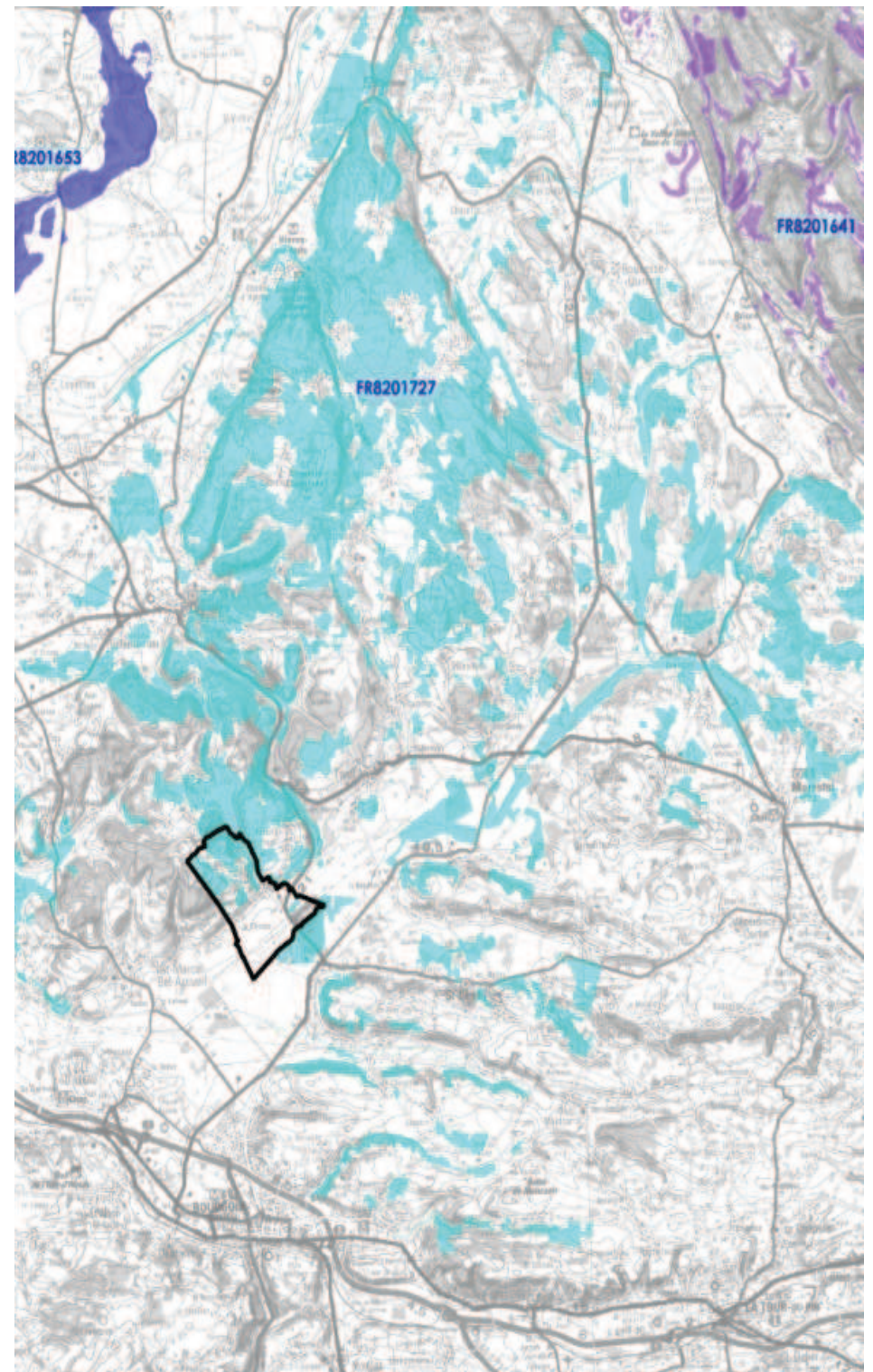
Milieux naturels – Natura 2000

Site d'Intérêt Communautaire : Zone spéciale de Conservation FR 8201727 « L'ISLE CRÉMIEU » :

- 30 communes
- 13 630 ha dont **172 ha (1,3 %) sur Vénérieu**
- DOCOB rédigé en 2007-2008 (Conservatoire des Espaces Naturels d'Isère) et inventaires par l'association nature Nord-Isère Lo Parvi.
- Actuellement porté par la Com communes de l'Isle Crémieu.
- Au moins 33 habitats d'intérêt communautaire, dont 8 prioritaires, et 34 espèces de l'annexe II de la directive Habitats, dont 13 espèces d'invertébrés et 12 espèces de mammifères.

→ **Obligation réglementaire de réaliser une évaluation environnementale du PLU intégrant incidence sur Natura 2000**

Pas de lien fonctionnel avec d'autres sites Natura 2000



Milieux naturels – Natura 2000

Site d'Intérêt Communautaire : Zone spéciale de Conservation FR 8201727 « L'ISLE CRÉMIEU »

- **Sur Vénérieu** : nombreuses prairies et pelouses sèches (sableuses) fauchées ou pâturées avec stations d'orchidées.

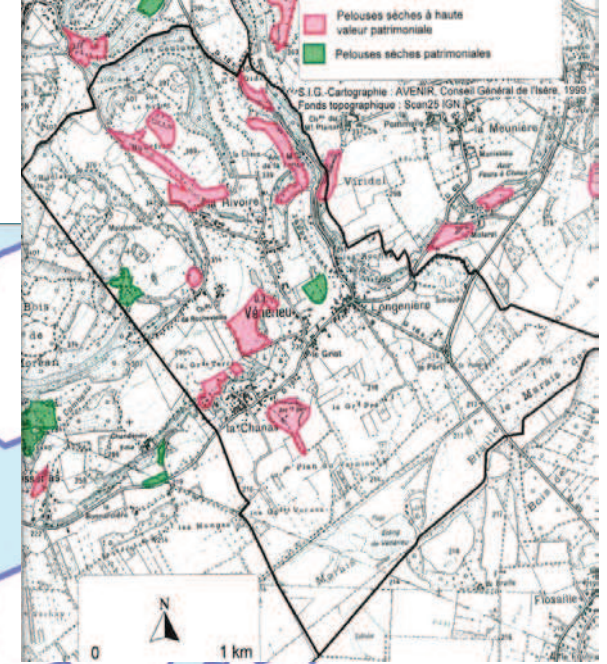
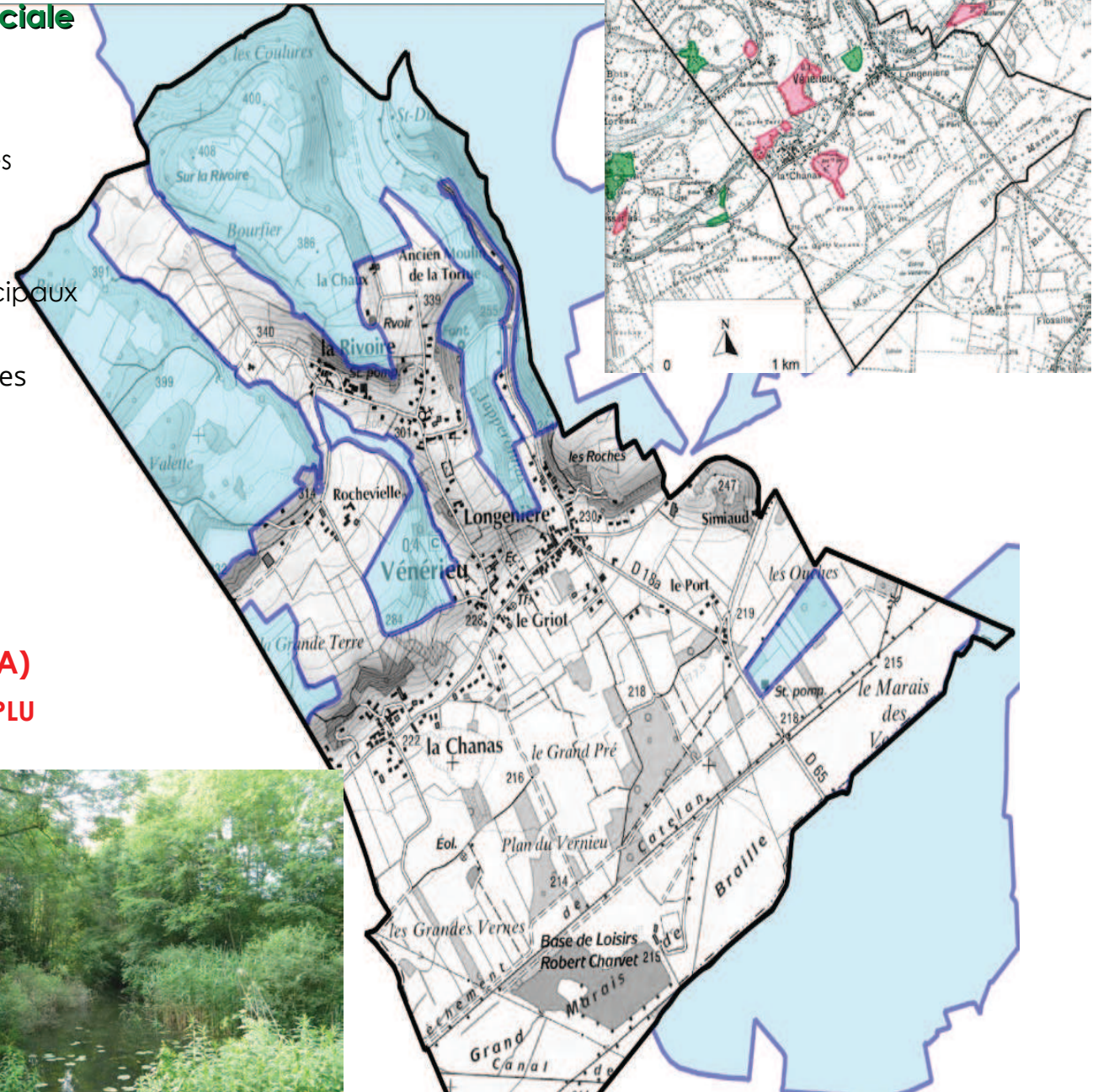
Grande vulnérabilité des habitats due à 3 principaux facteurs :

- fragmentation des habitats et populations par les infrastructures linéaires
- étalement urbain
- déprise agricole pour les pelouses sèches

Espèces rares en France → **enjeu fort**

→ **Urbanisation à exclure (zonage N ou A)**

→ **Peu de risque d'incidence significative du PLU (zones agricoles ou boisées, A OU N).**



Milieux naturels – Autres espaces répertoriés

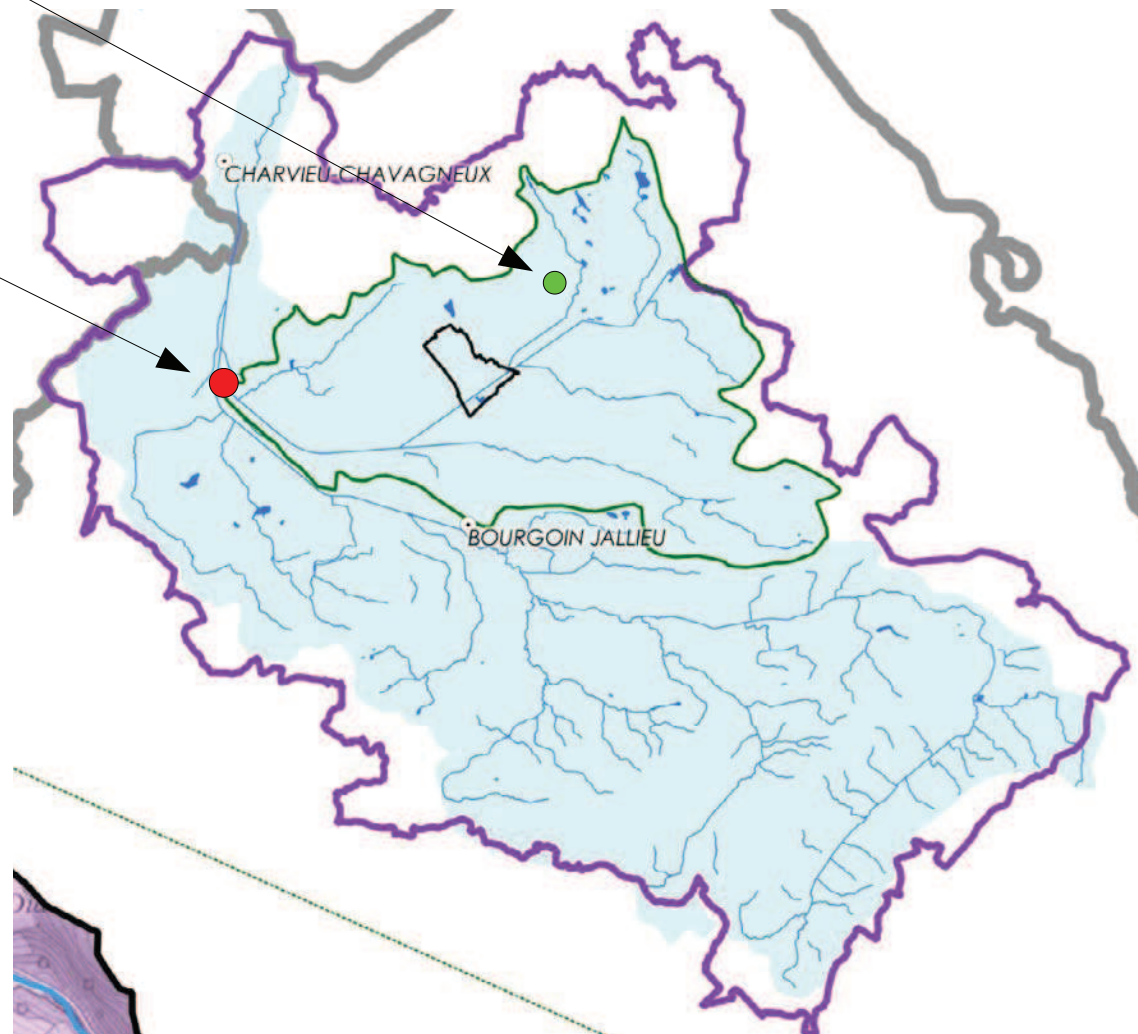
Espace Naturel Sensible (Département de l'Isère)

- Pas de site ENS **sur la commune**.
- Le plus proche est celui des communaux de Trept (pelouse sèches, Pas de lien fonctionnel avec Vénérieu)

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

- A signaler : la Confluence entre la Bourbre et le Catelan (130 ha de boisements et prairies humides sur tourbe) vers la Verpillère, à l'aval de la commune.

- incidence indirecte éventuellement possible (/ quantité et qualité des eaux).
- mais **pas d'enjeu pour cet espace très à l'aval (faible contribution de Vénérieu sur la bassin versant)**



Milieux naturels – Biodiversité ordinaire

- **Sur le secteur plaine** très agricole mais arboré (peupliers, petits boisements et végétation sur berges de canaux et fossés) : importance pour la biodiversité des bosquets, brise-vents, fossés, canaux et plans d'eau...
 - Quelques espèces plantes protégées potentielles liées pelouses sèches (ancienne carrière) ou humide.
- habitats « naturels » limités **d'autant plus importants à conserver (EBC...)**
- Pas agriculture biologique
- **intérêt d'un entretien raisonné des fossés et bords des canaux par le Syndicat des Marais avec mise en valeur pédagogique (panneaux thématiques sur la gestion, la flore, la faune...)**



Milieux naturels – Biodiversité ordinaire

- Sur les coteaux :

- **boisements** abandonnés ou peu entretenus (boisement spontané, Chênes, Érables, Ormes, Pin sylvestre, ... (Chevreuil, Sanglier...)). (**Zonage N ou A ; EBC** pour ceux présentant des enjeux particuliers aux plans paysagers ou sur pentes fortes)

- **Des arbres isolés souvent remarquables : Tilleuls, Chênes, Noyers...**



Milieux naturels – Biodiversité ordinaire

- Les zones urbaines et le bâti ont aussi un intérêt pour la biodiversité « ordinaire »



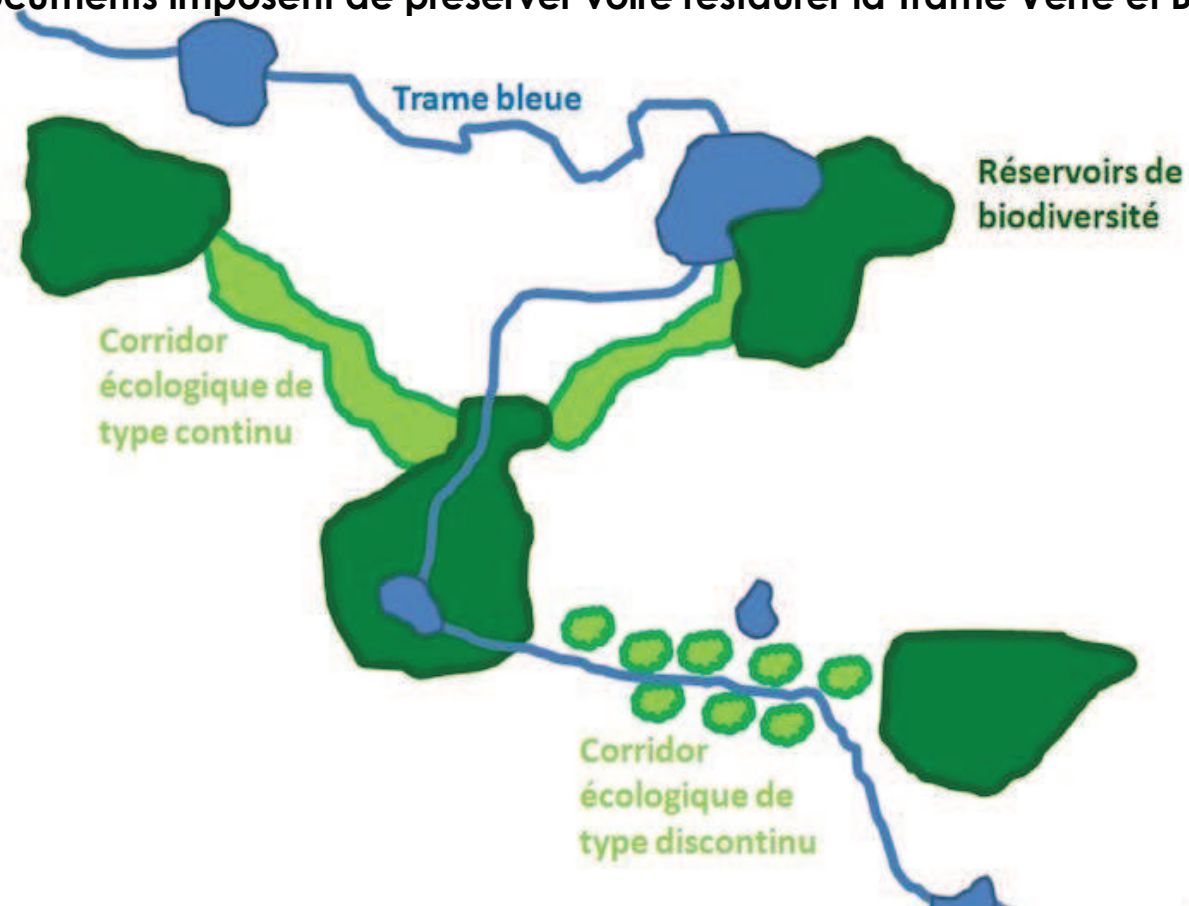
EBC, Art 123 1-5-III 5, règlement construction...

Milieux naturels – Trames verte et bleue

Idée : maintenir connectés entre eux les « réservoirs de biodiversité » (massifs forestiers, zones humides, espaces agricoles...) pour que la faune et la flore puissent circuler (échange de gènes, recolonisation de milieux...) ; éviter l'isolement et le cloisonnement des milieux (risques de dépérissement, fragilité...)

Exemple : permettre le passage de la grande faune (Cervidés, sangliers...) entre deux grands massifs forestiers séparés par une zone urbaine, une autoroute...

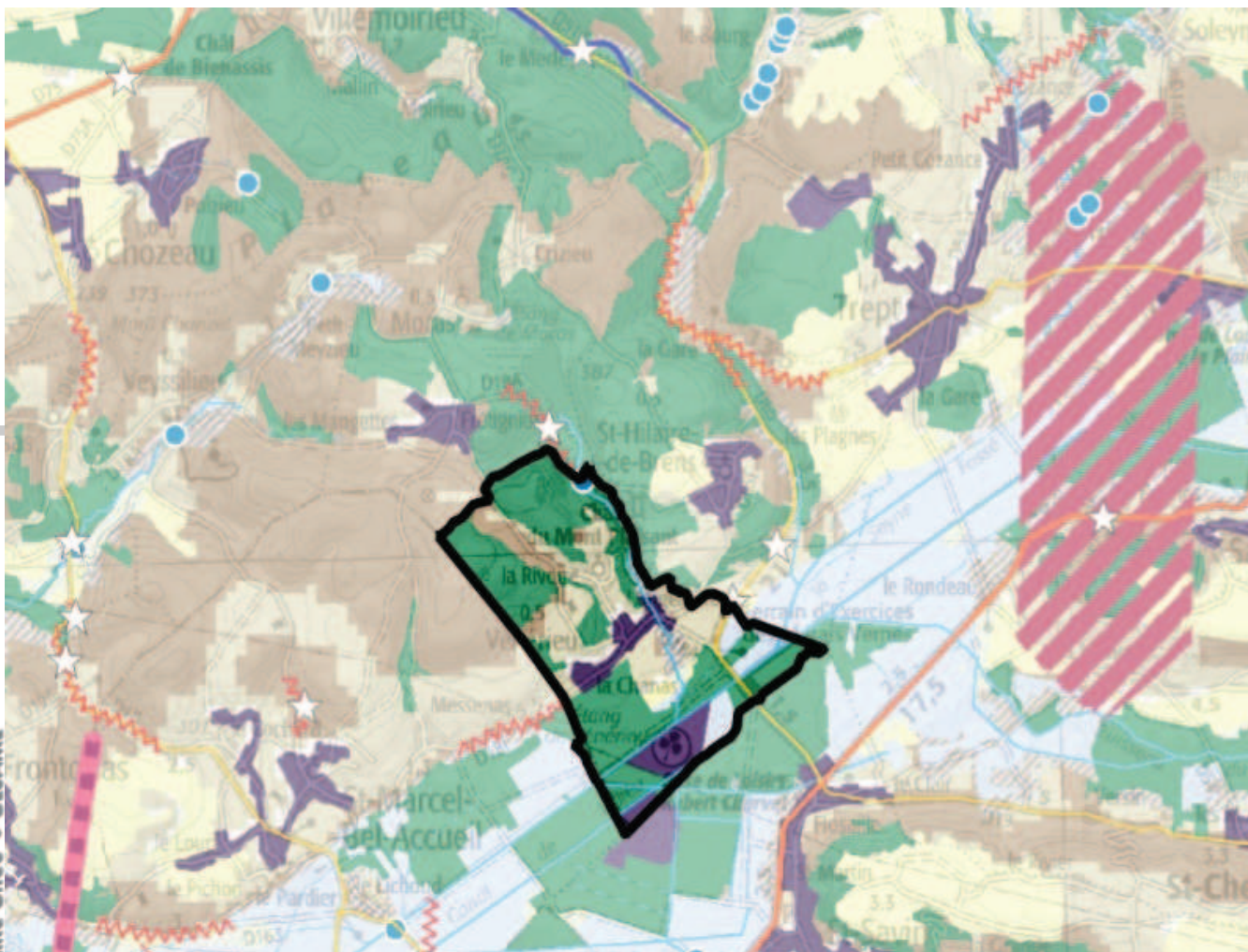
Plusieurs documents imposent de préserver voire restaurer la Trame Verte et Bleue (TVB) dans les PLU




Patrimoine naturel – Trame verte et bleue

SRCE (Schéma Régional de Cohérence Écologique)





- Échelle régionale
- Importance des boisements du versant et dans le Marais (réservoirs de biodiversité et grands corridors).
- **Pas d'enjeu régional significatif pour Vénérieu.**



Réservoirs de biodiversité :



 Objectif associé : à préserver ou à remettre en bon état

Corridors d'importance régionale :



Fuseaux	Axes	Objectif associé :
		- à préserver
		- à remettre en bon état

La Trame bleue :

Cours d'eau et tronçons de cours d'eau d'intérêt écologique reconnu pour la Trame bleue

 - Objectif associé : à préserver
 - Objectif associé : à remettre en bon état


Grands lacs naturels

 - Objectif associé : à remettre en bon état
 Lac Léman, Le bourget du Lac, Alguibelle, Lac de Paladru
 - Objectif associé : à préserver
 Lac d'Annecy




Espaces de mobilité et espaces de bon fonctionnement des cours d'eau

 Objectif associé : à préserver ou à remettre en bon état


Zones humides - Inventaires départementaux

 Objectif associé : à préserver ou à remettre en bon état
 Pour le département de la Loire, seules les zones humides du bassin Rhône-Méditerranée sont représentées

Espaces perméables terrestres* : continuités écologiques fonctionnelles assurant un rôle de corridor entre les réservoirs de biodiversité

 Perméabilité forte
 Perméabilité moyenne
 Espaces perméables liés aux milieux aquatiques*

* continuités à partir des données de potentialité écologique du RERA (Réseau Ecologique de Rhône-Alpes)

 Grands espaces agricoles participant de la fonctionnalité écologique du territoire

La connaissance de leur niveau réel de perméabilité reste à préciser

Patrimoine naturel – Trame verte et bleue

Continuités biologiques locales à Vénérieu : zonage REDI du Conseil départemental

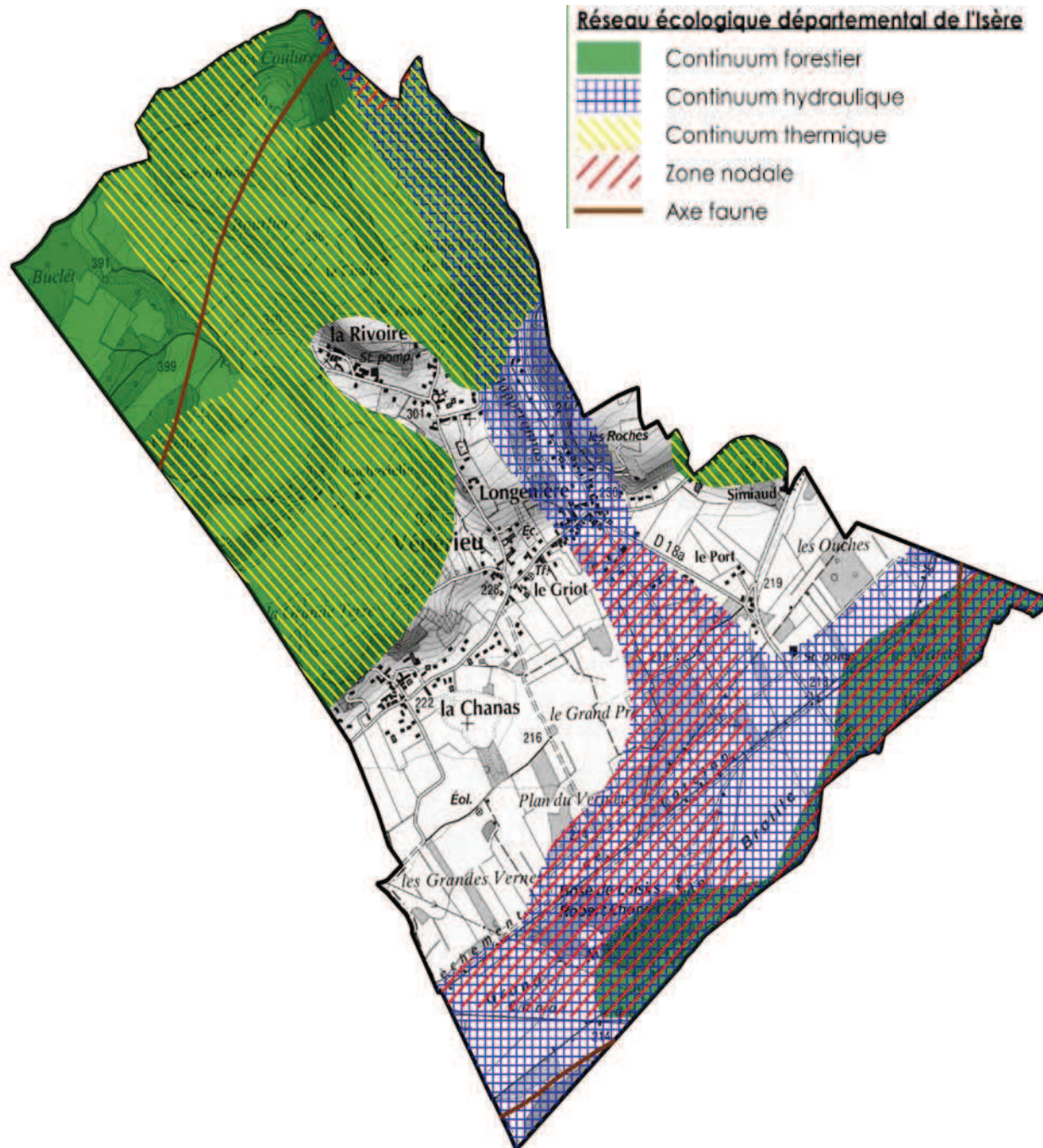
→ Grands corridors humides entre le versant et le Marais par l'intermédiaire du **ruisseau de Japperonas**.

→ Grands corridors boisés sur les hauteurs du versant avec une axe de déplacement pour la faune

→ Corridors secondaires le long des fossés

→ Trame verte haies brise-vent... à préserver voire compléter

Zonages indicés « co », EBC, ZH...

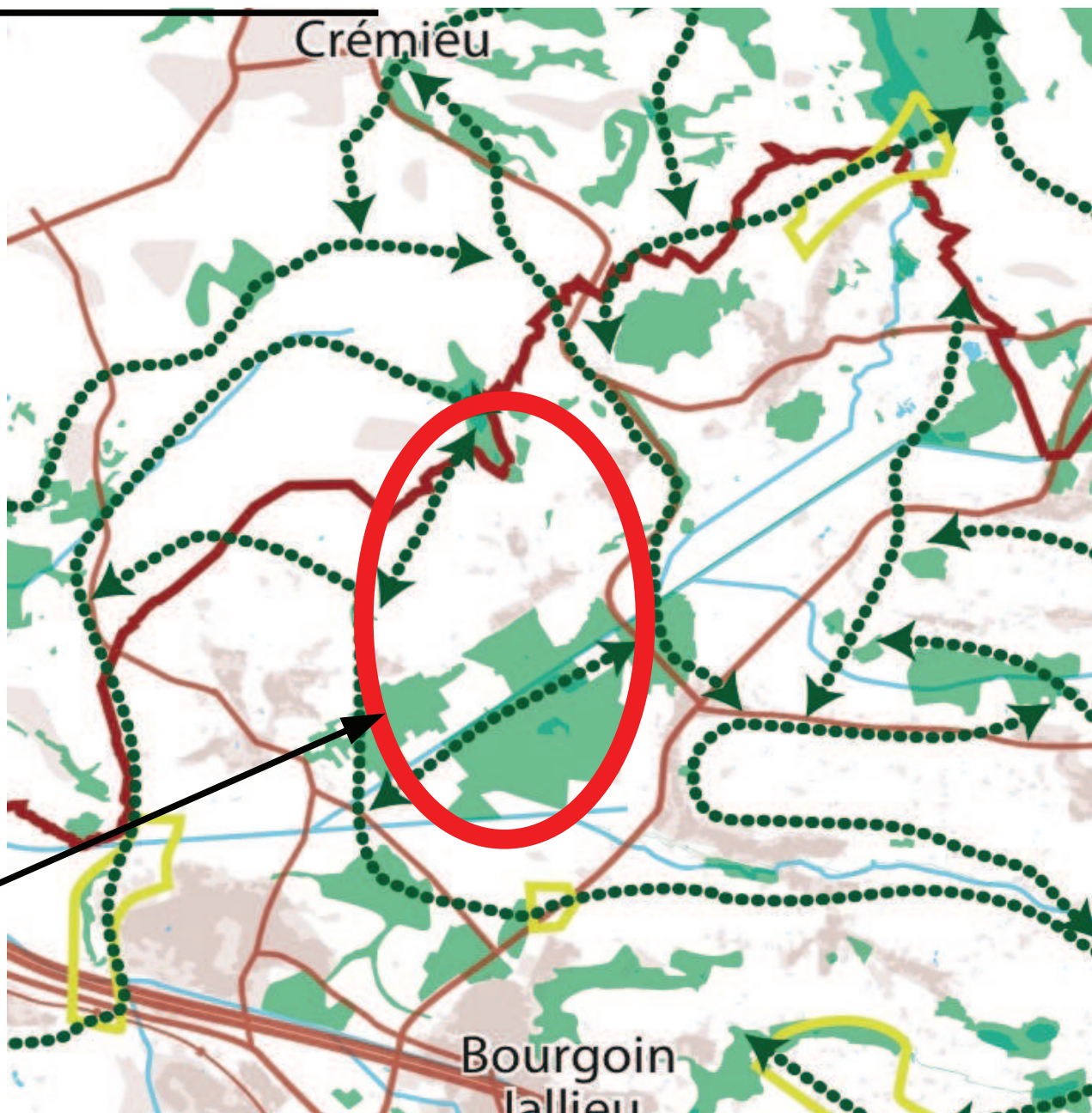


Patrimoine naturel – Corridors

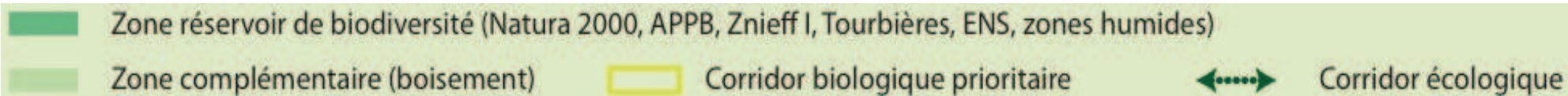
Continuités biologiques locales à Vénérieu : SCoT Nord-Isère

- Grand corridor au Sud le long du Catelan.
- Grand corridor au Nord entre le lac de Moras et St-Marcel.
- Réservoir de biodiversité dans la plaine du Marais.

Zonages indicés « co », EBC, ZH...



Vénérieu





État initial de l'environnement

Ressources naturelles

Ressources Naturelles – Sol

Sols agricoles

- Dans le Marais, sols issus d'alluvions limono-sableuses (calcaires), avec souvent, un niveau intermédiaire limono-argileux, non calcaire, organique, peu perméable ; hydromorphie vers 40 cm de profondeur)
 - **sols plats et vastes parcelles ou îlots, irrigables**
 - **potentiel agronomique très important** (rendement sur les cultures parmi les plus hauts du département source CA)
- Sur la terrasse, piémont : **potentiel agronomique significatif** (notamment si couverture limons)
- Hauts de versant, sur **calcaires** : sols peu profonds, séchants, peu cohésifs (coulées de boues possibles mais couverture végétale), potentiel agronomique faible et fortes pentes limitant la mécanisation.

Forte consommation des sols à bonne valeur agricole par urbanisation ENJEU IMPORTANT

Sols pollués

Aucun site de sol pollué recensé sur Vénérieu (source base de données du Basol). Site de l'ancienne décharge signalée au Sud du hameau du Port le long de la RD65



Ressources Naturelles – Sous-sol

Carrières

Exploitation terminée - Pas de projet

- Carrières de la Chanas et Simiaud-le Molaret(marnes)
- Gravière sablière du Grand Marais Lac de Vénérieu (réhabilitation en base de loisirs et restauration).



Ressources Naturelles - Eau

La nappe alluviale du marais

- **Captage AEP du Grand Marais** (gestion : Syndicat des Eaux du Lac de Moras)

Procédure de délimitation de périmètre de protection va redémarrer.

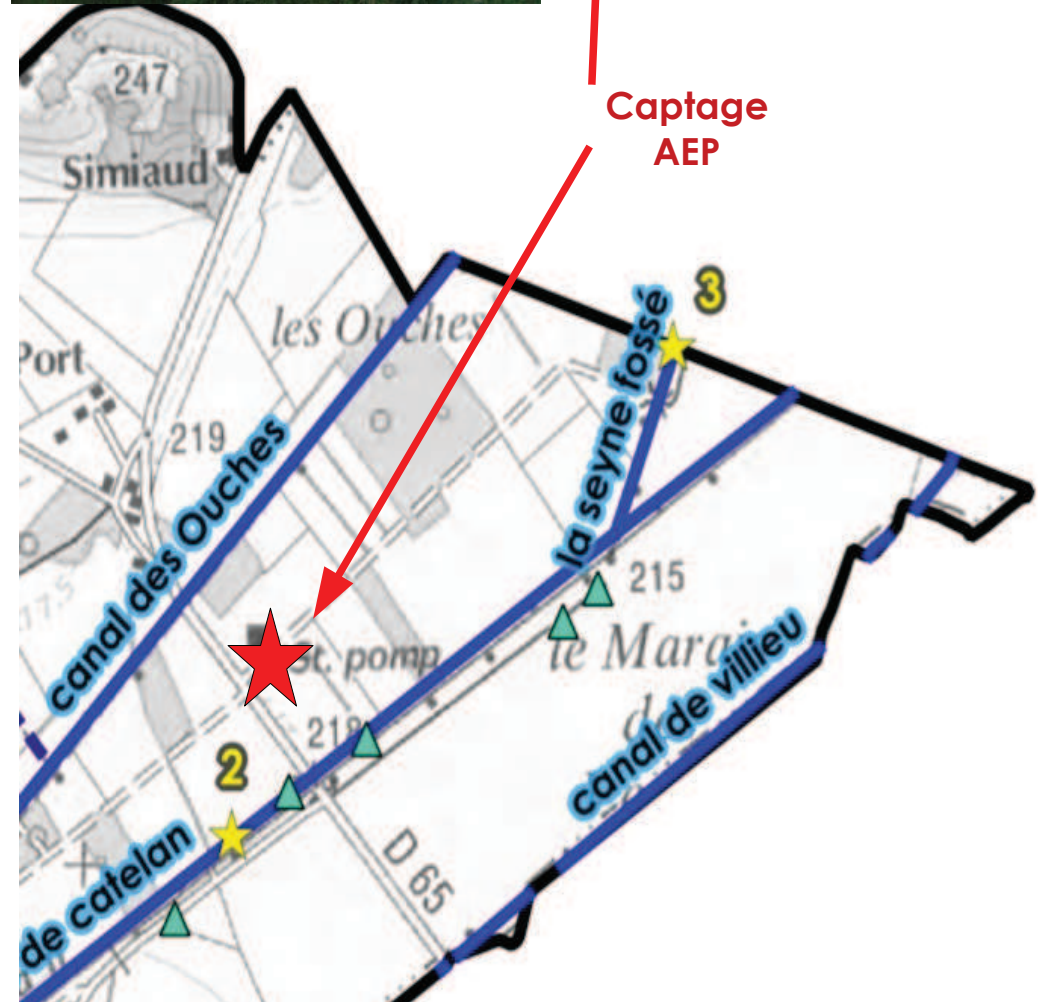
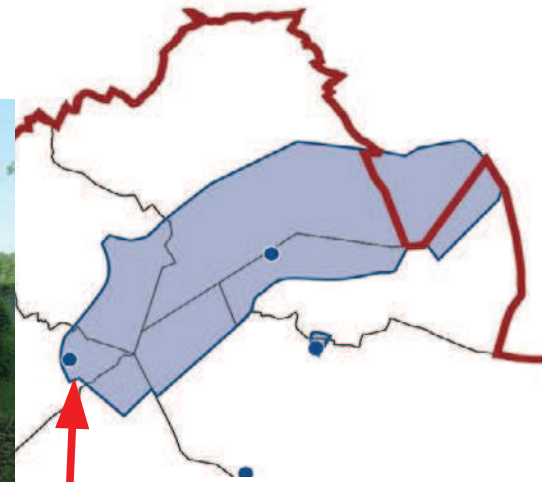
Ressource très importante (alimente 4 communes) - Débit capable de 1400 m³/jour.

- Nappe vulnérable **exposée aux pollutions**
Commune en zone vulnérable Nitrates

- Quelques pompages irrigation (un seul poste fixe).

Autres ressources (coteaux)

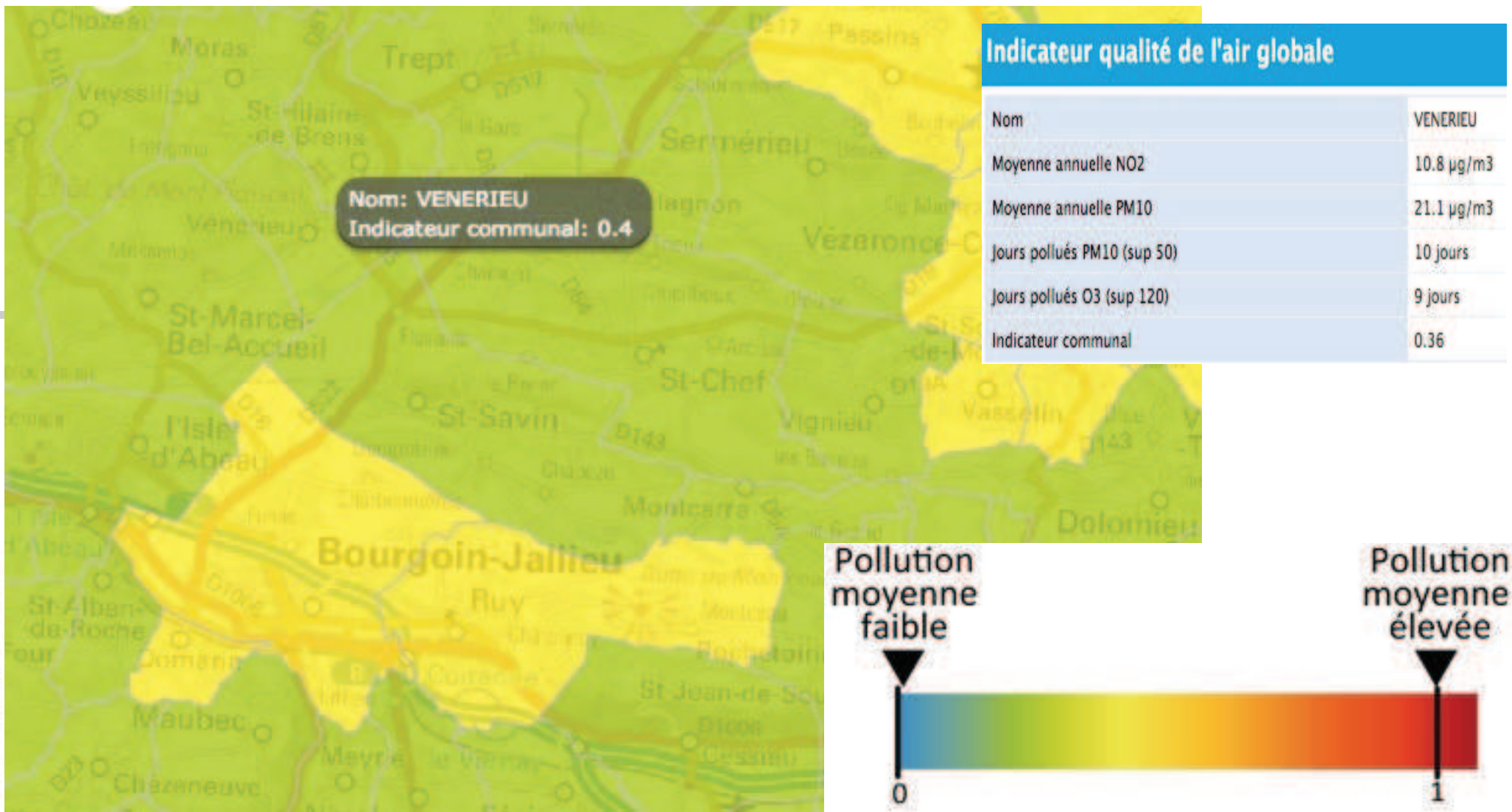
- Quelques sources, fontaines, lavoirs de faible débit en piémont et dans les villages (qualité non suivie)



PLU : Zonage Périmètres + règlement

Ressources Naturelles – L'air

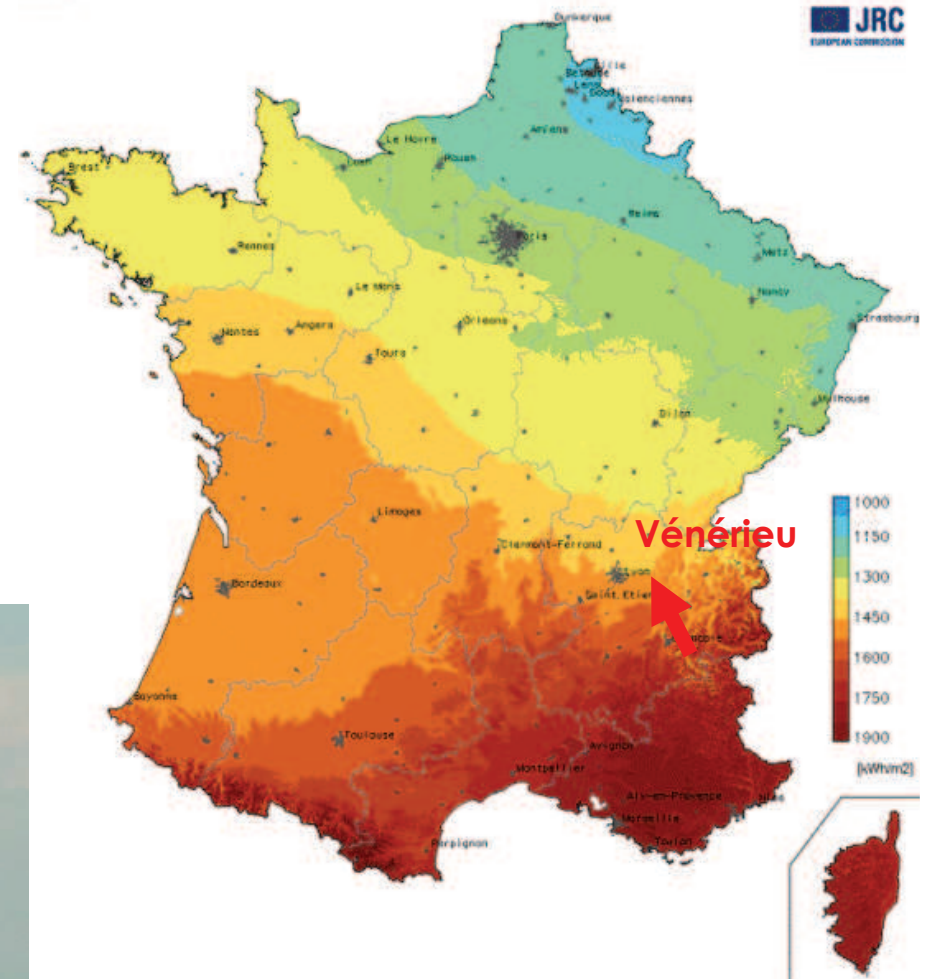
- Qualité d'air (2012) globalement moyenne
- forte influence **du trafic** routier et des industrie proches l'Isle d'Abeau, Bourgoin Jallieu
- Polluant principal : **particules en suspension** (chauffage au bois vétuste, au fioul, véhicules diesel)
- **favoriser les modes de transport « doux »** et limiter l'usage de la voiture en évitant l'urbanisation diffuse



Ressources Naturelles – L'énergie

Potentiel de Production d'énergie

- **Gisement solaire non négligeable** (1540 kWh/m²/an)
 - 8 installations sur Vénérieu : 25 kW de panneaux photovoltaïques. Absence de capteurs solaires thermiques et chauffe-eaux (données OREGES 2012 et 2014)
 - Pas d'action spécifique au niveau de la communauté de communes des Balmes Dauphinoises.
- Une source d'énergie à ne pas négliger et en plein développement (x 8 en Rhône-Alpes entre 2009 et 2012).



Ressources Naturelles – L'énergie

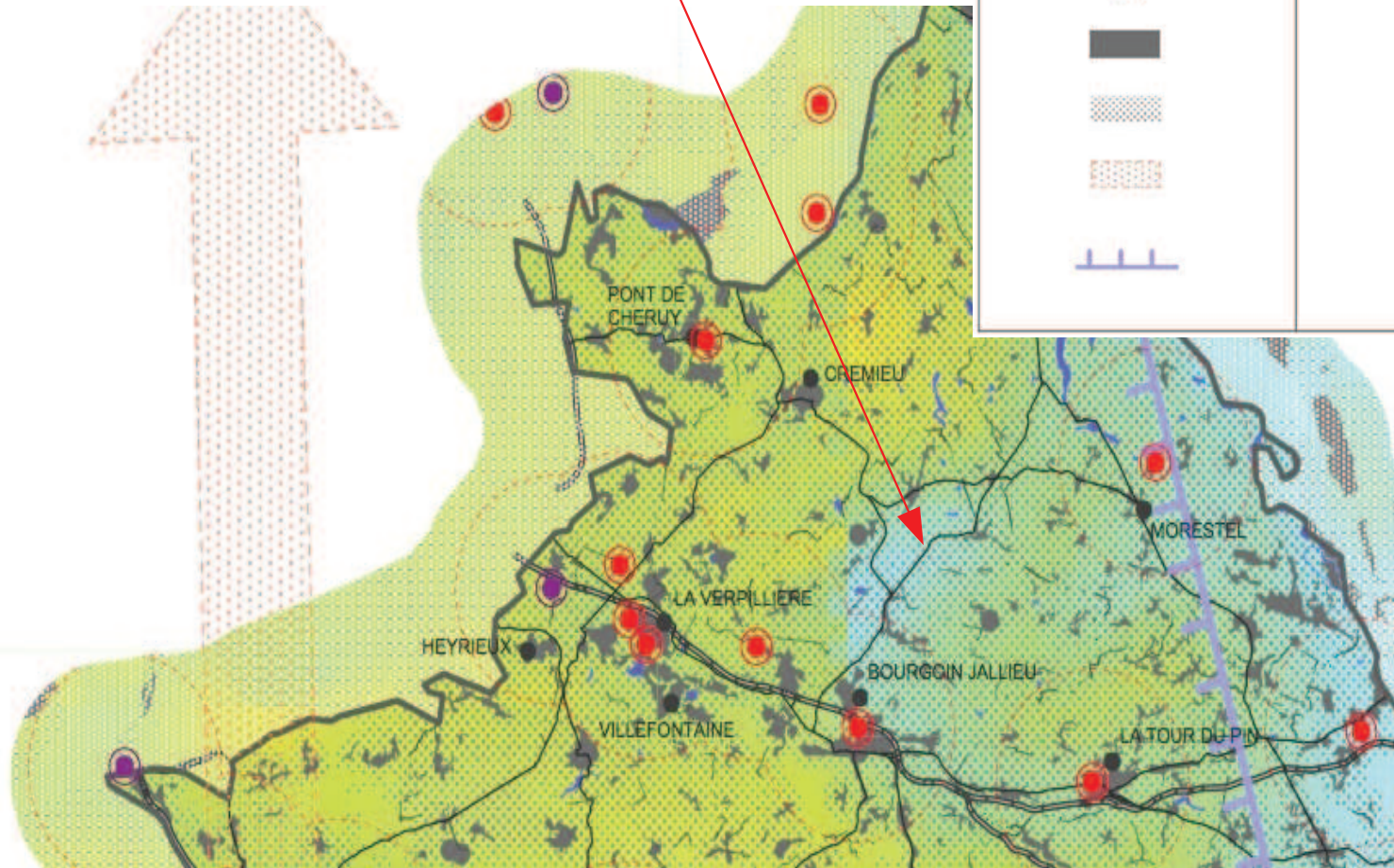
Potentiel de Production d'énergie

- Présence de forêt sur le versant et proximité de massifs boisés.

→ **Source de bois de chauffage (anecdotique)**

- **Potentiel éolien faible dans le Nord Isère, pas de ZDE.**
Élus des communes et des communautés de communes du secteur réservés sur cette question.

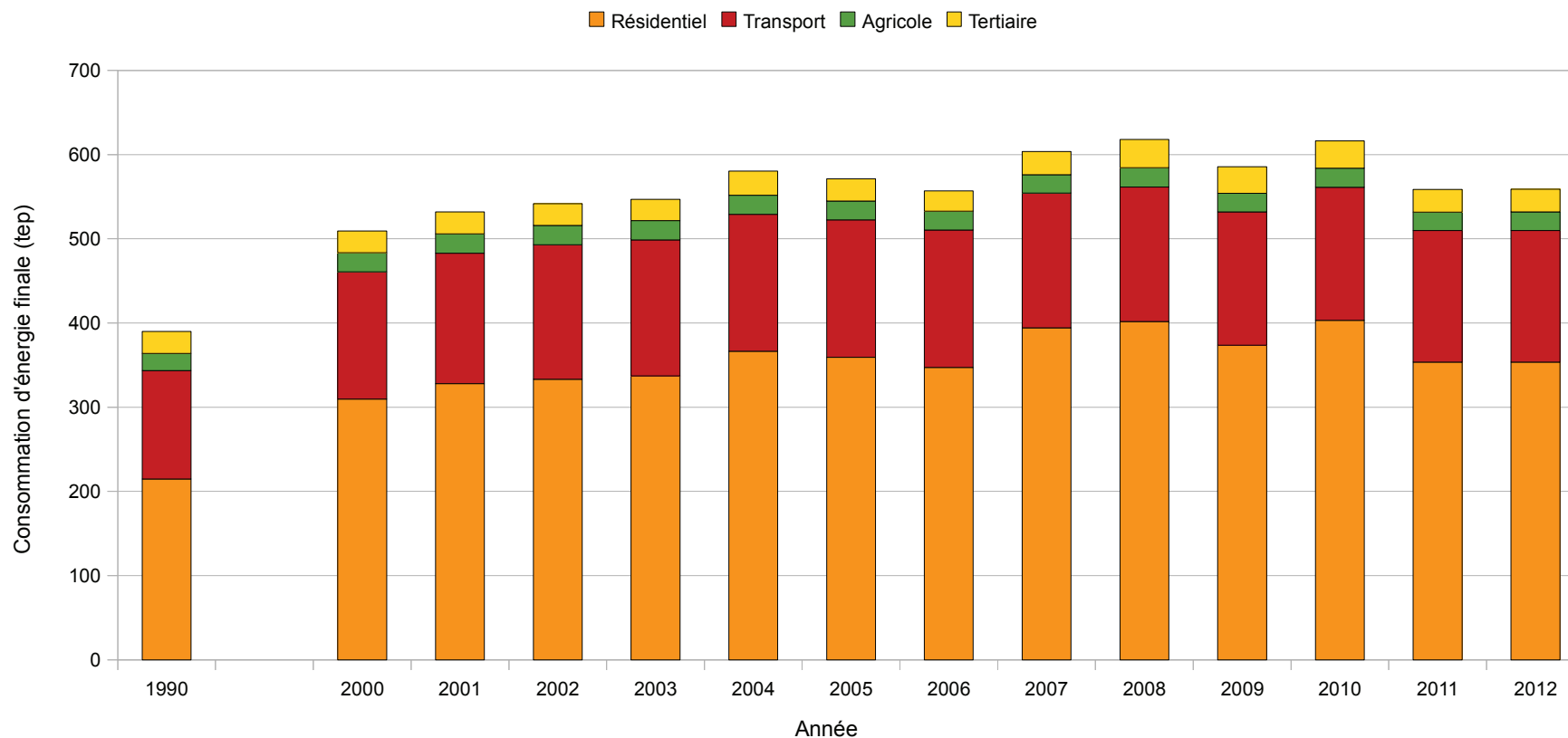
LEGENDE ET CONTENU DE LA CARTE	
Représentation	Intitulé
	Postes sources RTE et capacité d'accueil en MW
	Postes sources SNCF
	Cercles indicatifs de 5 km de rayon autour des postes
	Vitesse moyenne de vent à une hauteur de 50 m (en m/s)
	Zones d'exclusion
	Zones de sensibilité(s) particulière(s)
	Axes principaux de migration
	Limites de l'espace aérien contrôlé par l'Aéroport de Lyon Saint Exupéry



Ressources Naturelles – L'énergie

Consommation d'énergie finale

(Données OREGES)



- Consommation d'énergie légèrement à la baisse depuis 2010 (tendance générale en France).

- Simple traduction des principales « activités » sur la commune : en grande partie «résidentielle» avec un trafic routier significatif.

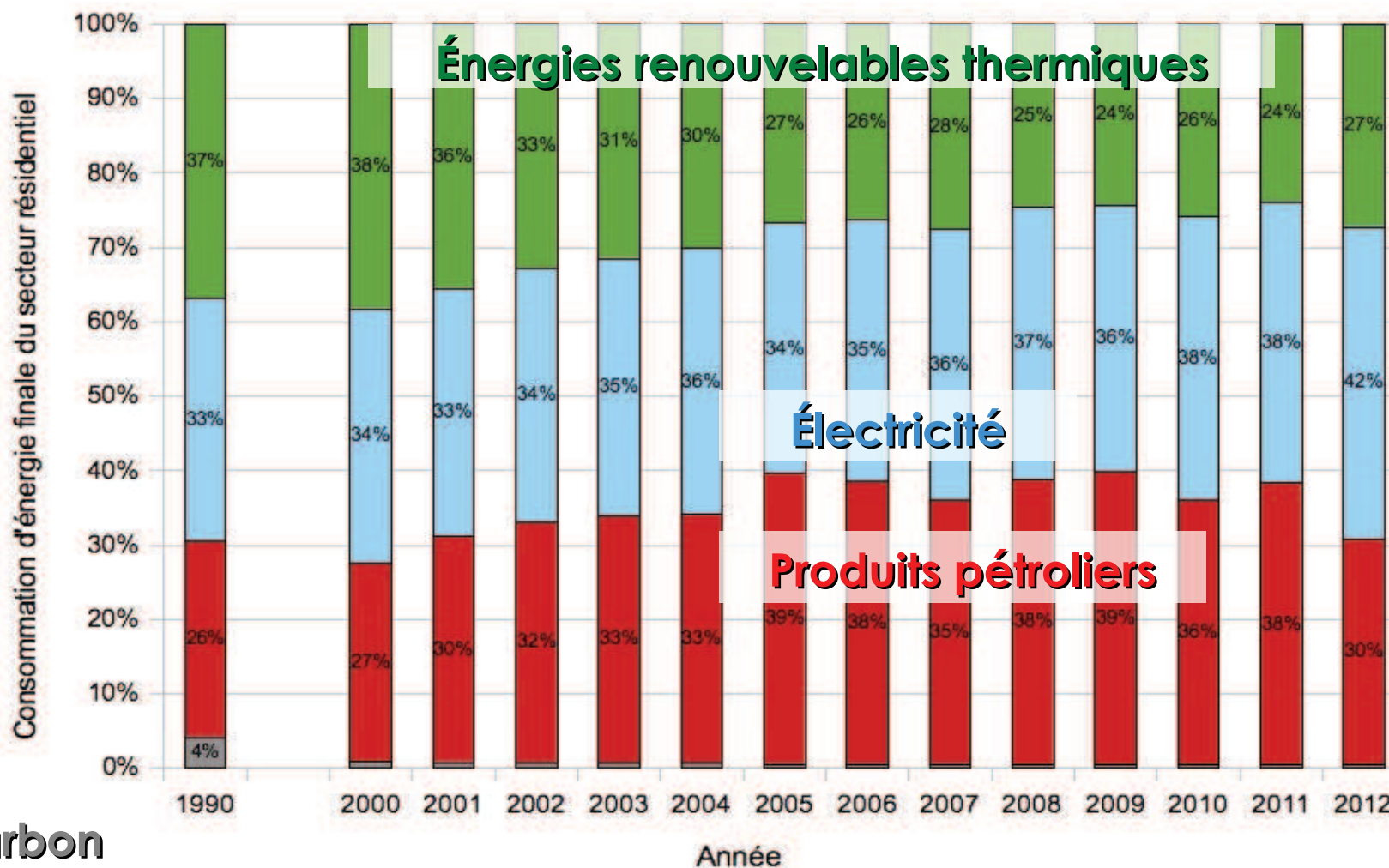
Ressources Naturelles – L'énergie

Mix énergétique du secteur résidentiel

- Répartition assez équilibrée entre les consommations de produits pétroliers (fioul et gaz), d'électricité et des énergies renouvelables (bois). La consommation électrique domine.
- **caractéristiques d'une commune rurale** .

Tendance et évolution pas très marquée :

- Augmentation constante de la part de l'électricité
- Légère augmentation globale de la part des produits pétroliers
- Baisse globale des énergies renouvelables thermiques (Disparition du charbon)

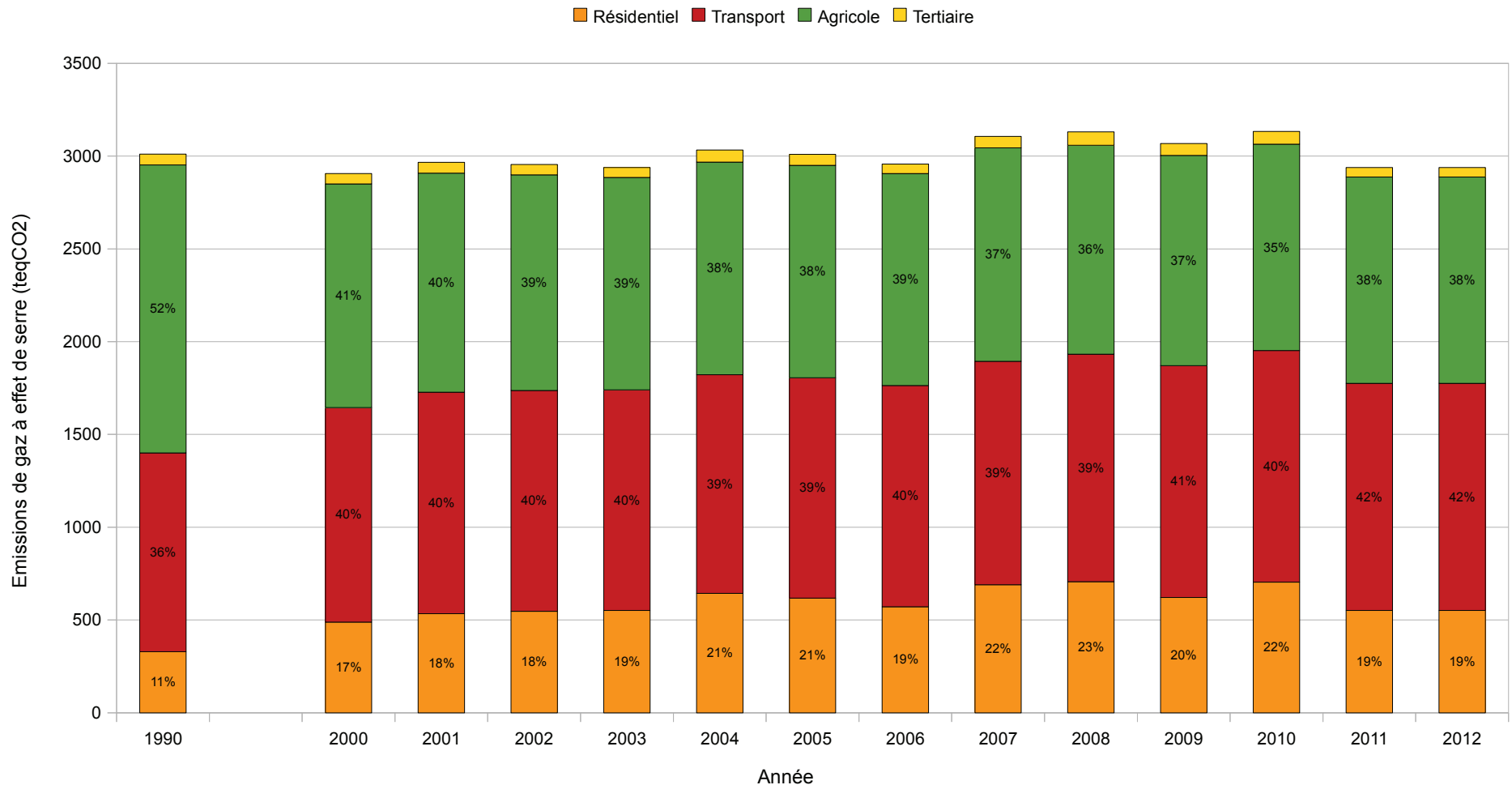
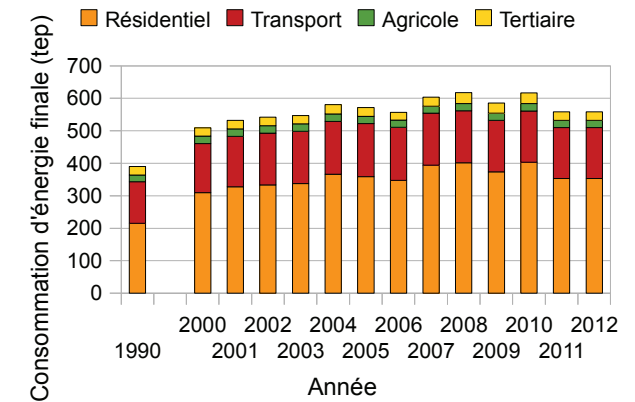


Ressources Naturelles – L'énergie

Émissions de GES

- Résidentiel fortement émetteur et en légère diminution (peu d'ENR)
 - Agriculture émettrice (CH₄ et N₂O) et tertiaire et pas de diminution
 - Diminution générale des émissions de GES mais limitée
- **Tendance peu marquée et ne reflétant pas les politiques actuelles sur l'énergie.**

Consommation d'énergie finale(rappel)





État initial de l'environnement

Risques majeurs

Risques Majeurs

DDRM

La commune de Vénérieu concernée par les risques :

- **Inondation** (PPRnI non approuvé)

- Sismicité niveau 3 (« modéré »)

- Transport de matières dangereuses (TMD)
par canalisation (gaz)

Naturels

Technologique

→ **Exposition modérée aux risques majeurs**

Arrêtés de reconnaissance de catastrophe naturelle

- **Inondations (et coulées de boue)** : 1982, 1983 et 1993 (avec glissements de terrain).
- Tempête de 1982
- Pas de localisation du glissement de terrain (1983)

→ **Peu d'arrêtés de catastrophes naturelles et événements assez anciens**

Risques Majeurs - Inondation

Plan de prévention des risques naturels inondation (PPRni) Bourbre

- Prescrit mais **pas approuvé** : seules les zones d'aléas (135 ha sur Vénérieu) sont définies :

faible (71 ha), moyen (47 ha) et fort 17 ha

- Plusieurs zones sur la bordure du Catelan

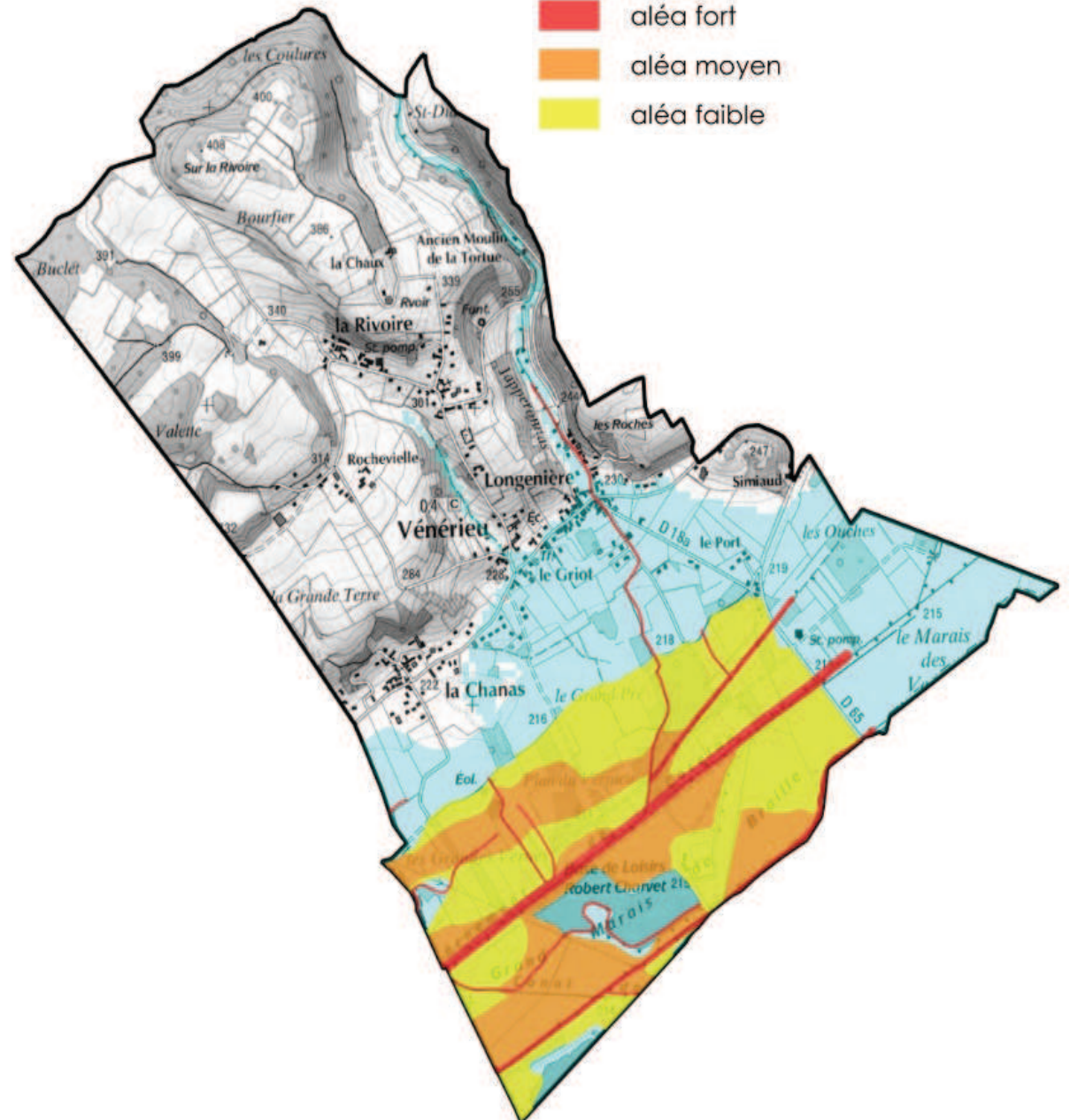
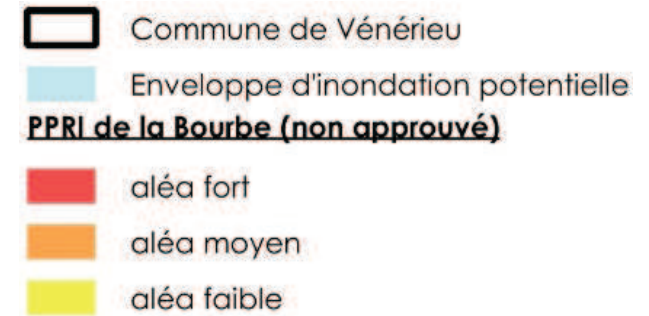
→ **Risque de crues : sur la zone agricole**
Des inondations de lotissements récents auraient été observées (La Chanas)

- Enveloppe d'inondation potentielle (272 ha) basée sur la crue centennale de Bourbre (avec le ru de Japperonnas et de Rivoire).

→ **Risque sur une partie du Bourg, Longenièrre la Chanas et le Port.**

- Risque sur le ruisseau de Japperonnas et Longenièrre **en cas de surverse ou de dysfonctionnement sur le Lac de Moras.**

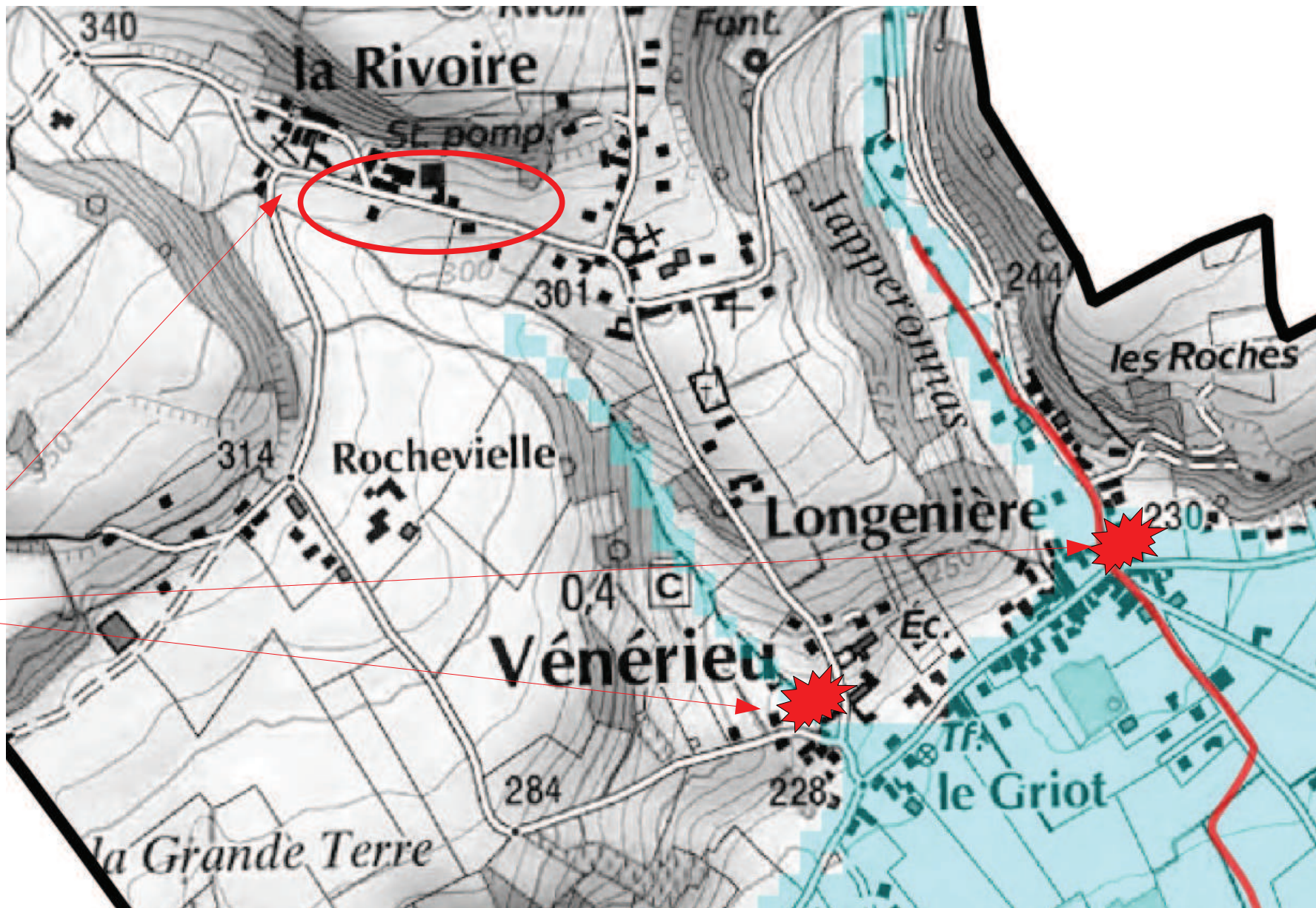
Le PAPI (non réglementaire) animé par le SMABB, prévoit la prise en compte des inondations dans les PLU



Risques Majeurs - Inondation

Gestion des eaux de ruissellement au bourg et sur la Rivoire

Nécessité Schéma pluvial - PLU : zonage adapté et règlement



Écoulement
et ruisseau
busés sous
les bâtis
Formation
d'embâcles
et
inondations
localisées
en cas
d'orage

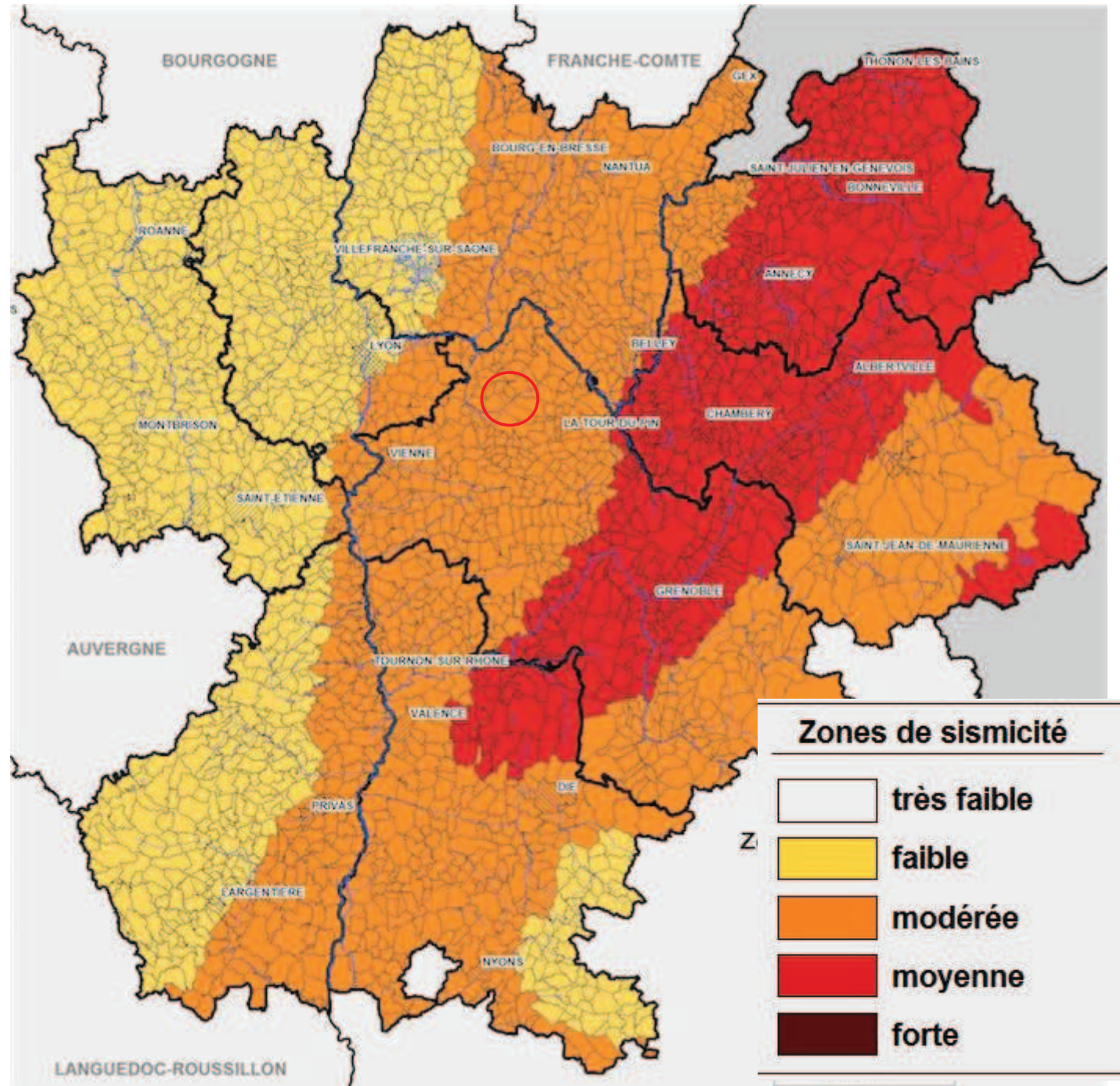
Risques Majeurs – Séisme

Zonage sismique

- Nouveau zonage depuis 2010 :

Vénérien zone de **sismicité**
« modérée »

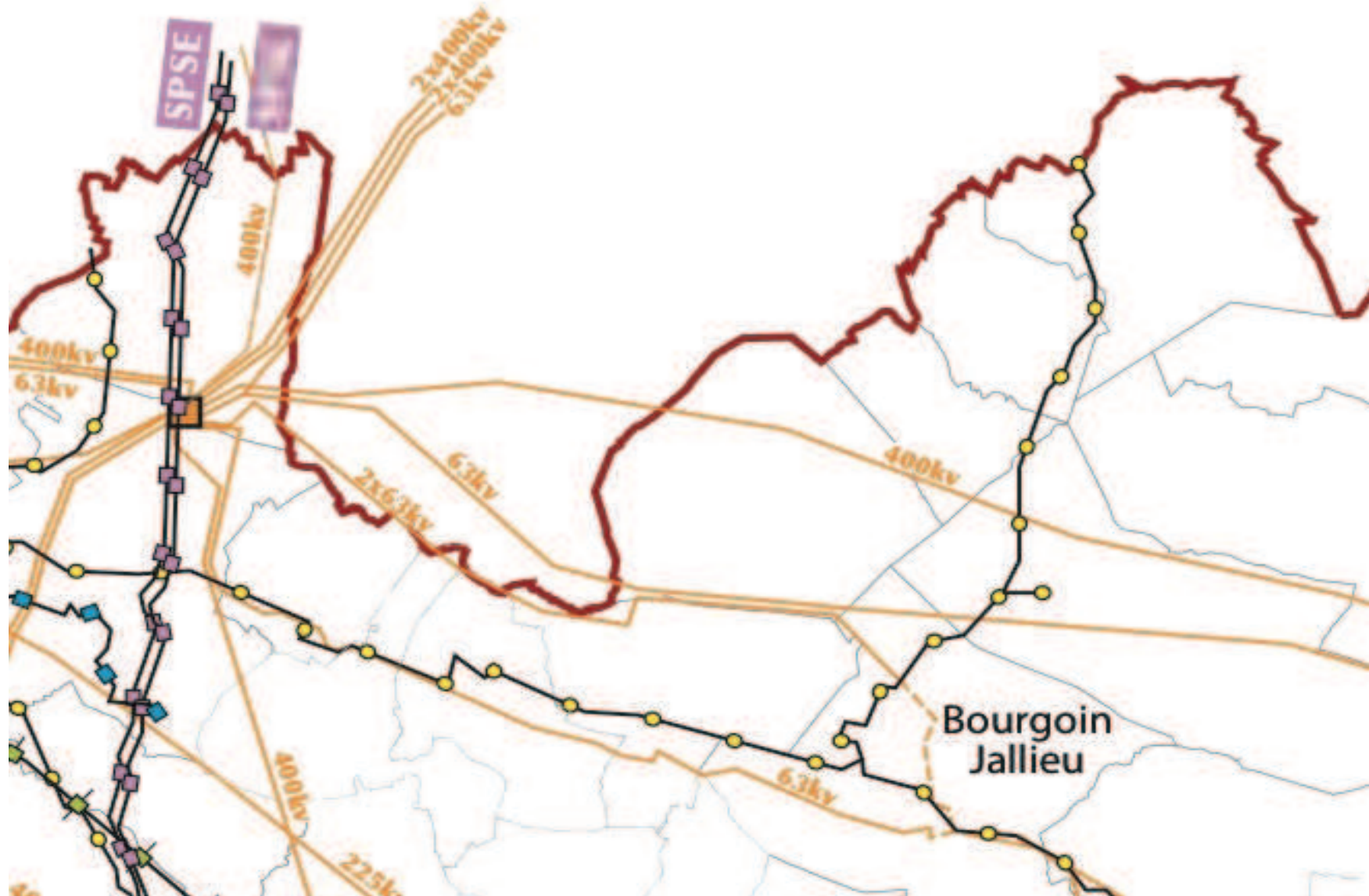
→ règles de construction
parasismique (« Eurocode 8 ») y
compris pour l'habitat individuel



Risques Majeurs – Transport de matières dangereuses

TMD par canalisation

- Canalisation de gaz concerne la pointe Est de Vénérieu (agricole).
- Problématique à préciser (pas de SUP, précautions si travaux).

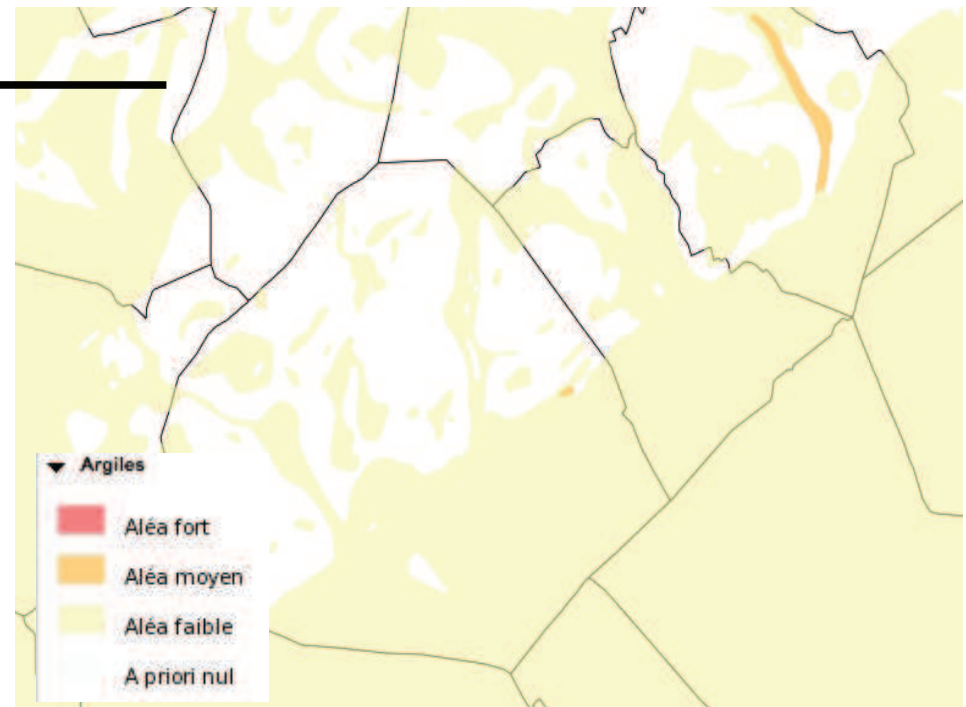


Risques Majeurs – Autres

Aléa retrait-gonflement des argiles

- Aléa «faible» sur la majorité du territoire

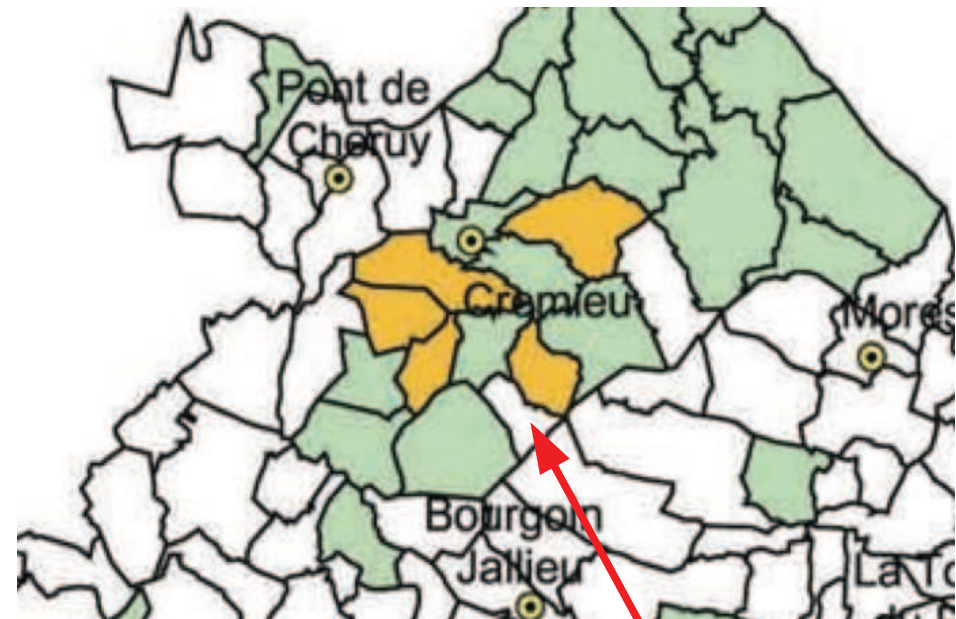
- Problématique modérée
- Pas d'impact sur le PLU



Incendie

- Pas de risque recensé sur Vénérieu mais risque faible à modéré signalé sur le communes voisines...

Risque accru par les coteaux en déprise au contact du bâti.



Vénérieu



État initial de l'environnement

Nuisances

Nuisances – Infrastructures de transport

Classement sonore des routes de l'Isère (source DDT 38)

- Absence de route classée à Vénérieu.

Marges de recul / infrastructures

Département de l'Isère :

- catégories 3 et 4 : RD 18
- catégorie 2 : RD 65

Plus de marge de recul en agglomération ou hors agglomération (mais la commune peut en en fixer une).

→ à reporter sur le zonage si la commune le souhaite.

Électricité

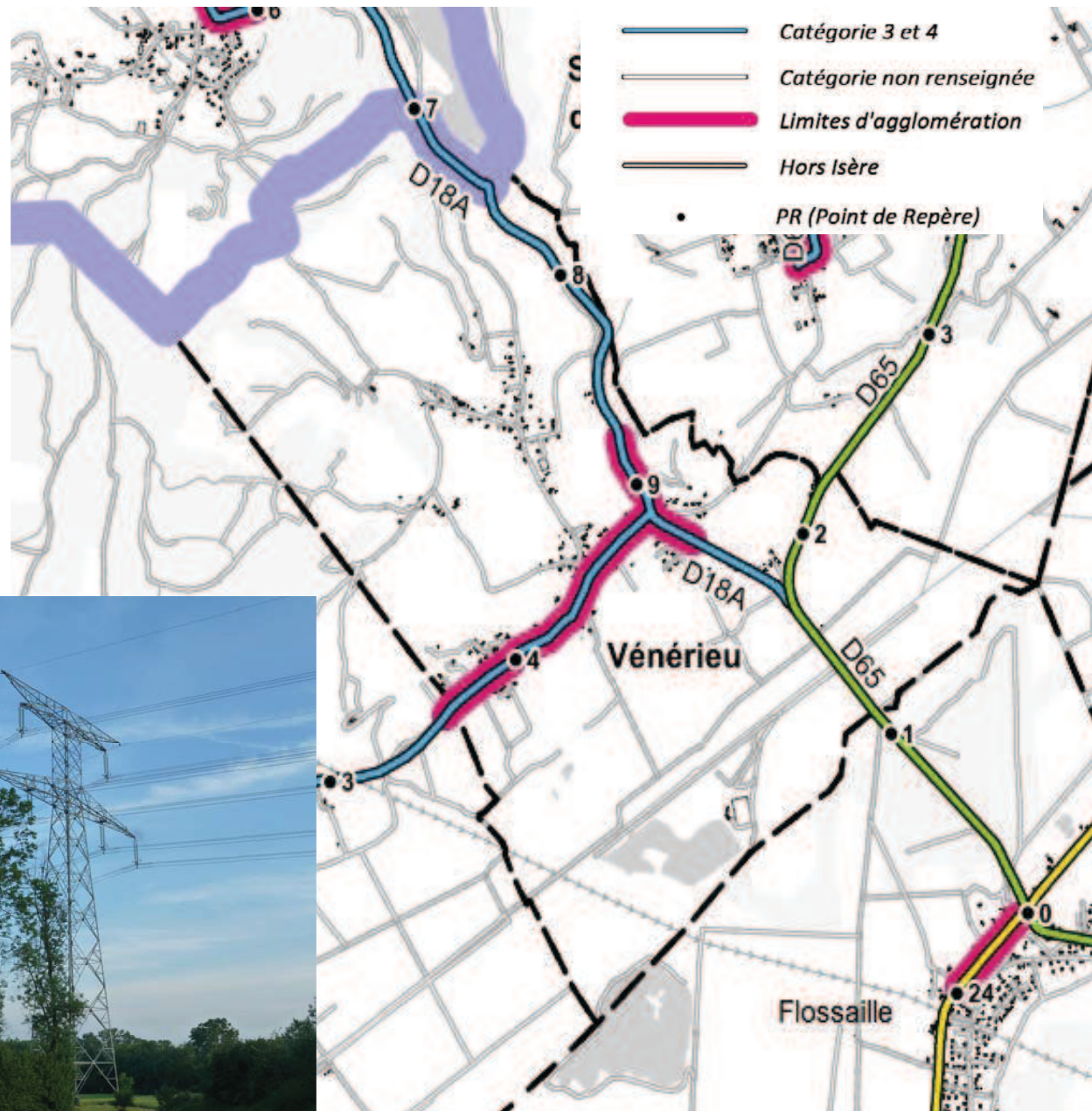
- 1 Ligne sur la commune : 400 KV
- Pas de SUP associée.



Légende :

Routes départementales

- Catégorie 0 et 1
- Catégorie 2
- Catégorie 3 et 4
- Catégorie non renseignée
- Limites d'agglomération
- Hors Isère
- PR (Point de Repère)





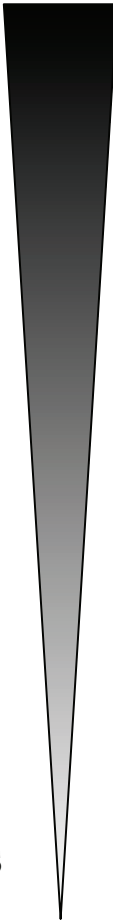
État initial de l'environnement

Synthèse

Synthèse

Première hiérarchisation des enjeux environnementaux à prendre en compte dans le PLU

Enjeu très fort

- 
- Risques (inondation, coulées de boue > TMD > Sismique)
 - Gestion des eaux pluviales
 - Consommation de foncier agricole, consommation sols et espace
 - Protection de la ressource en eau
 - Nuisances (bruit, trafic routier)
 - TVB (Natura 2000, ZH et corridors)
 - Nature ordinaire
 - Énergie

Enjeu plus faible

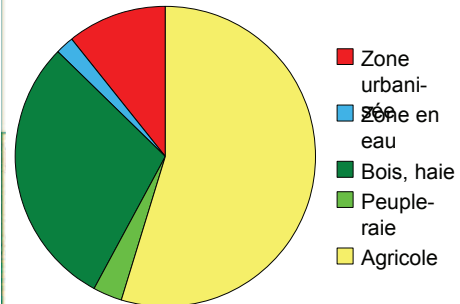
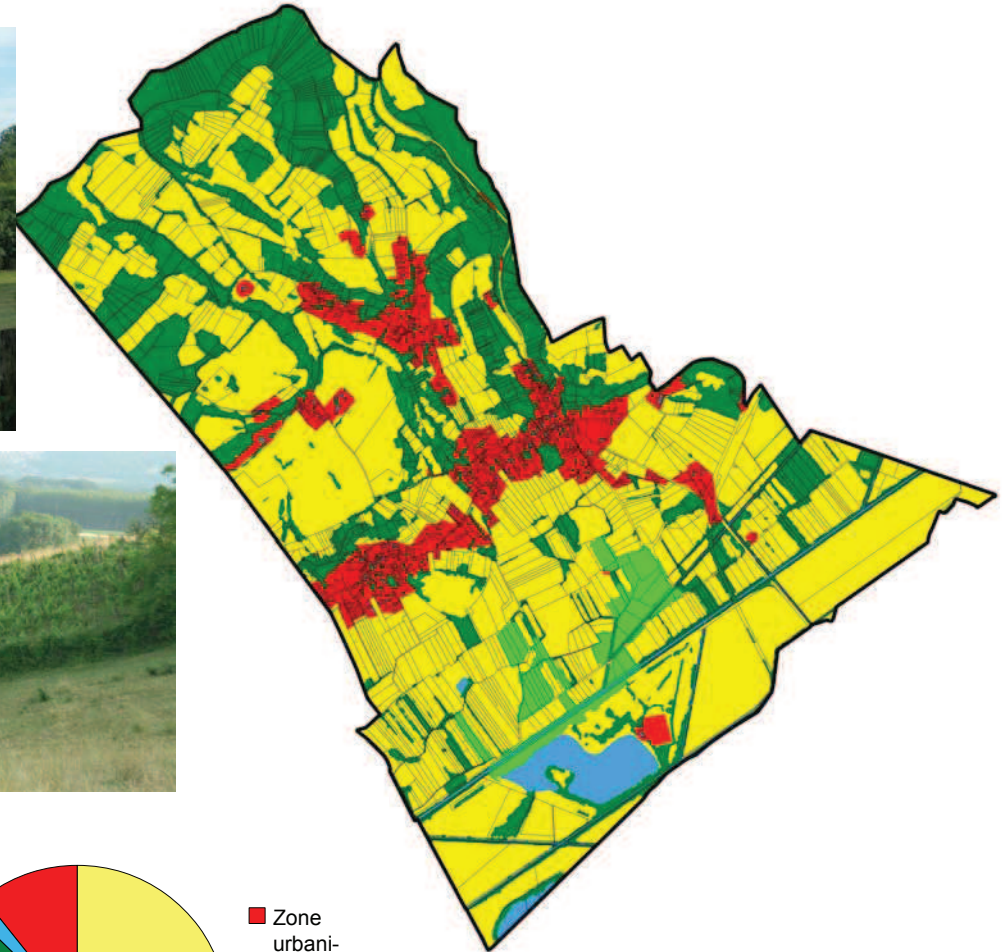


Agriculture

Agriculture

Reste dominante (55% du territoire)

Déprise sur les coteaux et le plateau



Agriculture

Forte diminution du nombre d'exploitations

RGA 1988 : 18 exploitations
RGA 2000 : 9
RGA 2010 : 7

Aujourd'hui : **2 exploitations**

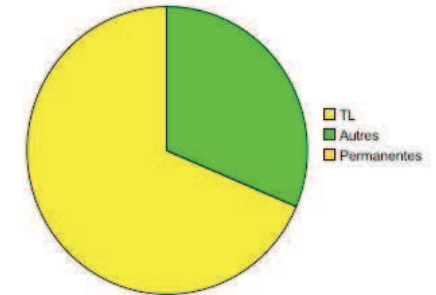
Concentration

SAU moyenne 1988 : 26 ha
SAU moyenne 2000 : 35 ha
SAU moyenne 2010 : 72 ha

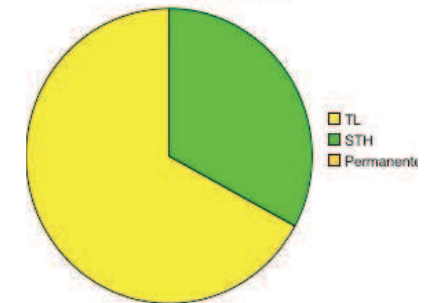
Aujourd'hui : **> 200 ha**

Maintien STH/TL (1/3 : 2/3)

RGA 1988



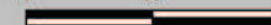
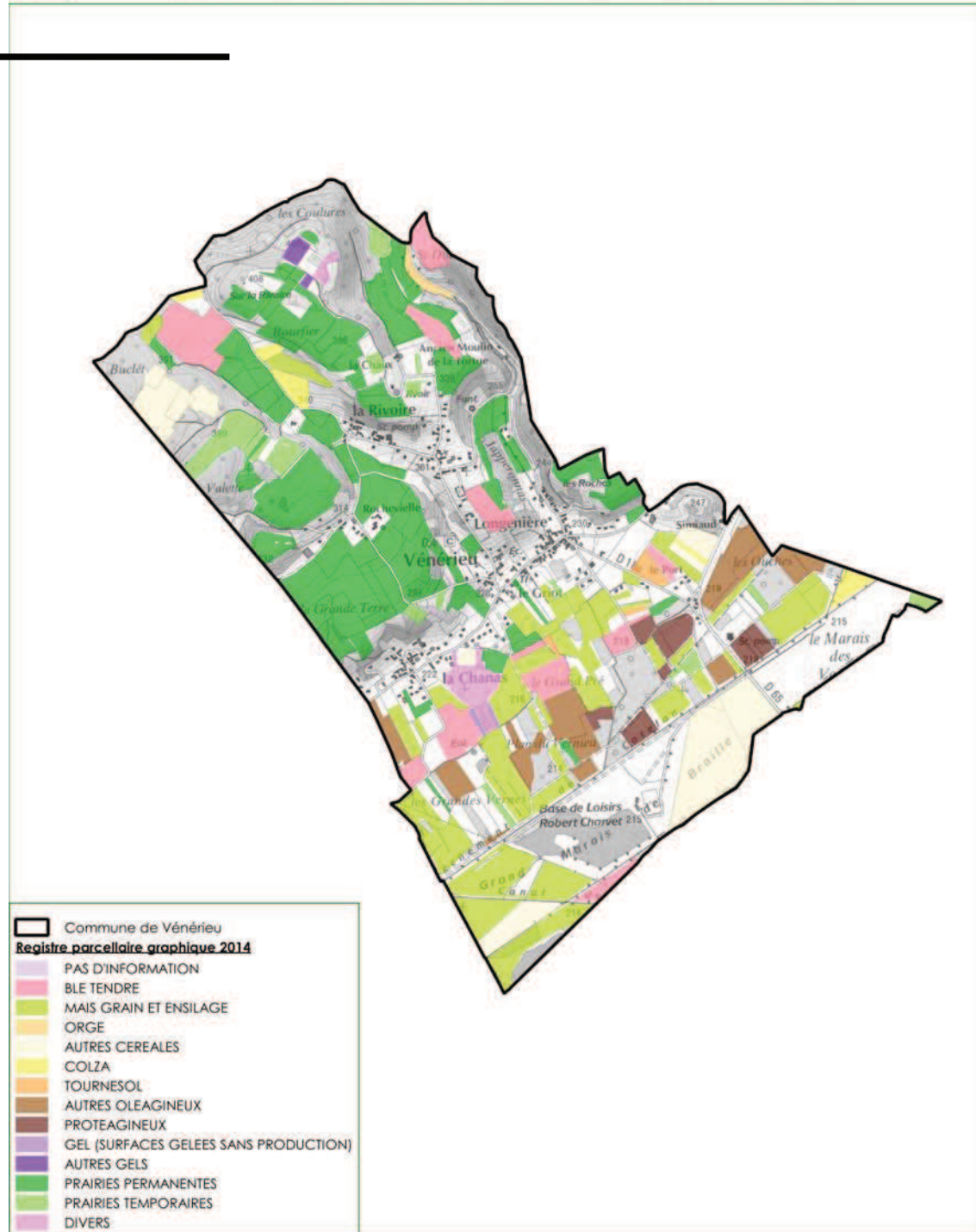
RGA 2010



Agriculture

Orientation polyculture élevage
(bovins viande)

Conversion Agrobiologie 1 exploitation



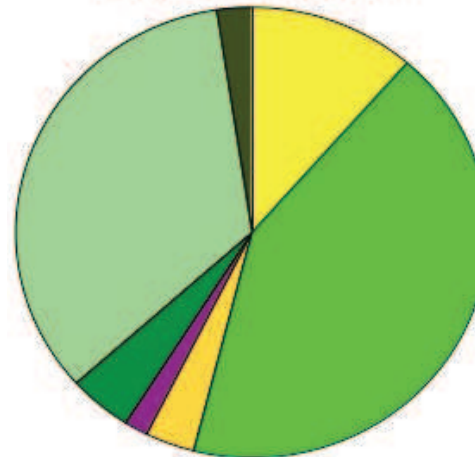
Agriculture

Orientation polyculture élevage
(bovins viande)

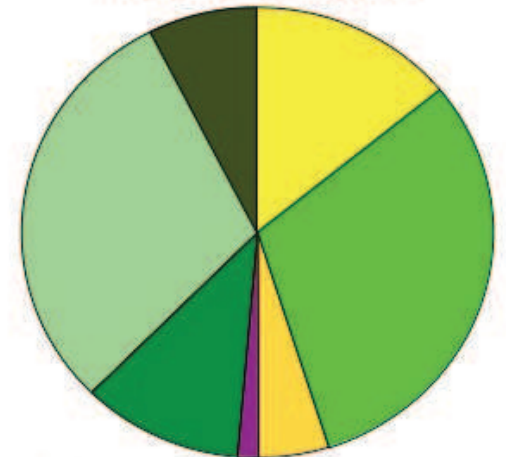
Conversion Agrobiologie 1 exploitation



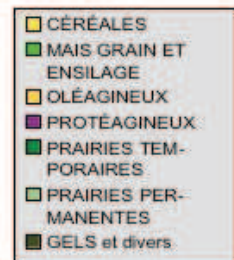
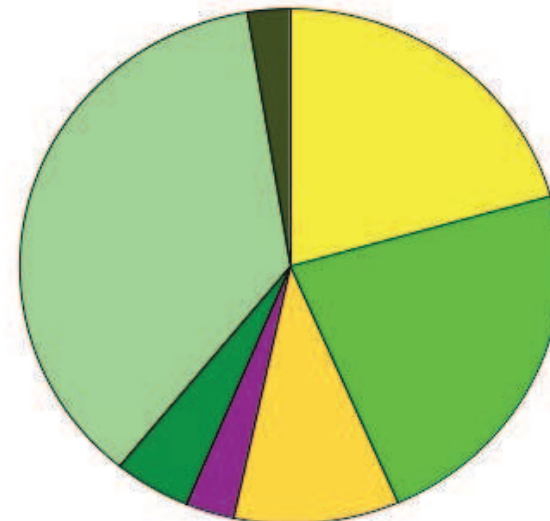
Vénérieu : RPG 2010



Vénérieu : RPG 2012



Vénérieu RPG 2014



Agriculture

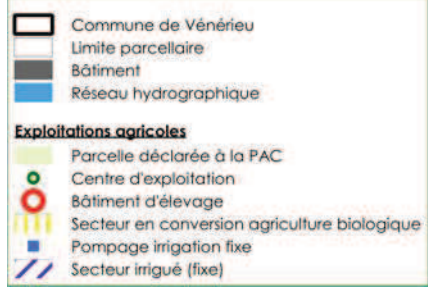
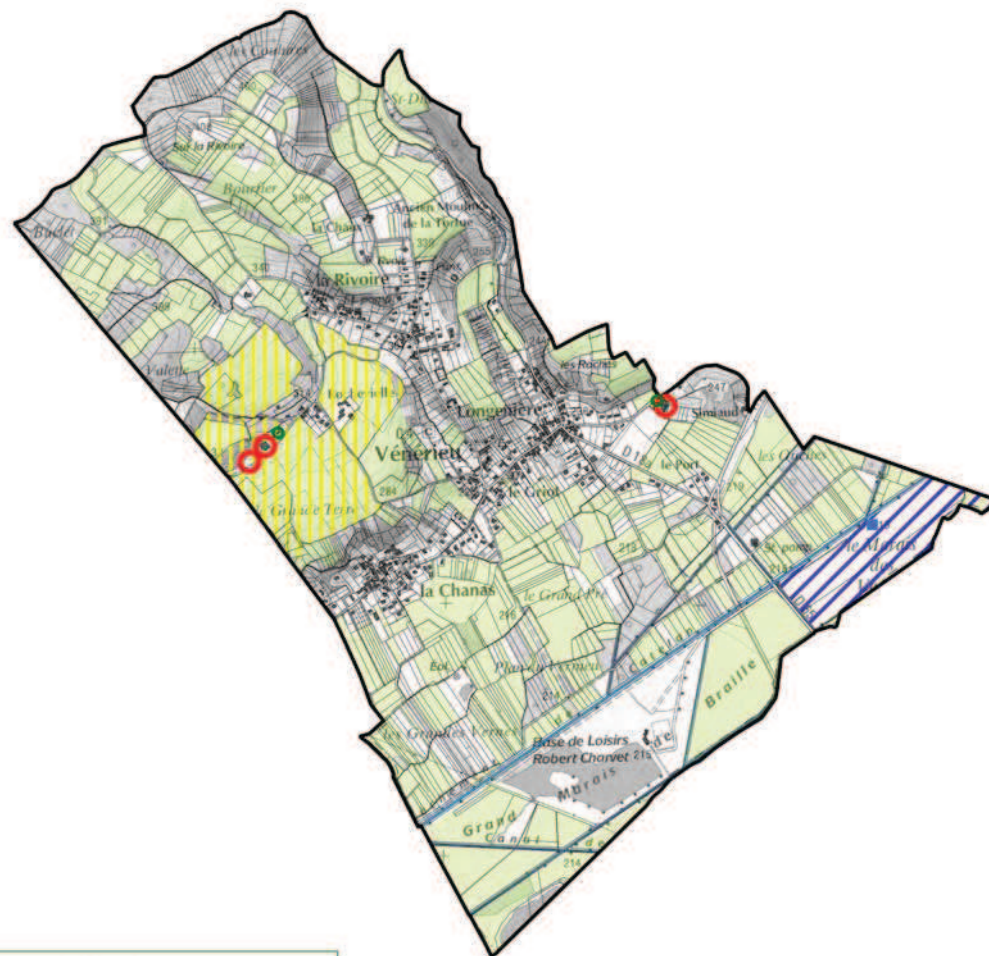
Effets de l'urbanisation

- Consommation de terres agricoles
- Gênes à l'exploitation :
 - mitage,
 - distance aux bâtiments d'élevage,
 - distances d'épandages,
 - circulation des engins et troupeaux

Prise en compte dans le PLU :

- des sols les plus productifs
- des parcelles équipées (irrigation, drainage, serres, vergers, agriculture biologique, contractualisées MAET Natura 2000...
- des bâtiments agricoles, étables notamment (Élevages ICPE : 100 m ; autres application du RSD : distance 50 m dans le cas général, 100 m pour les porcins)

Zonage A



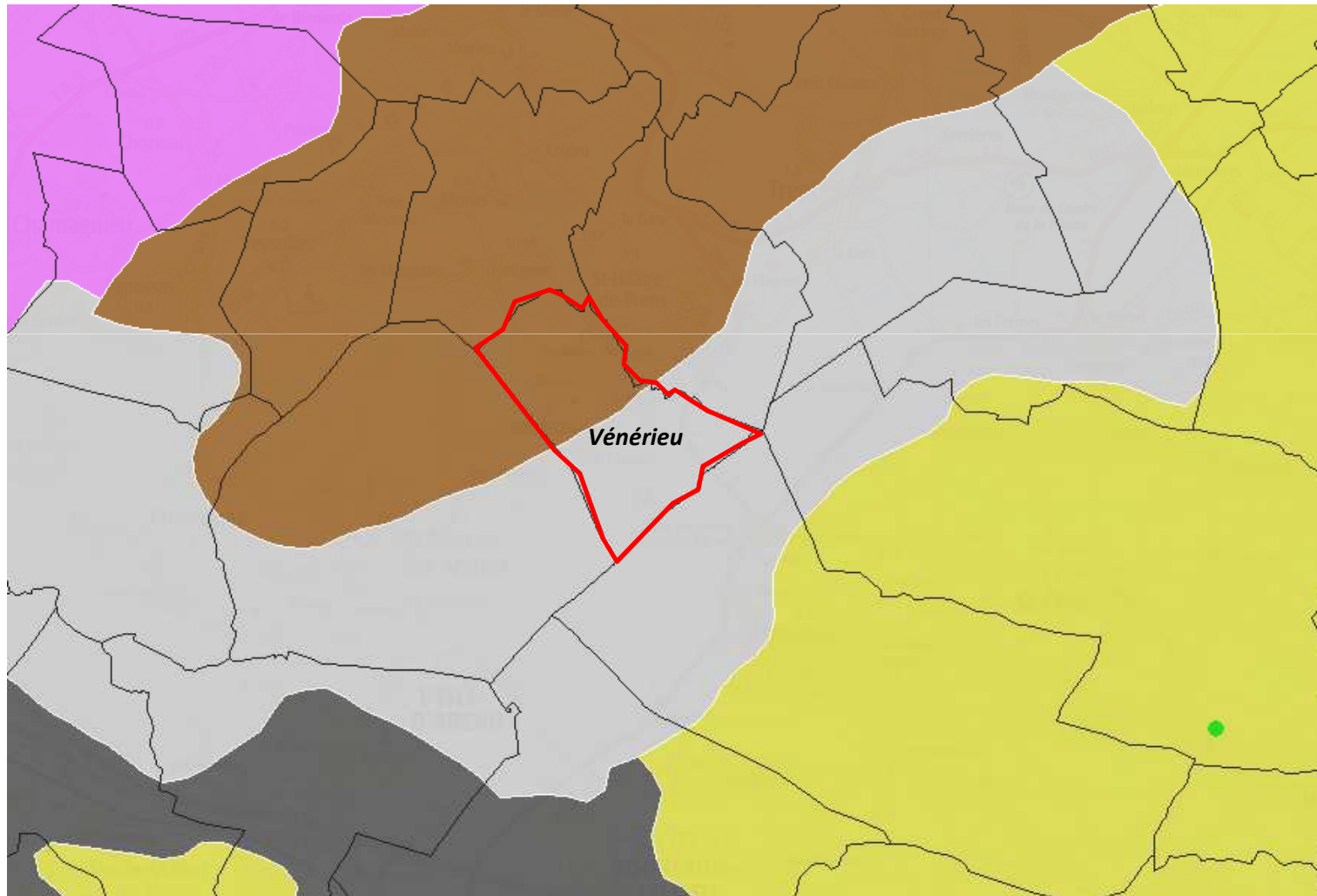


Partie 1_ Territoire et environnement

La dynamique du paysage

La dynamique du paysage _ *Les unités paysagères de la DREAL*

Vénérieu est située à l'interface des unités paysagères du **Plateau de l'Isle Crémieu** et de la **Plaine de Catelan**



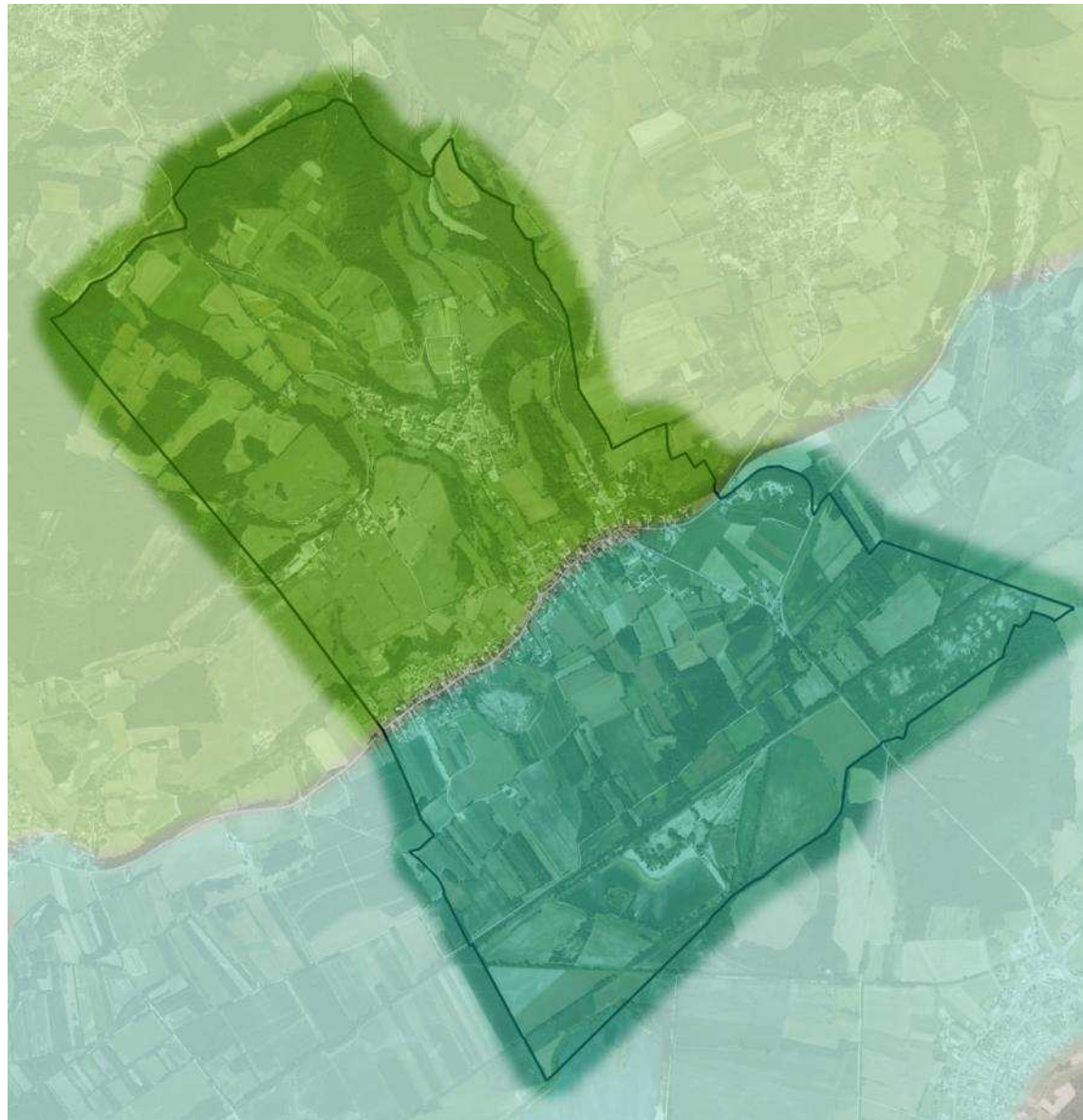
La dynamique du paysage _ *Les entités paysagères*

2 entités paysagères :

-La plaine

-Le massif (terrasse et plateau)

La préservation du paysage garantit la qualité du cadre de vie et le maintien de l'identité de la commune.



La dynamique du paysage _ *Les entités paysagères*

La plaine

- partie Sud de la commune, elle est caractéristique de la plaine du Catelan.

Occupation du sol

Une occupation agricole qui reste majoritaire (*surtout cultures de maïs, un peu de céréales et de légumes, quelques prairies*) **mais un maintien important de secteurs naturels** (marais et peupleraies).

Un secteur parcouru par les **canaux de dessèchement** (de Catelan, de Braille, de Villieu, de St-Marcel) qui sont soulignés par des **alignements d'arbres caractéristiques**.

Présence de la **base de loisirs** avec son étang dans la partie Sud-Est (ancienne carrière).

Existence d'une **ancienne carrière** au Sud de la Chanas, non réhabilitée.



La dynamique du paysage _ *Les entités paysagères*

La plaine

Bâti

Occupation urbaine en lien avec les activités agricoles,

L'**urbanisation** (de la Chanas à Grand Verger) est regroupée sur **la frange Nord de l'entité**, le long des voies en pied de massif (RD18F et RD65F).

Perceptions paysagères

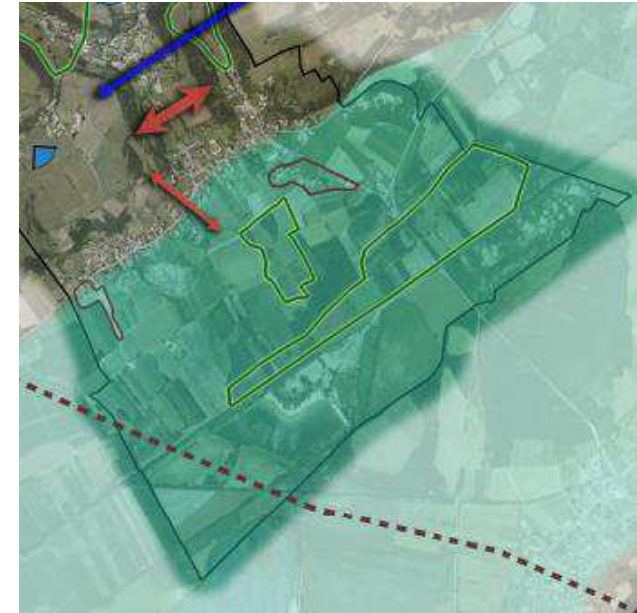
Alternance d'espaces ouverts où la vue porte assez loin et **d'espaces fermés** par les rideaux d'arbres et le maillage bocager, créant un paysage très « séquencé ».

Éléments de fragilité

Développement de l'urbanisation le long des voies et en frange des hameaux originels : absence d'intégration paysagère et de transition entre le milieu urbain et le milieu naturel ou agricole, absence de coupure d'urbanisation (le Port).

Zone de stockage de l'entreprise de BTP peu intégrée dans le paysage.

La ligne THT marque le paysage

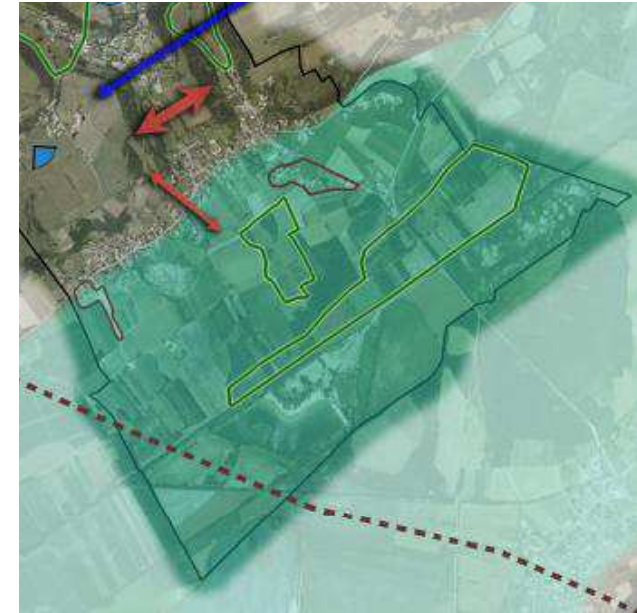


La dynamique du paysage _ *Les entités paysagères*

La plaine

Enjeux

- Préserver ce secteur agricole à fort potentiel agronomique.
- Préserver les espaces naturels identitaires (marais, milieu humide) et leur vocation écologique.
- Maintenir le maillage végétal caractéristique.
- Requalifier les équipements et les abords de la base de loisirs qui est un des moteurs économiques de la commune.



La dynamique du paysage _ *Les entités paysagères*

Le massif

- les coteaux,
- les terrasses,
- les vallons encaissés.



La dynamique du paysage _ *Les entités paysagères*

Le massif

Une occupation du sol dictée par la topographie

Les terrasses: *activité agricole* avec majoritairement des prairies et quelques secteurs de cultures (blé, maïs, orge, colza).

Les coteaux, caractérisés par des pentes fortes (dénivelé de 25 à 50m) rendant la mécanisation impossible, sont partagés entre des *boisements naturels*, des *prairies*, des *secteurs d'enfrichement* suite à la déprise agricole.

Les vallons encaissés encadrent les deux cours d'eau de la commune (ruisseau de Japperonnas et le ruisseau du vallon de la Rivoire). Les vallons sont *essentiellement boisés* et présentent des versants très raides.



La dynamique du paysage _ *Les entités paysagères*

Le massif

Bâti

Occupation urbaine sur **les terrasses** (La Rivoire, Rochevieille) et en partie avale du **vallon de Japperonnas** (La Combe). **Tissu urbain assez dense**, en lien avec l'activité agricole.

Des **extensions pavillonnaires** qui s'étirent linéairement le long des voies dans les secteurs les mieux exposés.



La dynamique du paysage _ *Les entités paysagères*

Le massif

Perceptions paysagères

La topographie vallonnée et le maillage végétal (haies, bosquets) créent des **micros paysages**, dont certains sont remarquables : large vallon en direction de Frétnignier, « plateau » à la Chaux, combe de Japperonnas.

Les **boisements** dans les combes et sur les coteaux servent **d'écrin végétal aux espaces agricoles**.

Covisibilité forte avec le château de Mont Plaisant depuis La Rivoire et Rochevieille.

Points de vue sur 180° depuis la Chaux (Nord, Est, Sud) et point de vue sur la plaine depuis Rochevieille.

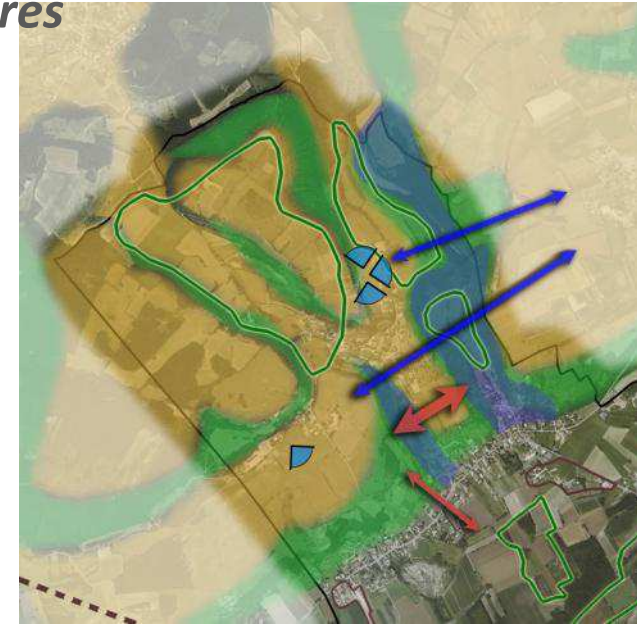


La dynamique du paysage _ *Les entités paysagères*

Le massif

Éléments de fragilité

Développement de l'urbanisation sous forme **pavillonnaire** qui perturbe la lisibilité de l'enveloppe des hameaux et mite le paysage.



Enjeux

- Préserver la vocation agricole des secteurs les plus plats.
- Maintenir le maillage végétal caractéristique
- Préserver la silhouette originelle des hameaux et protéger les coupures d'urbanisation (Moillan, La Chanas/Le Griot)
- Préserver les cônes de vue et les secteurs de covisibilité
- Préserver la vocation naturelle des vallons pour leurs fonctions paysagères et écologiques



La dynamiques du paysage _ *Enjeux et outils*

- > Pérenniser la vocation et la qualité des espaces agricoles → ***classement en zone agricole***
 - > Préserver les espaces naturels identitaires (marais, milieu humide, peupleraies) → ***classement en zone naturelle***
 - > Maintenir le maillage végétal caractéristique (peupliers et haies) → ***classement en zone naturelle, classement au titre de l'article L123-1-5 III.***
- 2°
- > Préserver la silhouette originelle des hameaux et les coupures d'urbanisation → ***classement en zone naturelle ou agricole inconstructible***
 - > Préserver les cônes de vue et les secteurs de covisibilité → ***classement en zone naturelle ou agricole inconstructible***
 - > Préserver les secteurs les plus remarquables de toute construction → ***classement en zone naturelle ou agricole inconstructible***

La dynamique du paysage _ Patrimoine bâti

Les constructions singulières (maison bourgeoise, ancienne gare, maison forte, château, moulin ...)

Les hameaux et anciennes fermes dauphinoises

- Construction en pierres calcaires maçonnées
- Linteaux en pierre
- Portes de granges avec linteau voûté
- Plusieurs volumes alignés ou organisés en L
- Gabarits R+1 ou R+2
- Pentes de toiture importante, peu de débord
- Murs de clôtures en pierres

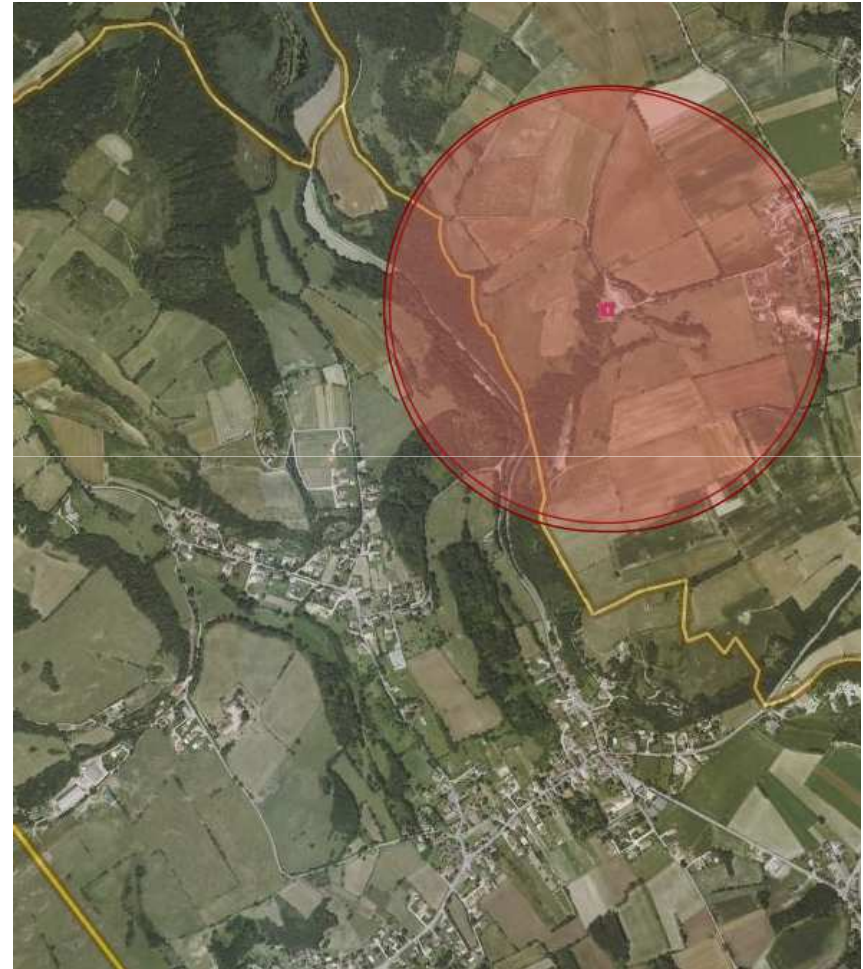
Le petit patrimoine

Fours, lavoirs, bassins, fontaines, croix ...



La dynamique du paysage _ *Patrimoine bâti*

La commune est également impactée par le **périmètre de protection des monuments historiques du château de Mont Plaisant** (monument inscrit) situé sur la commune de Saint-Hilaire-de-Brens. Toutefois ce périmètre n'apporte que peu de contraintes car il concerne une zone naturelle de la commune où il y a peu de constructions.



La dynamique du paysage _ *Patrimoine végétal*

Parcs et jardins accompagnent certains bâtiments remarquables :

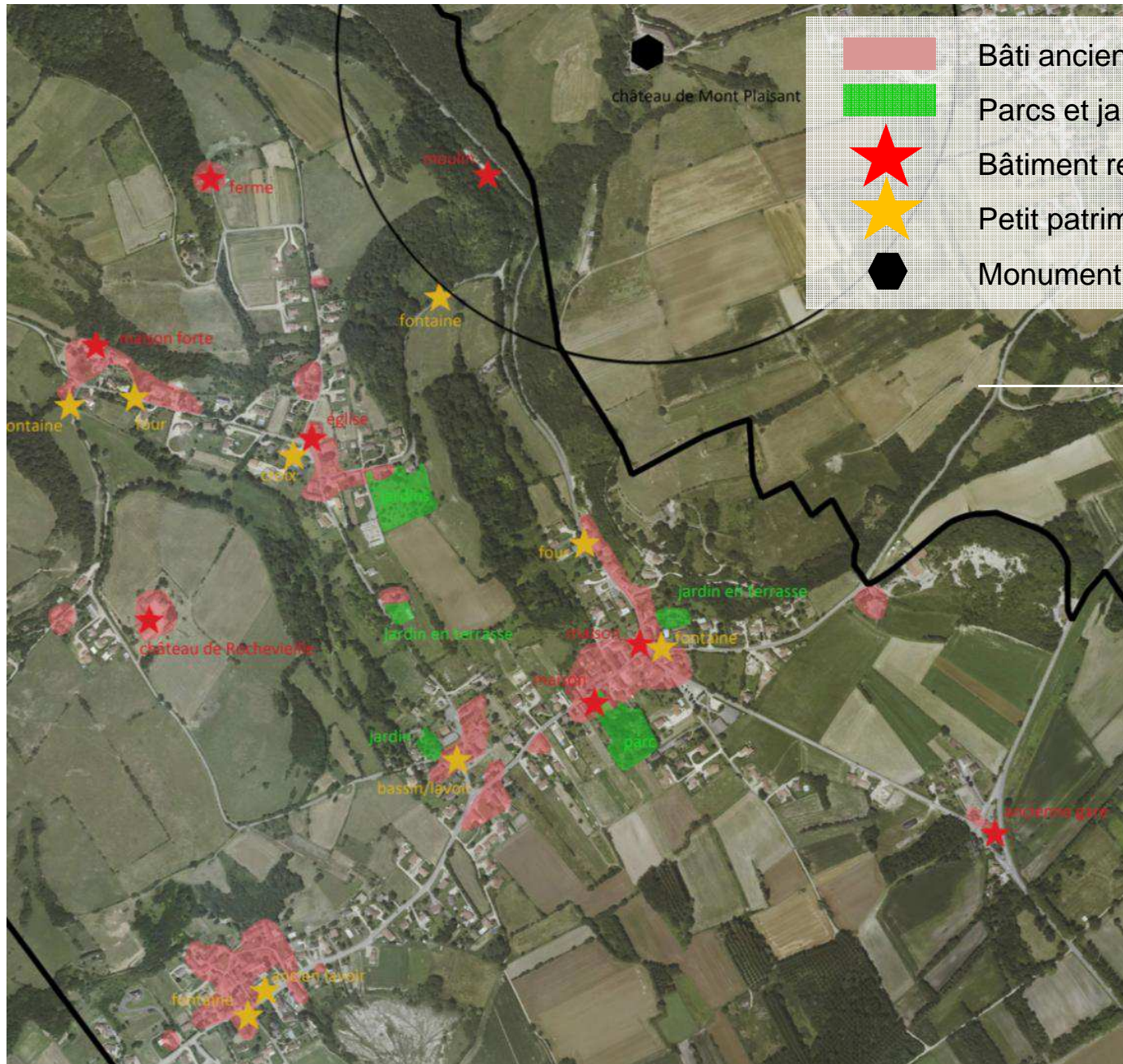
-ils mettent en valeur le bâti






-ils permettent dans certains cas une transition entre espaces urbains et agricoles

-ils servent d'éléments de repère dans le paysage



La dynamique du paysage _ Patrimoine – carte de synthèse



-  Bâti ancien
-  Parcs et jardins remarquables
-  Bâtiment remarquable
-  Petit patrimoine (fours, bassins lavoirs...)
-  Monument historique

La dynamiques du paysage _ *Enjeux et outils*

> Sauvegarder le caractère des constructions ou groupes de constructions vernaculaires → *classement au titre de l'article L123-1-5 III. 2°*

> Protéger les éléments végétaux remarquables → *classement au titre de l'article L123-1-5 III. 2° ou du L130-1 (EBC), classement en zone naturelle*



Partie 2 _ Activités humaines

Dynamiques démographiques

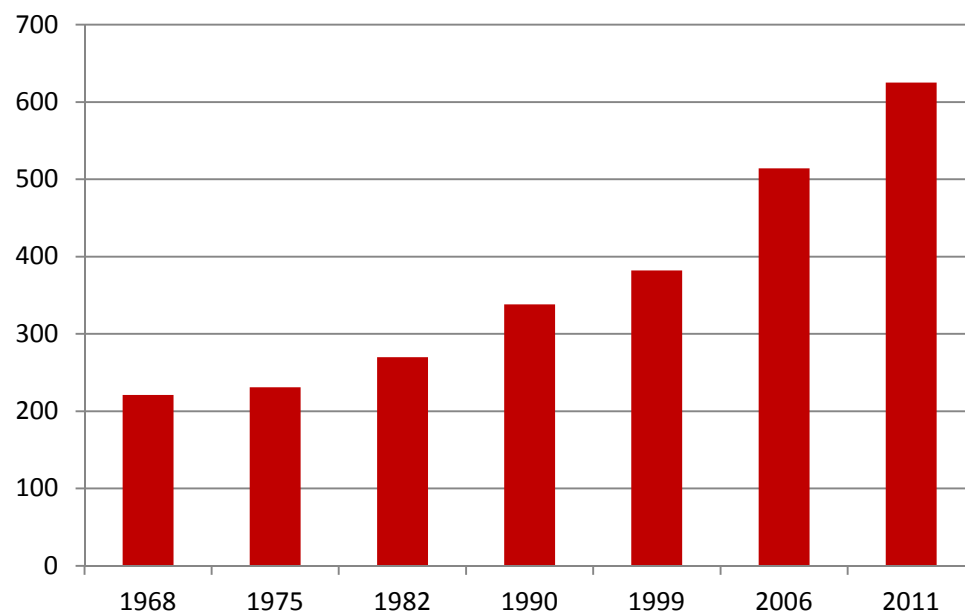
Un point de départ :

comprendre les besoins en logements

Dynamiques démographiques _ *Comprendre les besoins en logements*

Evolution de la population communale

**Evolution de la population communale
entre 1968 et 2011**



Une population multipliée quasiment par 3 depuis 1968, avec une croissance démographique globalement forte depuis 1975.

On note deux périodes de très forte hausse : entre 1982 à 1990 et depuis 2000.

Population

	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011
Vénérieu	221	231	270	338	382	514	625

Taux d'évolution

	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99	1999-06	2006-11
Vénérieu	4,5%	16,9%	25,2%	13,0%	34,6%	21,6%

Dynamiques démographiques _ *Comprendre les besoins en logements*

Comparaison intercommunale

Une évolution comparée qui montre un poids démographique croissant du canton à l'échelle du département, et un poids démographique de Vénérieu dans le canton qui a augmenté depuis 1999 après une période de baisse constante entre 1968 et 1999.

Population

	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011
Vénérieu	221	231	270	338	382	514	625
Canton de Crémieu	12 716	14 670	18 574	22 501	25 932	29 480	31 970
Dépt. Isère	767 678	860 339	936 771	1 016 228	1 094 006	1 169 491	1 215 212
Vénérieu/Canton	1,74%	1,57%	1,45%	1,50%	1,47%	1,74%	1,95%
Vénérieu/Isère	0,03%	0,03%	0,03%	0,03%	0,03%	0,04%	0,05%
Canton/Isère	1,66%	1,71%	1,98%	2,21%	2,37%	2,52%	2,63%

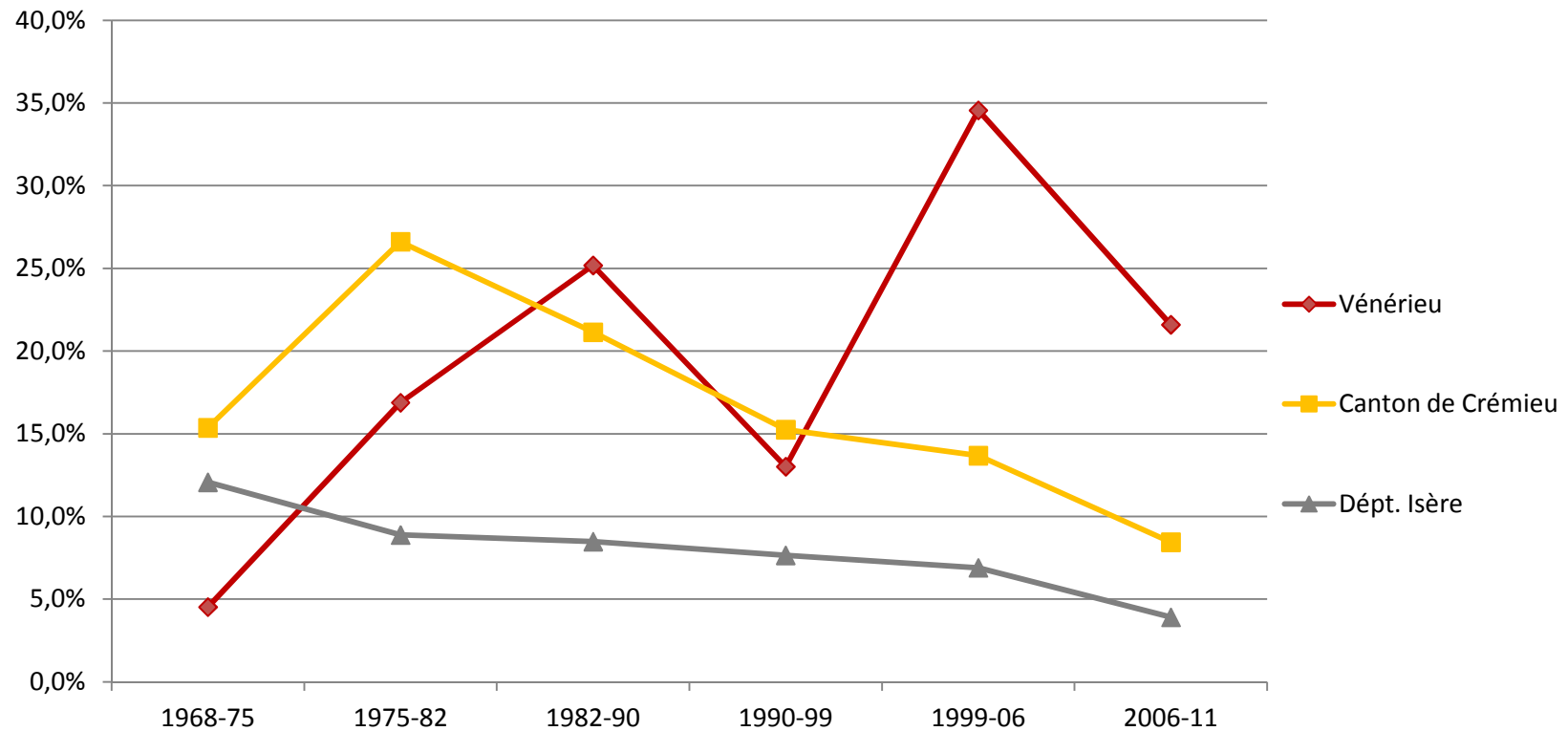
Taux de variation annuel moyen

	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99	1999-06	2006-11
Vénérieu	0,6	2,2	2,8	1,4	4,3	4,0
Canton de Crémieu	2,0	2,8	2,5	2,1	1,6	1,4
Dépt. Isère	1,6	1,2	1,0	0,8	1,0	0,8

Dynamiques démographiques _ Comprendre les besoins en logements

Comparaison intercommunale

Evolution du taux d'évolution de population entre 1968 et 2011

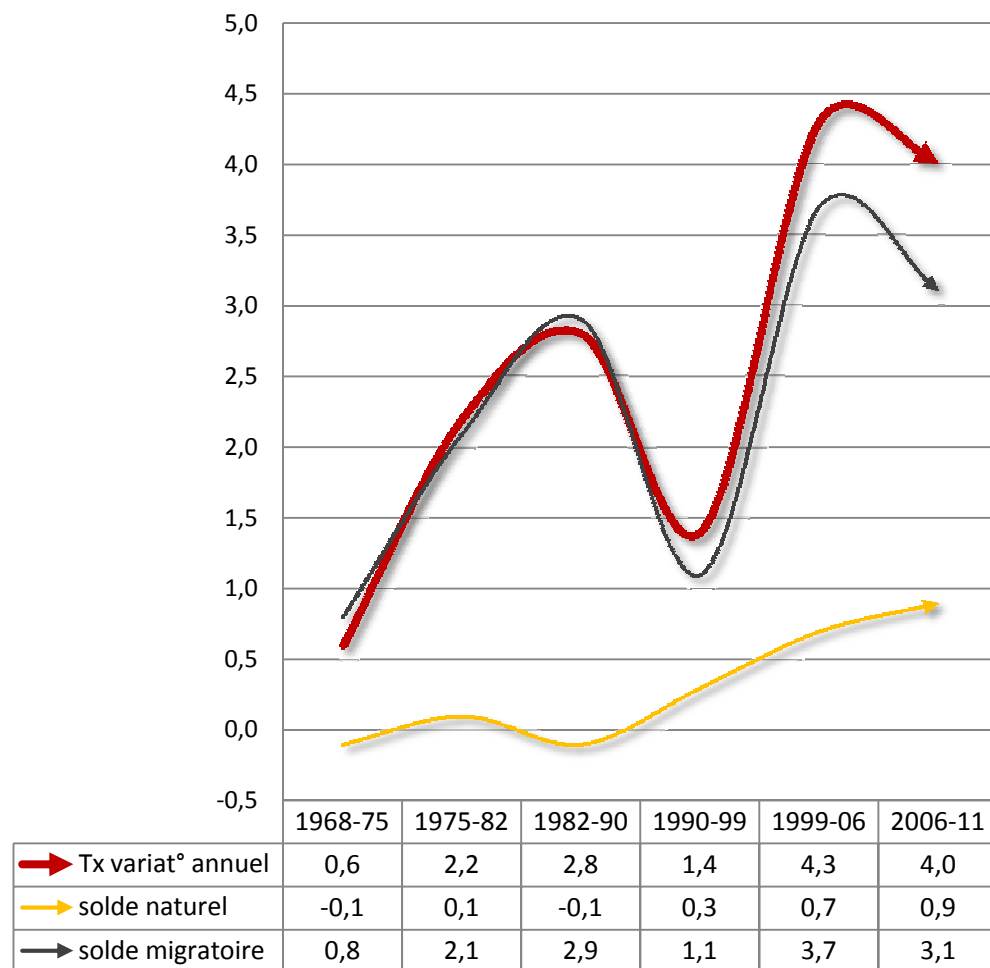


⇒ Une commune toujours attractive, qui ne suit pas la tendance du canton.

Dynamiques démographiques _ Comprendre les besoins en logements

Les facteurs d'évolution démographique

Facteurs d'évolution démographique sur la commune
source. INSEE recensement 2011



Une croissance essentiellement liée au solde migratoire, avec un solde naturel stable et quasi nul jusqu'en 2000, mais en hausse depuis, conséquence de l'augmentation du solde migratoire (plus d'arrivées de jeunes ménages, donc de naissances).

Un solde migratoire très important depuis 2000, qui traduit la forte évolution démographique sur cette période, avec plus de 4% de variation annuelle.

Dynamiques démographiques _ Comprendre les besoins en logements

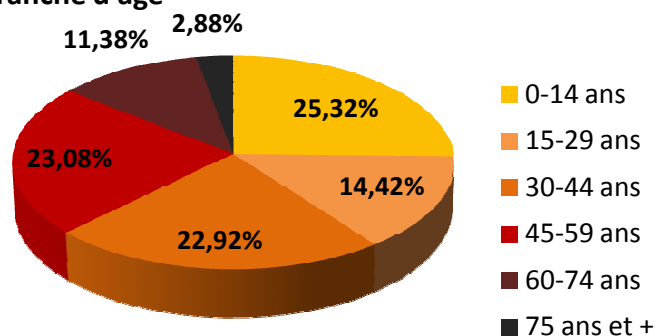
Répartition de la population par âge

63 % des habitants ont moins de 45 ans, 40 % ont moins de 30 ans

Une moyenne d'âge légèrement en dessous de la moyenne nationale (36,5 contre 39 ans)

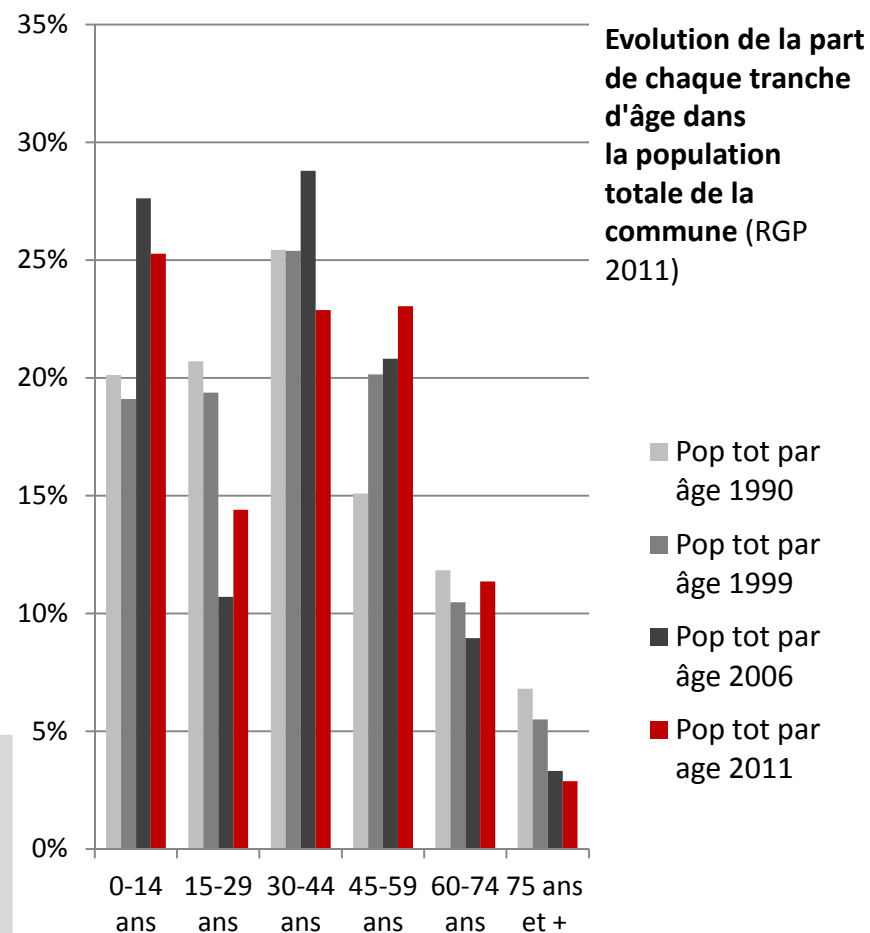
MAIS sur la période 1990-2011, globalement les tranches d'âge < 45 ans ont vu leur poids dans la population totale diminuer (à l'exception des 15-29 ans), alors que les + de 45 ans voient leur poids augmenter, même si on peut noter une légère réduction des 75 ans et + sur la période récente.

Répartition de la population communale par tranche d'âge



- accroissement structurel de la part des plus de 60 ans
- des jeunes représentant environ 40% depuis 1990
- **Un indice de jeunesse qui reste élevé (2,29; 1,54 dans le canton et 1,22 dans l'Isère)**

- ⇒ l'anticipation nécessaire du phénomène de vieillissement et de la dépendance
- ⇒ Poursuivre une diversification de l'offre de logements pour « maintenir et capter » les jeunes



Dynamiques démographiques _ *Comprendre les besoins en logements*

Répartition de la population par âge

⇒ Enjeu de mixité générationnelle :

- Anticiper les besoins en logements et en services liés au vieillissement, ainsi que le renouvellement à attendre du parc urbain (cessions de pavillons, divisions parcellaires...)

- Poursuivre la réponse aux besoins des jeunes pour leur permettre de se stabiliser, voire de s'installer sur la commune,

⇒ Enjeu d'urbanité également : pérennité des équipements du village (notamment l'école), animation, vie locale...

⇒ **Diversifier les formes d'habitat pour diversifier la population : des logements adaptés aux personnes âgées comme aux jeunes** (plus petites tailles, logements locatifs aidés ou intermédiaires, logements à proximité des services et des transports collectifs...)

⇒ **Densifier pour limiter le prix d'accession ?**

Dynamiques démographiques _ Comprendre les besoins en logements

Taille des ménages

Des ménages dont la taille moyenne est plus grande qu'à l'échelle nationale et départementale :

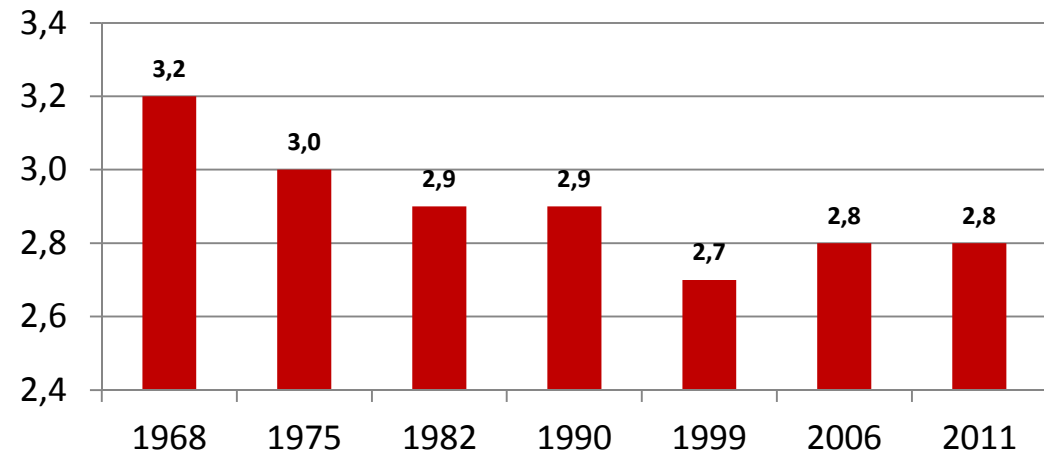
2,8 pers/logt en 2011, contre 2,6 pour le canton de Crémieu et 2,3 dans l'Isère)

⇒ Une commune rurale qui reste familiale, et qui reste attractive pour les familles avec enfants désireuses de profiter du cadre de vie de la campagne tout en bénéficiant des services urbains à proximité.

Des ménages cependant de plus en plus petits, bien que la baisse se soit stabilisée ces dernières années :

3,2 personnes par ménage en 1968, 2,8 en 2011 mais 2,7 en 1999 ; 2,66 estimés fin 2025 (*moyenne 1990-2006 de -0,035 pers. par an/logt, moy estimée 2015-2025: -0,012, soit la moyenne nationale*)

Evolution de la taille des ménages de la commune



Dynamiques démographiques _ Comprendre les besoins en logements

Taille des ménages

Evaluation de l'évolution démographique pour répondre aux objectifs du SCOT

	Pop totale	taille moyenne ménages (TMM)	nb ménages/ résidences ppales (projets en cours et objectifs SCOT)	nb annuel nles résidences ppales construites	nb nles résidences ppales (cumulés) construites	nb résidences ppales nécessaire pour répondre à diminution TMM	nb logements annuels permettant la croissance démographique	nb logements cumulés nécessaires pour répondre à diminution TMM	nb logements cumulés nécessaires pour répondre à diminution TMM	%age croiss démogr
2012	667	2,80	224	11	11					
2013	655	2,79	235	9	20					-1,8%
2014	677	2,78	244	7	27					3,4%
2015	694	2,76	251	4	31	241				2,4%
2016	702	2,75	255	4	35	242	2,9	1	2,9	1,2%
2017	710	2,74	259	4	39	243	2,9	1	4,0	1,1%
2018	717	2,73	263	4	43	245	2,9	1	5,0	1,1%
2019	725	2,72	267	4	47	246	2,9	1	6,1	1,1%
2020	733	2,70	271	4	51	247	2,9	1	7,2	1,0%
2021	740	2,69	275	4	55	248	2,9	1	8,3	1,0%
2022	748	2,68	279	4	59	249	2,9	1	9,4	1,0%
2023	755	2,67	283	4	63	250	2,9	1	10,5	1,0%
2024	762	2,66	287	4	67	251	2,9	1	11,7	1,0%

Dynamiques démographiques _ *Comprendre les besoins en logements*

Taille des ménages

⇒ Enjeu :

- **Compter 287 résidences principales fin 2024 contre 224 en 2012 et 244 en 2014, pour maintenir le nombre d'habitants (2015) :**
construire 12 nouveaux logements pour répondre au phénomène de desserrement des ménages (soit 33% des constructions programmées dans le cadre des objectifs du SCOT sur 10 ans – 36 lgts)
- **Des objectifs du SCOT qui devraient permettre d'atteindre 13,5 % de croissance sur 10 ans (+68 habitants), soit 1,2 % en moyenne/an (contre 4%/an entre 2006 et 2011)**

Dynamiques démographiques _ Comprendre les besoins en logements

Niveau de revenus

⇒ Enjeu de mixité sociale :

Une sociologie communale potentiellement « excluante » : une population qui globalement a des revenus assez importants, ce qui peut entraîner une hausse des prix du foncier.

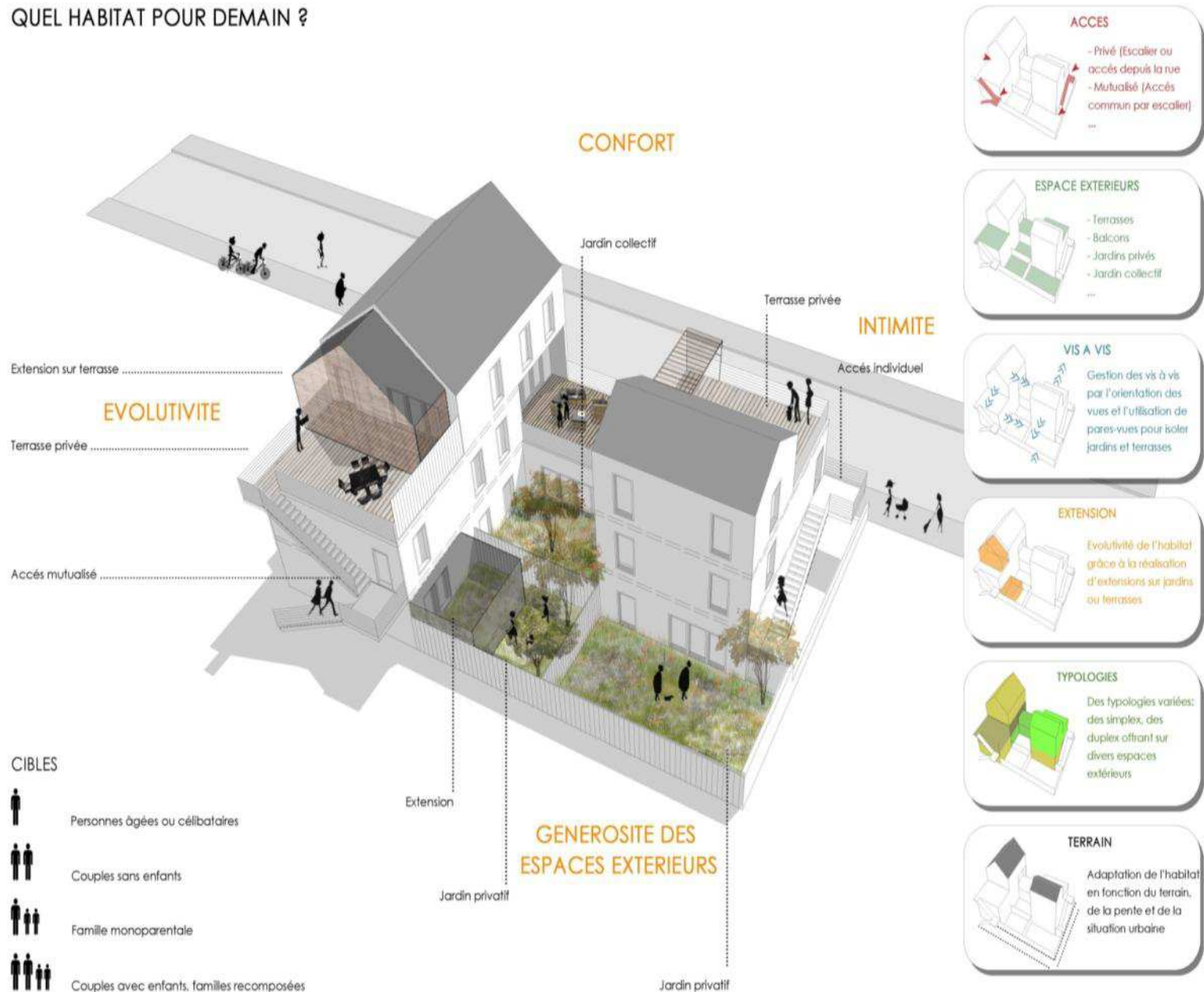
2011	Revenu net déclaré moyen	Impôt moyen	Part des foyers imposables	Revenu net déclaré moyen des foyers imposables	Part des foyers non imposables	Revenu net déclaré moyen des foyers non imposables
Vénérieu	30 369,00 €	1 674,00 €	72,5%	37 032,00 €	27,5%	12 832,00 €
Canton de Crémieu	28 443,00 €	1 437,00 €	66,6%	36 593,00 €	33,4%	12 218,00 €
Bourgoin-Jallieu	21 144,00 €	1 005,00 €	53,7%	30 711,00 €	46,3%	10 036,00 €
Grand Lyon	27 514,00 €	1 963,00 €	61,5%	38 465,00 €	38,5%	10 034,00 €
Département de l'Isère	25 883,00 €	1 407,00 €	61%	35 530,00 €	39%	10 719,00 €
France métropolitaine	25 380,00 €	1 573,00 €	57%	36 864,00 €	43%	10 160,00 €

⇒ Un possible impact de la sociologie de la population sur les prix fonciers/immobiliers

Dynamiques démographiques _ Comprendre les besoins en logements

Diversifier l'offre de logements : la piste de l'habitat intermédiaire...

QUEL HABITAT POUR DEMAIN ?





Partie 2 _ Activités humaines

Habitat

Un point de départ :
comprendre les besoins en logements

Habitat _ Le parc immobilier : des logements pour quels usages ?

Mode d'occupation

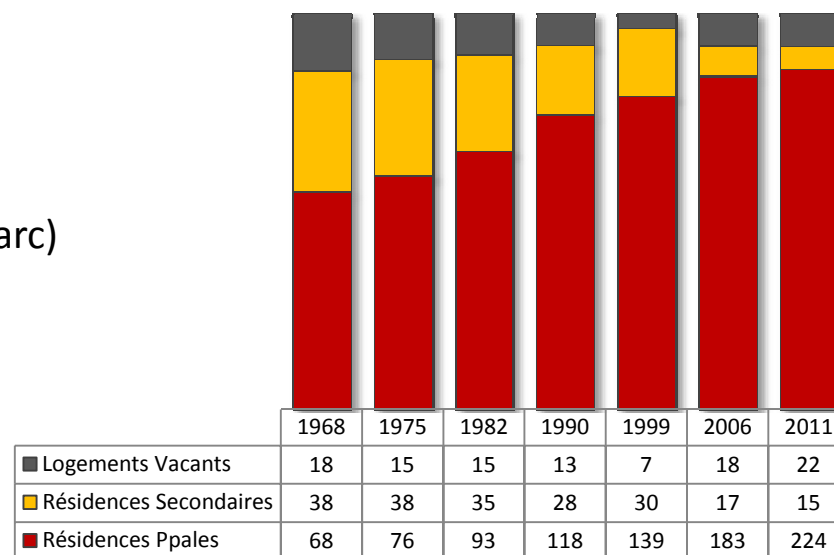
>261 logements en 2011, contre 176 fin 1999, soit **une augmentation de 85 logements en 12 ans**, pour un rythme annuel moyen de 7,1 nouveaux logements par an (contre une moyenne de 1,7 logements/an entre 1990 et 1999).

> **224 résidences principales**, 15 résidences secondaires (soit 5,7% du parc) et 22 logements vacants (soit 8,4% du parc)

⇒ **Une population qui a augmenté et qui s'est fixée : part des résidences secondaires divisée par 2,5 en 40 ans** (de 30,6 % à 5,7% du parc)

⇒ **Des logements mobilisables dans le parc vacant (problème de vétusté?)**

Evolution du parc immobilier de la commune
source. INSEE recensement 2011



	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011
Parc	124	129	143	159	176	218	261
Résidences Ppales	68	76	93	118	139	183	224
	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99	1999-06	2006-11	
Taux annuel d'évolution	0,6%	1,6%	1,4%	1,2%	3,4%	3,9%	
Taux de variation	4,0%	10,9%	11,2%	10,7%	23,9%	19,7%	
Résidences Secondaires	38	38	35	28	30	17	15
% RS	30,6%	29,5%	24,5%	17,6%	17,0%	7,8%	5,7%
Logements Vacants	18	15	15	13	7	18	22
% LV	14,5%	11,6%	10,5%	8,2%	4,0%	8,3%	8,4%

Habitat _ Le parc immobilier : des logements pour quels usages ?

Statut des occupants

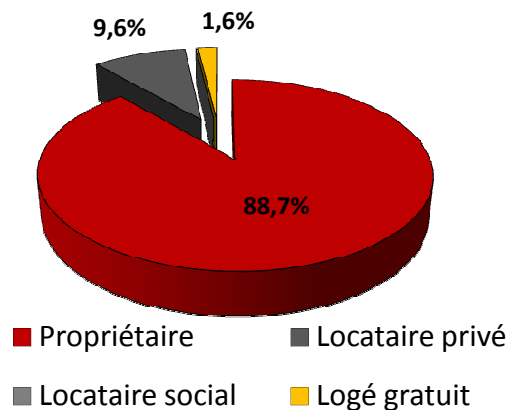
	1999		2006		2011		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre de personnes
Propriétaire	113	81,3%	169	91,8%	198	88,4%	562
Locataire privé	19	13,7%	15	8,2%	21	9,4%	53
Locataire social	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0
Logé gratuit	7	5,0%	0	0,0%	4	1,8%	10
	139		184		224		

En 2011, **88,4 % de propriétaires**, une augmentation de 7 points par rapport à 1999.

En 2011, **9,4 % de locataires** et aucun logement en locatif social, le parc n'en contenant pas un seul.

Statut d'occupation des résidences principales de la commune en 2011

source. INSEE recensement 2011



⇒ Un mode d'occupation des logements qui ne laisse pas beaucoup de place à la diversification.

⇒ l'absence d'une offre en logements sociaux

Habitat _ Le parc immobilier : des logements pour quels usages ?

Une large prédominance de la maison individuelle

> **97 % des logements en individuel, 3 % en collectif**, contre 87-13 à l'échelle du canton : caractéristique d'une commune plutôt rurale.

	Vénérieu			Canton de Crémieu		
	1999	2006	2011	1999	2006	2011
maison	176	217	251	9 530	10 752	11 728
appartement	0	1	8	997	1 390	1 674
	176	218	259	10 527	12142	13 402

⇒ Une très forte homogénéité du parc de logements sur la commune

Taux d'évolution entre 1999 et 2011		
	Maison	Appartement
Vénérieu	42,6%	-
Canton de Crémieu	23,1%	67,9%

Habitat _ Le parc immobilier : des logements pour quels usages ?

	Individuels purs	Individuels groupés	Logements collectifs	TOTAL		MOYENNE ANNUELLE
1990	5	0	0	5	33	3
1991	4	0	0	4		
1992	1	0	0	1		
1993	0	0	0	0		
1994	1	0	0	1		
1995	4	0	0	4		
1996	0	0	0	0		
1997	1	1	0	2		
1998	6	0	2	8		
1999	8	0	0	8		
2000	9	0	0	9	40	7
2001	11	0	0	11		
2002	6	0	0	6		
2003	5	6	0	11		
2004	3	0	0	3		
2005	2	0	3	5	87	8
2006	5	0	0	5		
2007	6	1	0	7		
2008	9	0	0	9		
2009	4	0	2	6		
2010	4	4	0	8		
2011	9	8	2	19		
2012	7	4	0	11		
2013 (autorisés)	9	0	0	9		
2014 (autorisés)	7	0	0	7		
2015 (autorisés)	1	0	0	1		
TOTAL	127	24	9	160	logts	
MOYENNE ANNUELLE 2000- 2004	7	1	0	8		
MOYENNE ANNUELLE 2005- 2015	6	2	1	7,9		

Un rythme de constructions relativement stable sur les 25 dernières années (6 logements réalisés/an en moyenne).

Entre 1990 et 2015, environ 79% de logements produits en individuel, 15% en groupés et 6% en collectif

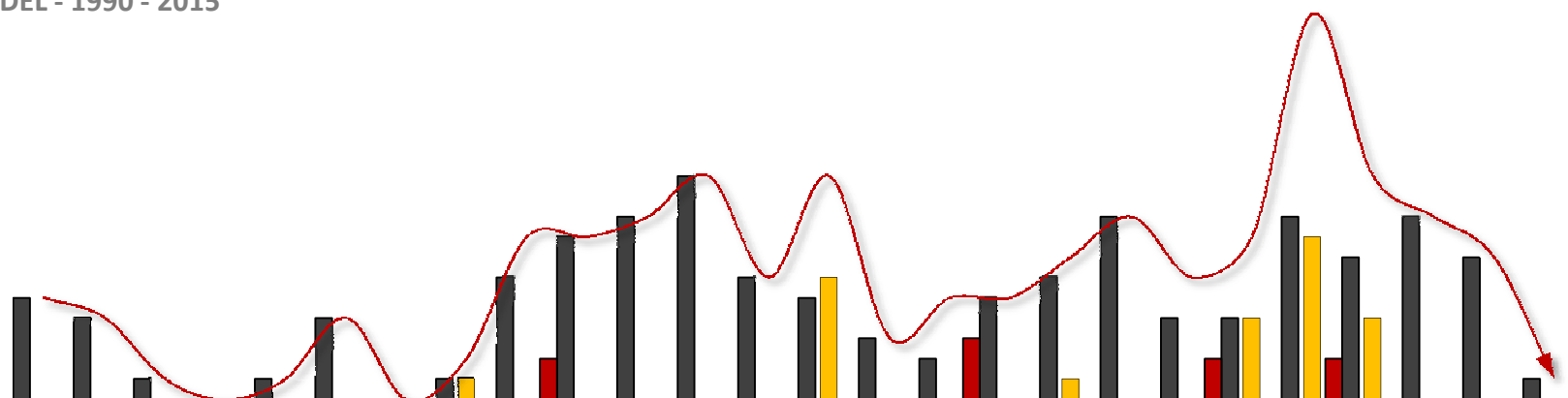
Entre 2005 et 2015, 72 % en individuel, 20 % en groupé et 8% en collectif marquant un début de diversification de l'offre.

Habitat _ Le parc immobilier : des logements pour quels usages ?

Une large prédominance de la maison individuelle, qui s'atténue peu à peu

Rythme dans la construction de logements commencés depuis le 01 janv. 1990 à aujourd'hui

source. SITADEL - 1990 - 2015



	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 (aut orisé s)	2014 (aut orisé s)	2015 (aut orisé s)
■ Individuels purs	5	4	1	0	1	4	0	1	6	8	9	11	6	5	3	2	5	6	9	4	4	9	7	9	7	1
■ Individuels groupés	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	6	0	0	0	1	0	0	4	8	4	0	0	0
■ Logements collectifs	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0
➔ TOTAL	5	4	1	0	1	4	0	2	8	8	9	11	6	11	3	5	5	7	9	6	8	19	11	9	7	1

⇒ **Objectif du PLU :**

Poursuivre la diversification de l'offre de logements enregistrée depuis 2009 en faveur de l'individuel groupé (plus favorables aux jeunes primo-accédants ou aux personnes âgées) et de l'intermédiaire, en particulier sur le centre-bourg

⇒ *Enjeu des OAP, du règlement, pour tenir compte de l'environnement bâti*

Habitat _ Le parc immobilier : des logements pour quels usages ?

Tailles des logements :

des logements plus grands que la moyenne mais dont la taille n'augmente plus

4,8 pièces par logement en moyenne

(50 % des ménages ne comptent pas d'enfants mais taille des ménages encore élevée à 2,8pers/men) contre 4,1 à l'échelle du département et 4 à l'échelle nationale

Une taille moyenne qui diminue légèrement, à la différence des tendances :

stabilité pour le canton et le département, et +0,2 pièce à l'échelle nationale.

	1999		2006		2011		
1 pièce	2	1,4%	3	1,6%	3	1,3%	
2 pièces	5	3,6%	5	2,7%	4	1,8%	
3 pièces	19	13,7%	18	9,8%	23	10,3%	
4 pièces ou +	113	81,3%	48	26,1%	76	33,9%	86,6%
			110	59,8%	118	52,7%	
	139	100,0%	184	100,0%	224	100,0%	

⇒ Une évolution liée :

- à la pression foncière : parcelles plus petites qu'auparavant
- à des besoins qui évoluent : taille des ménages qui diminue, vieillissement de la population...

	Vénérieu		Canton de Crémieu	Dépt. Isère
	2011	2006	2011	2011
Ensemble des résidences principales	4,8	4,9	4,7	4,1
maison	4,8	4,9	4,9	5
appartement	3,7	6,0	3,0	3,2

Habitat _ Le parc immobilier : des logements pour quels usages ?

Ancienneté du parc de logements

Un parc plutôt récent : un tiers des logements date d'avant 1946, mais 50% des logements construits après 1991

Une commune rurale dont la dynamique reste importante.

⇒ un noyau d'urbanisation ancien qui manque de centralité

⇒ une urbanisation disparate, par poches pavillonnaires le long des voies...

Date d'achèvement des logements	Nombre de logements (résidences ppales)	Part des logements dans l'ensemble du parc	
Avant 1946	64	29%	
de 1946 à 1990	48	21%	
de 1991 à 2008	72	32%	50,0%
de 2009 à 2011	40	18%	
Total	224		

A decorative graphic consisting of a vertical grey bar on the left and a horizontal grey bar crossing it, forming a crosshair shape. The text is positioned to the right of the vertical bar.

Partie 2 _ Activités humaines

Dynamiques socioéconomiques

Connaître les besoins pour soutenir
l'activité

Dynamiques socioéconomiques _ Emploi

- > Environ **5,5 fois plus d'actifs ayant un emploi que d'emplois sur la commune** : une large part des actifs de la commune travaille à l'extérieur : 86,6 % en 2011, contre 86,4 % en 1999, dont 55 % dans le département (agglomérations berjallienne et crémolane essentiellement).
- > Un indicateur de concentration d'emploi stable entre 1999 et 2011 : **environ 19 emploi pour 100 actifs**

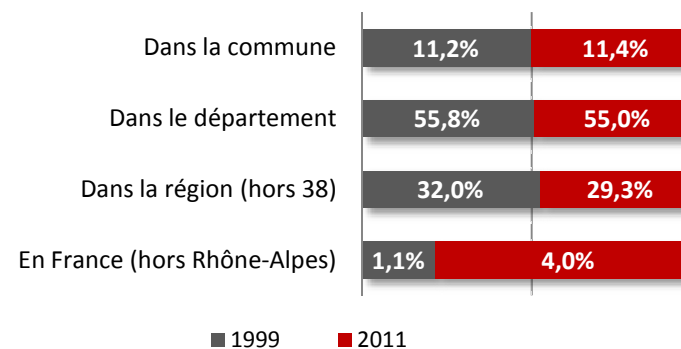
	2006	2011
Nombre d'emplois dans la zone	46	60
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	250	309
Indicateur de concentration d'emploi	18,3	19,3
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	70	70,9

=> commune au profil résidentiel

	Vénérieu		Canton de Crémieu
	1999	2011	2011
Dans la commune	11,2%	11,4%	15,9%
Dans le département	55,8%	55,0%	37,8%
Dans la région (hors 38)	32,0%	29,3%	44,8%
En France (hors Rhône-Alpes)	1,1%	4,0%	1,3%
Etranger + DOM-COM	0,0%	0,3%	0,1%
	100%	100%	100,0%

Lieu de travail des actifs et résidents de la commune de 15 ans et plus

source. INSEE recensement 2011

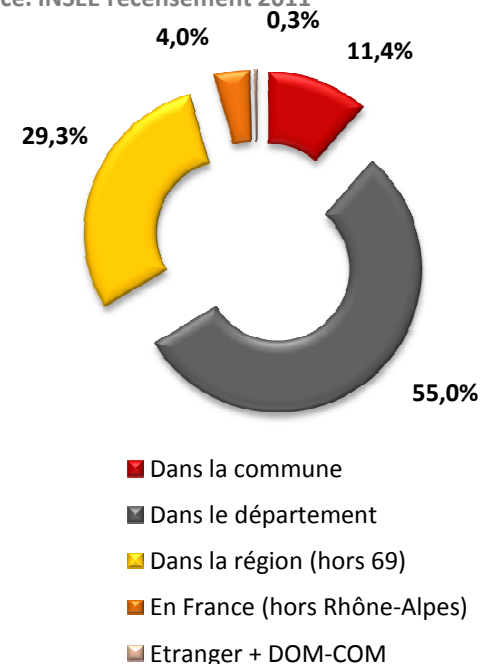


Dynamiques socioéconomiques _ Emploi et mobilité

- > Avec plus de 86,6 % de personnes travaillant en dehors de la commune, les **déplacements domicile-travail** au départ de Vénérieu sont **importants**.
- > Près de 90 % des déplacements en voiture individuelle et un équipement automobile des ménages qui progresse fortement entre 1999 et 2011 => **très forte dépendance à l'automobile** (efficacité des transports en commun?, covoiturage?)

Lieu de travail des actifs et résidents de la commune de 15 ans et plus en 2011

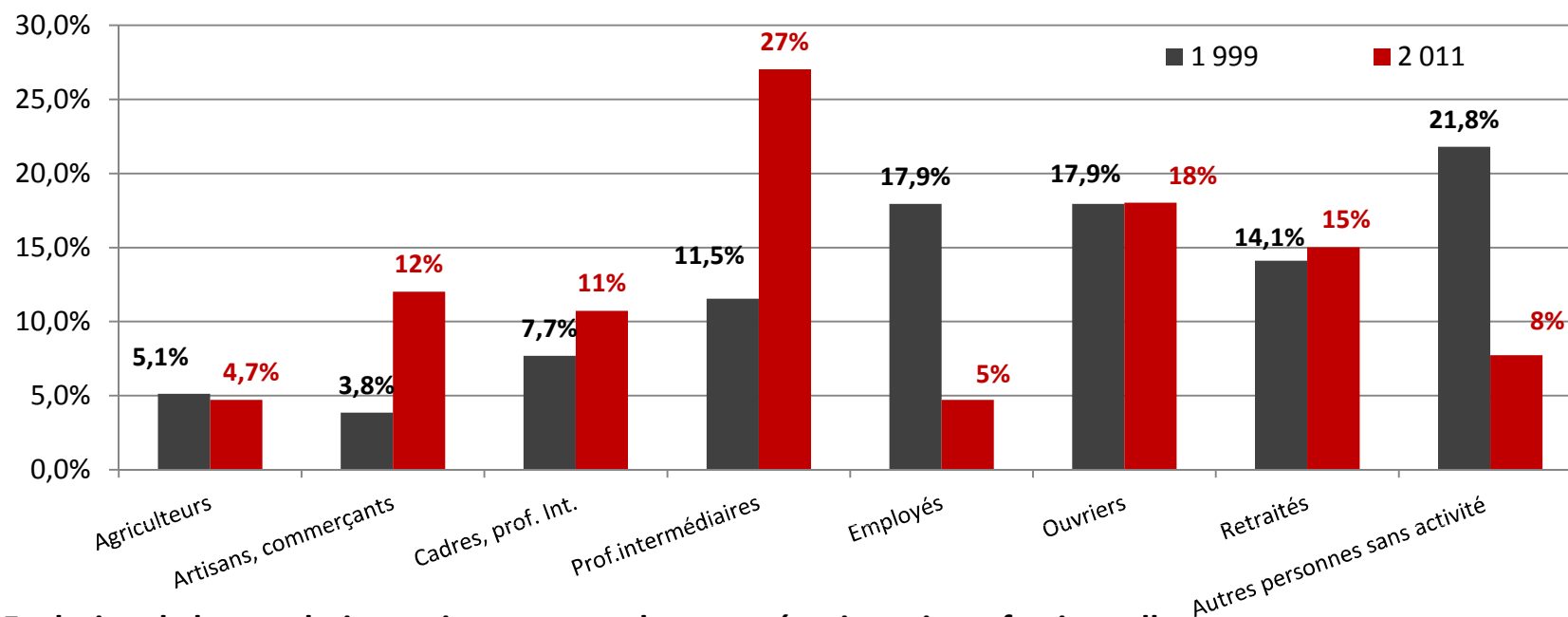
source. INSEE recensement 2011



	Vénérieu	Canton de Crémieu
Voiture, camion, fourgonette	89,7%	88,0%
Transports en commun	4,6%	3,5%
Marche à pied	0,6%	3,1%
Deux-roues	0,9%	1,7%
Pas de transport	4,3%	3,8%

	Vénérieu						Canton de Crémieu	
	1999		2006		2011		2011	
Nombre de ménages	139		183		224		12 010	
pas de voiture	19	14%	12	7%	6	3%	673	
au moins 1 voiture	120	86%	171	93%	218	97%	11 337	
1 voiture	43	31%	45	25%	67	30%	4322	
2 voitures ou +	77	55%	127	69%	151	67%	7015	
au moins une place de parking réservée	96	69%	150	82%	188	84%	9703	

Dynamiques socioéconomiques _ Population active communale selon la CSP



Evolution de la population active communale par catégorie socioprofessionnelle

Une part des professions intermédiaires qui augmente fortement et une part des employés qui diminue

> Une stabilité de la part des ouvriers et des retraités.

➤ Une hausse sensible des artisans, commerçants cadre et professions intellectuelles

**Définition de l'INSEE :*

« Deux tiers des membres du groupe occupe effectivement une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés.

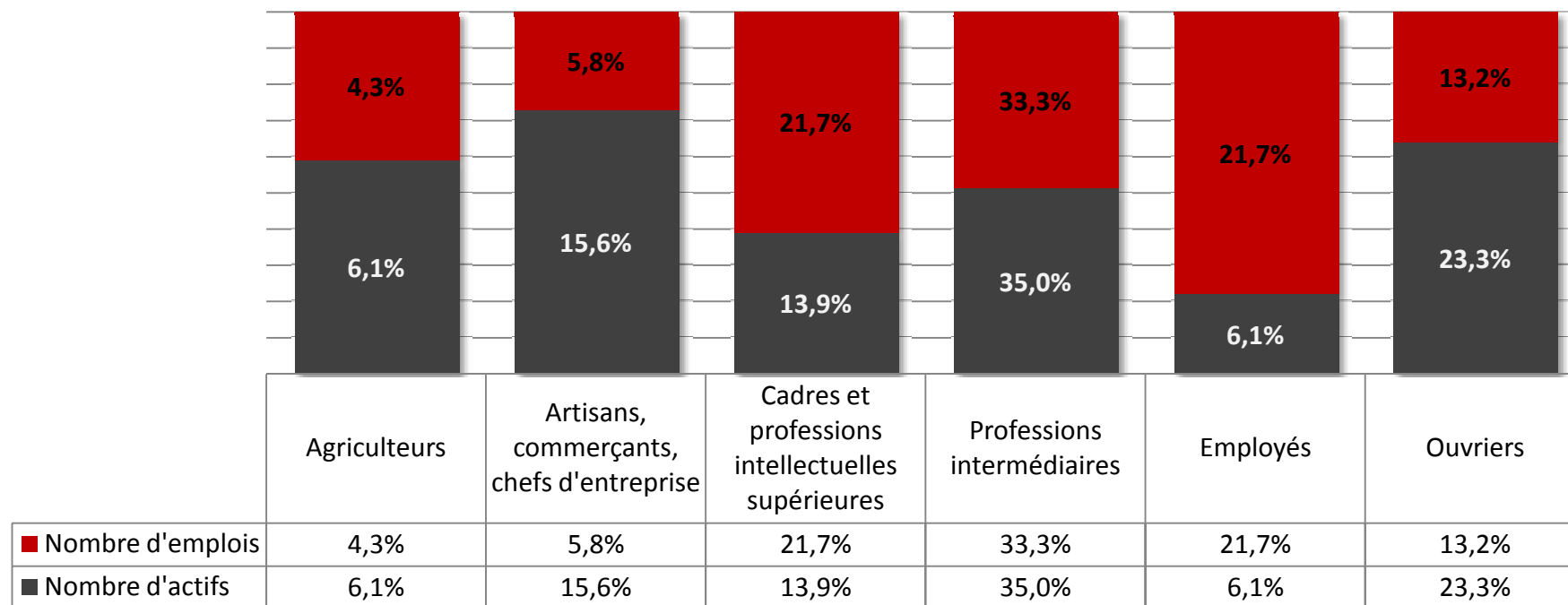
Les autres sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social; parmi eux, les instituteurs, les infirmières, les assistantes sociales.

Plus de la moitié des membres du groupe ont désormais au moins le baccalauréat. »

=> Une tertiairisation des emplois des actifs de la commune qui s'accroît

Dynamiques socioéconomiques _ *Emploi - comparaison des emplois des actifs habitant la commune/aux emplois présents sur la commune*

Répartition actifs/emplois par catégories socioprofessionnelle
source. INSEE recensement 2011



Une « déconnexion » des emplois proposés sur la commune au regard des catégories socio-professionnelles des habitants : des emplois de cadre et professions intermédiaires et employés surreprésentés par rapport à la main d'œuvre, alors que les emplois agricoles, les artisans et ouvriers sont moins nombreux que les actifs de ces catégories sur la commune.

⇒ **Déplacements domicile/travail importants, susceptibles de s'accroître.**



Partie 2 _ Activités humaines

Dynamiques socioéconomiques

Tourisme

Dynamiques socioéconomiques _ *Tourisme*

- > Une commune des balmes dauphinoises qui offre un **cadre naturel remarquable et propice aux activités de nature** comme la randonnée, le VTT. La présence du **lac** est un atout indéniable. Celui-ci est occupé par une **base de loisirs** de 30 ha dont 8 ha de plan d'eau. Des manifestations importantes y sont organisées annuellement : Mud Day, courses d'enduro, rallye de pêche, etc...
- > La proximité avec de **nombreux sites touristiques** liés soit au **patrimoine** du secteur (abbatiale de St-Chef, château de Montplaisant à Saint-Hillaire-de-Brens, châteaux et église à Saint-Marcel-Bel-Accueil, chapelle et château de Serrières à Trept, château à Vignieu, ...), soit pour les **nombreux étangs et lacs** qui propose des activités de pêche, nautique ou de ballade.
- > Hébergements touristiques limités : 1 gîte sur la commune. Offre plus complète au niveau de l'Île Crémieu : 9 hôtels, 6 gîtes, 6 chambres d'hôtes, 4 campings, 3 meublés ou hébergements insolites.
- > 1 seul restaurant/snack/bar situé à la base de loisirs Charvet, au bord du lac. 27 restaurants sur le territoire de l'Île Crémieu.



Dynamiques socioéconomiques _ *Enjeux et outils*

- > Soutenir l'activité locale → *règlement permettant l'évolution de l'activité*
- > Mettre en valeur les attraits touristiques → *protection du patrimoine au titre de l'article L123-1-5 III 2°, classement de la zone du lac en NL*
- > Limiter les déplacements pendulaires en favorisant les modes de déplacements doux (covoiturage, transport en commun) → *emplacements réservés pour parking ou arrêt de bus*

A decorative graphic consisting of a vertical grey bar on the left and a horizontal grey bar crossing it, forming a crosshair shape.

Partie 2 _ Activités humaines

Risques et nuisances liés au milieu humain

A decorative graphic consisting of a vertical grey bar on the left and a horizontal grey bar crossing it, forming a crosshair shape.

Partie 3 _ Dynamiques urbaines

Le bilan foncier

Un fort potentiel et une consommation foncière importante

Le bilan foncier _ *Comprendre les besoins*

La consommation foncière

consommation foncière 2005-2015	
surface totale consommée (ha)	16,59 ha
surface dédiée à l'habitat (ha)	11,94 ha
nombre de logements	97
consommation de foncier/logement	1231 m ²

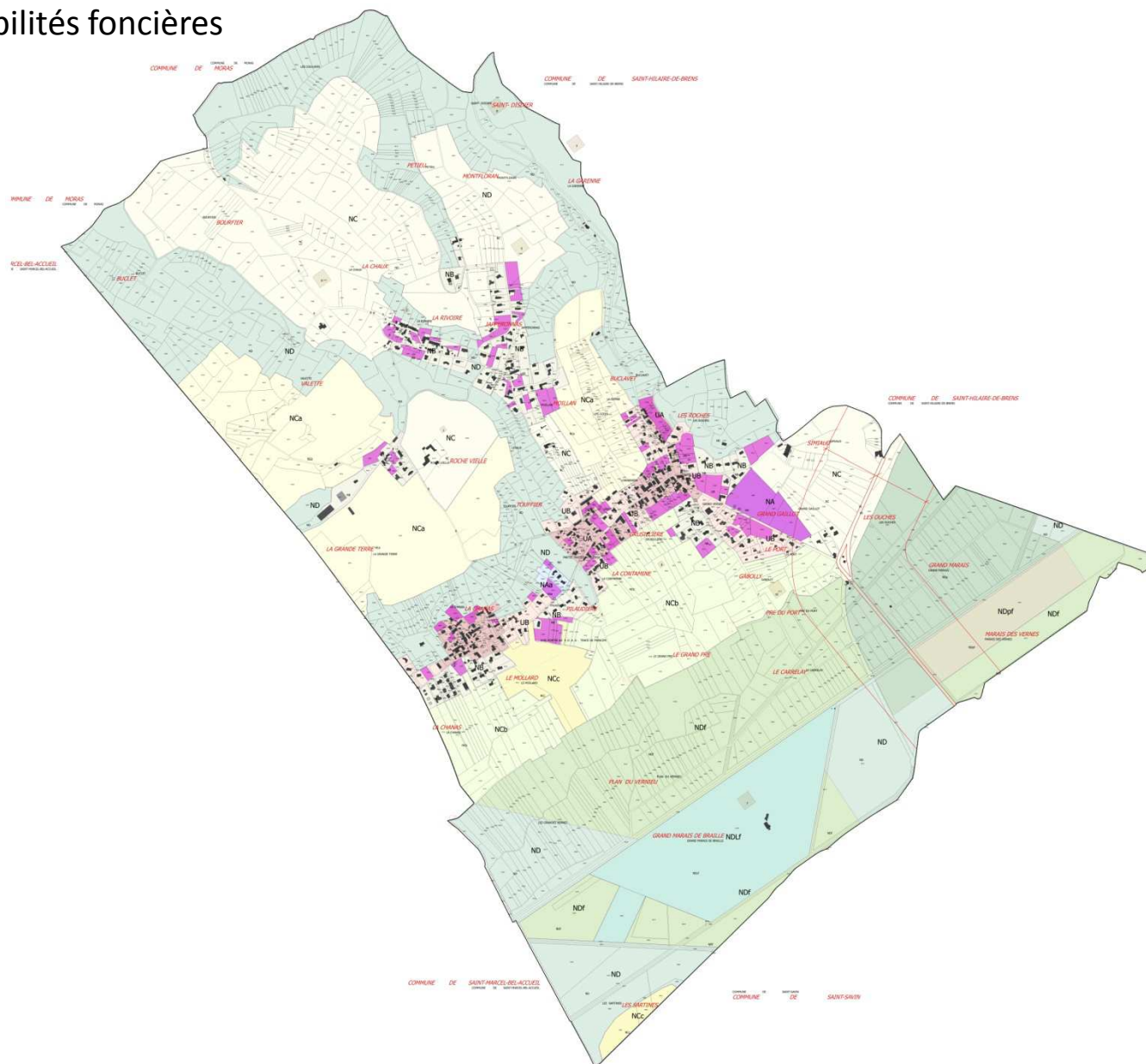
Sur les 10 dernières années il a été consommé **16,59 ha de foncier** sur la commune, dont **11,94 ha (72%) pour la réalisation de 97 logements** (d'après registre communal).

Une consommation de **1230 m² de foncier en moyenne par logement**.

Le bilan foncier _ Comprendre les besoins

Les disponibilités

Disponibilités foncières



Le bilan foncier _ Comprendre les besoins

Les disponibilités

Le document d'urbanisme actuel présente encore de fortes potentialités en terme de production de logements :

- **14,91 ha de disponibles (hors possibles divisions)** (rappel : il faudrait prévoir environ 1,8 ha en respectant la densité de 20 logts/ha définie par le SCOT).
- **Environ 200 logements potentiels** (rappel : il reste 36 logements à produire entre 2015 et 2025 d'après le SCOT).

	surface (ha)	logements potentiels
Zone UA	1,90	25
Zone UB	4,15	56
Zone NB	5,33	49
Zone NA	3,19	64
Zone NAa	0,33	7
total	14,91	200

=> Nécessité de réduire l'enveloppe urbanisable



Partie 3 _ Dynamiques urbaines

Le paysage urbain

Les différentes morphologies urbaines

Un processus qui a laissé des traces _ Diverses morphologies urbaines

Les rapports des « pleins » et des « vides »

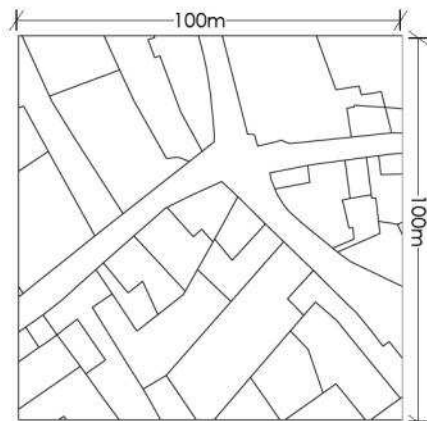
→ Tissu urbain originel_ex : Longenière

- **Petites parcelles**, très découpées, regroupées le long des voies.

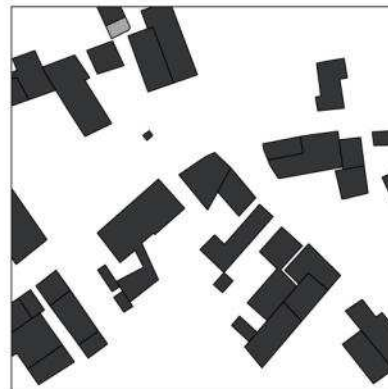
Implantation du bâti à l'alignement favorisant la préservation des arrières pour des jardins. Ponctuellement une interruption dans le front bâti, ménageant un accès sur l'arrière ou sur une cour en lien avec la voie.

Limites privé/public franches : la rue est « construite », soit par le bâti, soit par un mur de clôture en pierres maçonnées.

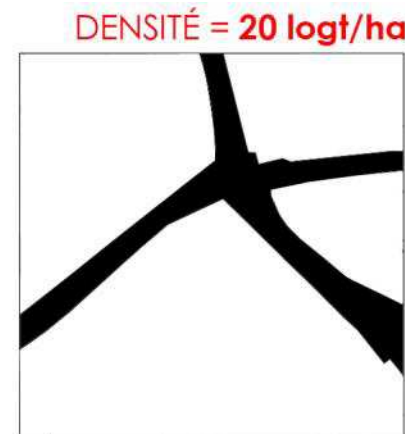
Constructions en R+1, voire R+2 avec le 2^{ème} étage en partie sous les combles.



PARCELLAIRE



BÂTI



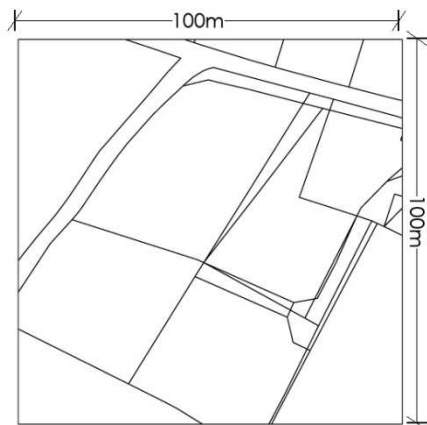
RÉSEAU VIAIRE

Un processus qui a laissé des traces _ Diverses morphologies urbaines

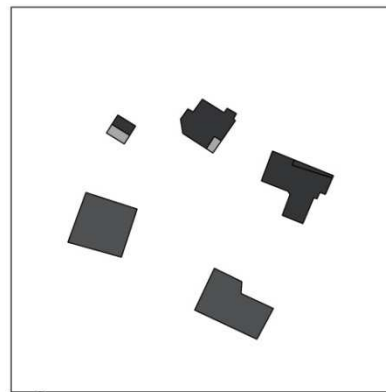
Les rapports des « pleins » et des « vides »

→ Le modèle pavillonnaire_ ex : La Rivoire (années 2000)

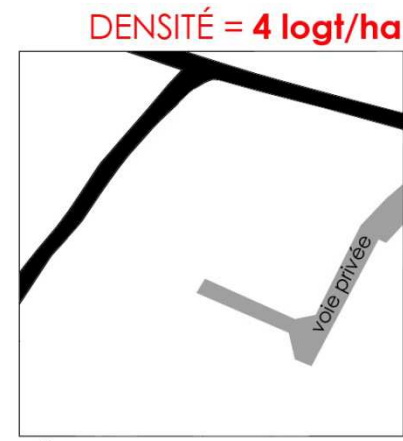
- **Implantation dans la partie amont des parcelles avec un large recul** par rapport à la structure viaire existante, permettant de dégager un espace privatif au Sud.
- **Découpage parcellaire** imposant la création d'un 2^{ème} rideau d'urbanisation,
- **Tissu urbain très lâche**, représenté par de vastes parcelles généralement de forme rectangulaire ou carrée, due au découpage foncier en lots et aux dispositions du POS en zone NB (1000m² de terrain minimum).



PARCELLAIRE



BÂTI



RÉSEAU VIAIRE

DENSITÉ = 4 logt/ha

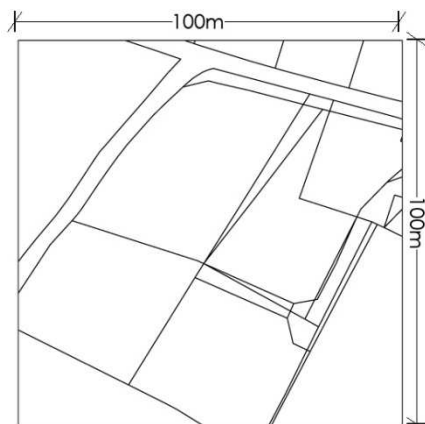
Un processus qui a laissé des traces _ *Diverses morphologies urbaines*

Les rapports des « pleins » et des « vides »

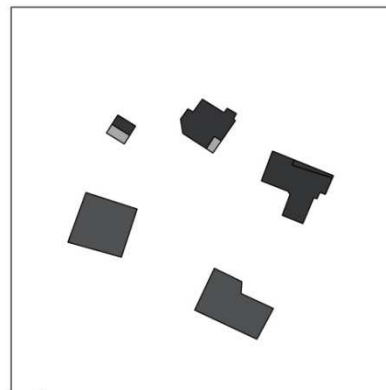
→ Le modèle pavillonnaire _ ex : La Rivoire (années 2000)

- Présence de grands jardins ,souvent arborés, au profit de la qualité du cadre de vie. Prédominance de haies séparatives, voire maintien des murs en pierres existants.
- Bâti essentiellement composé de maison en R+1.

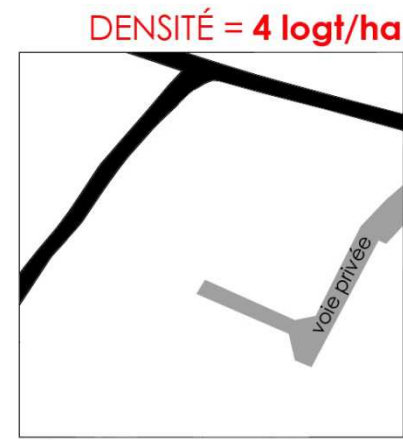
=> **Modèle consommant trop de foncier**



PARCELLAIRE



BÂTI



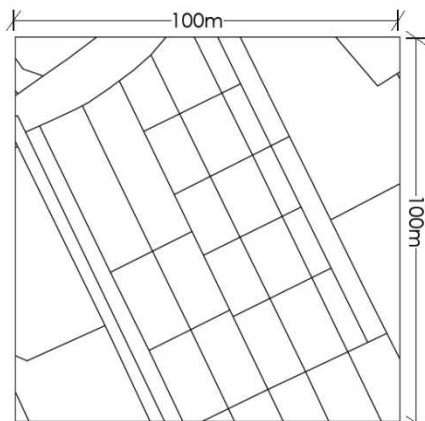
RÉSEAU VIAIRE

Un processus qui a laissé des traces _ *Diverses morphologies urbaines*

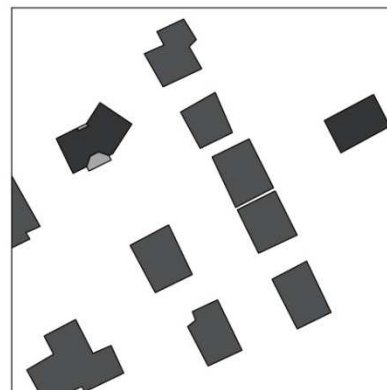
Les rapports des « pleins » et des « vides »

→ Les opérations récentes ex : La Chanas (années 2010)

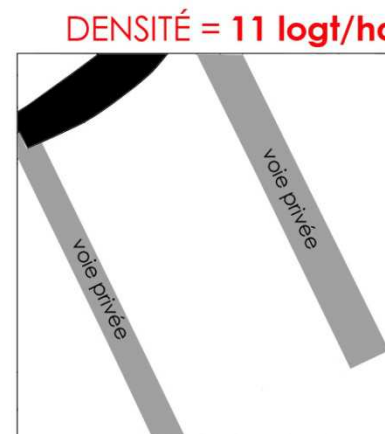
- **Découpage parcellaire très standardisé** (majoritairement rectangulaire)
- **Tènements de très petite taille** (de l'ordre de 500 m²).
- **Implantation du bâti sur une limite ou en cœur de parcelle,**
- **Constructions majoritairement sur un seul niveau, plus rarement sur 2.**



PARCELLAIRE



BÂTI



RÉSEAU VIAIRE

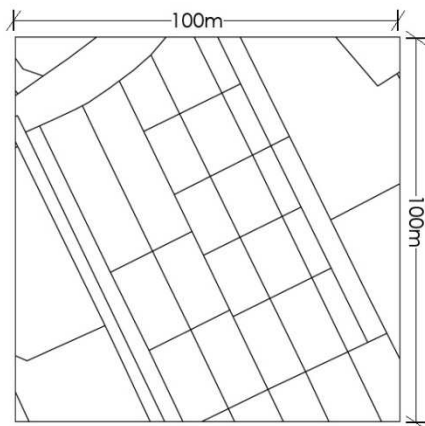
Un processus qui a laissé des traces _ *Diverses morphologies urbaines*

Les rapports des « pleins » et des « vides »

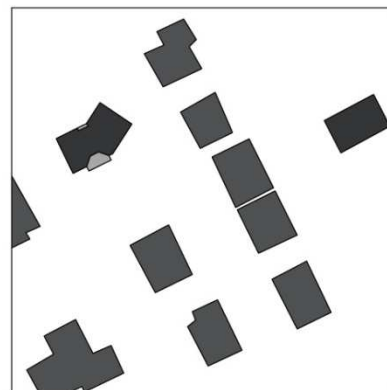
→ Les opérations récentes ex : La Chanas (années 2010)

- **Densité moyenne** due à la typologie d'habitat choisie (individuel ou groupé par 2 au maximum).
Tissu plus dense que pour le pavillonnaire pur, mais trouvant les limites de l'habitat individuel : promiscuité, absence d'espace privatif suffisamment grand et d'espace commun de respiration.

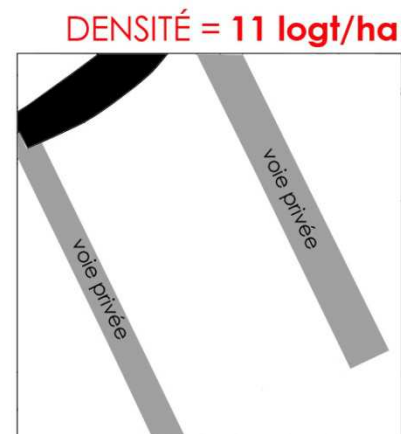
=> Proposer un offre différente pour répondre aux besoins des jeunes couples



PARCELLAIRE



BÂTI



RÉSEAU VIAIRE

Un processus qui a laissé des traces _ *Diverses morphologies urbaines*

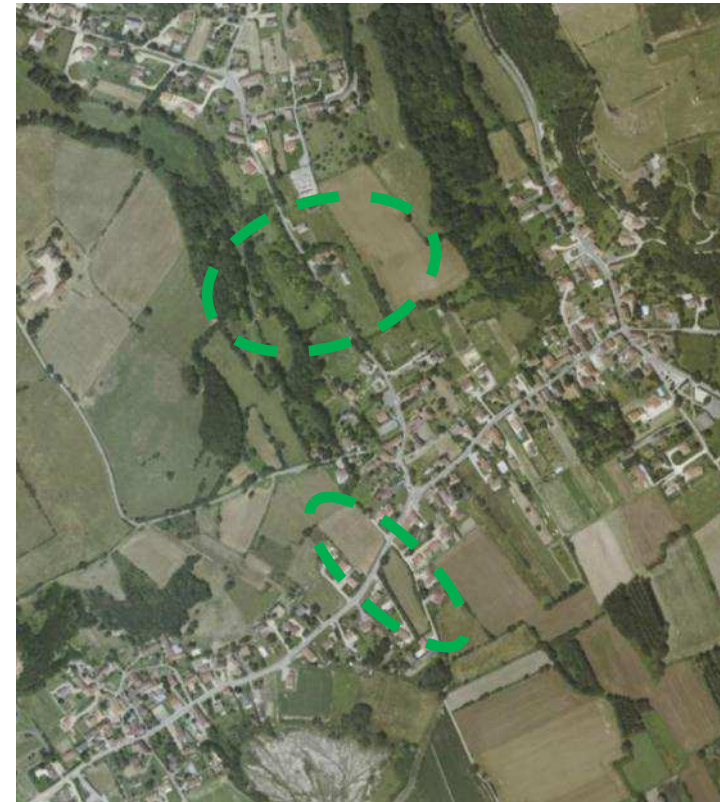
→ De grosses disparités de morphologie du tissu bâti et de typologie de construction entre les secteurs anciens et les secteurs récents...



Un processus qui a laissé des traces _ *Diverses morphologies urbaines*

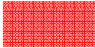




Enjeux :

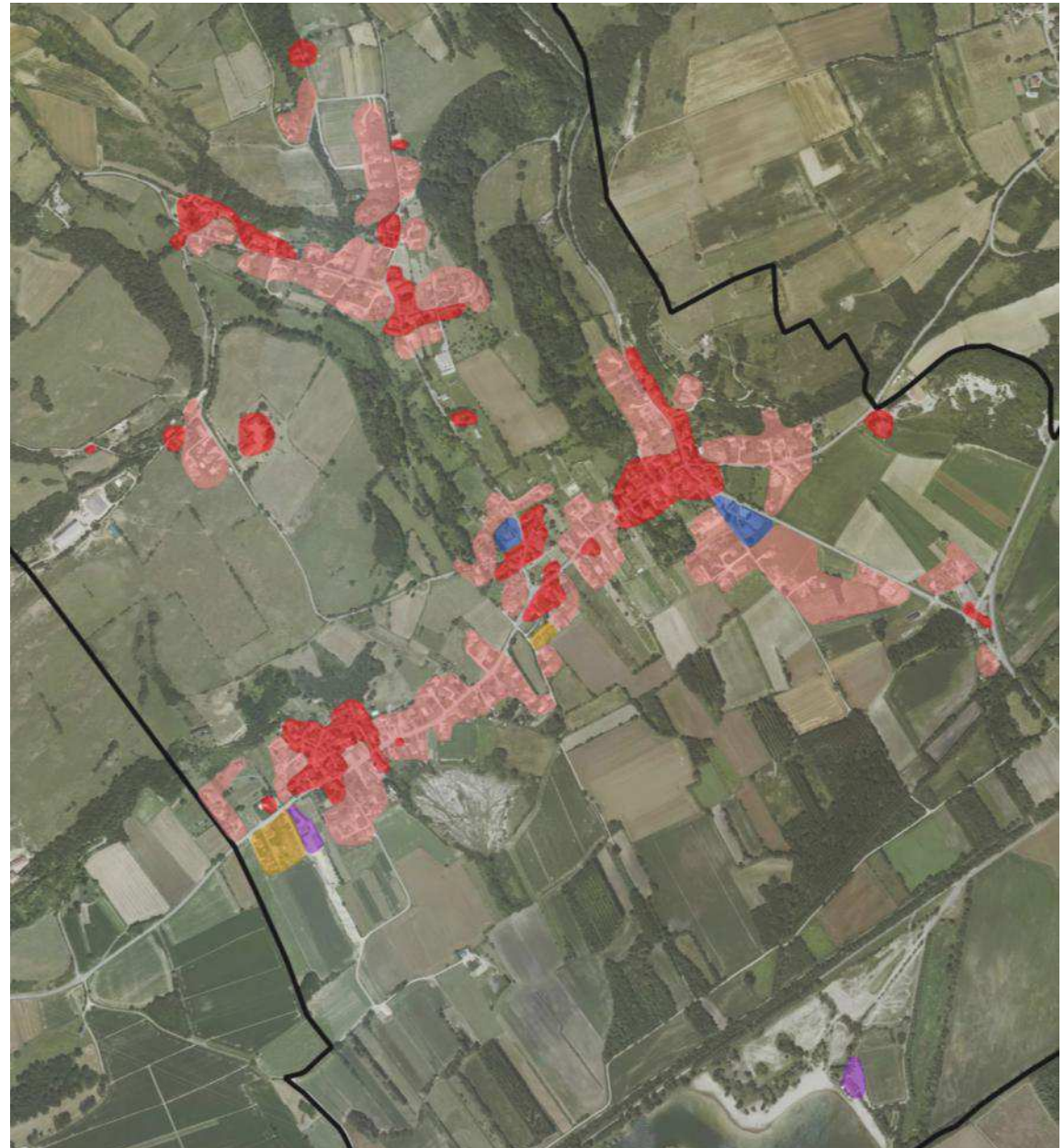
- ⇒ Favoriser des typologies reprenant la morphologie des constructions anciennes et privilégier une organisation urbaine plus proche du tissu ancien.
- ⇒ Intégrer les nouvelles constructions dans le paysage bâti et naturel (attention à la banalisation des entrées de hameau).
- ⇒ Conserver la silhouette des hameaux en préservant les coupures d'urbanisation, notamment entre la Chanas et le Griot, entre le Griot et La Rivoire.



Un processus qui a laissé des traces _ *Diverses morphologies urbaines*

⇒ on voit se profiler un classement des différents secteurs urbanisés en fonction de leur morphologie urbaine et de la typologie du bâti

-  Bâti ancien dense
-  Tissu pavillonnaire peu dense
-  Opérations récentes plus denses
-  Équipements publics
-  Bâtiments d'activités

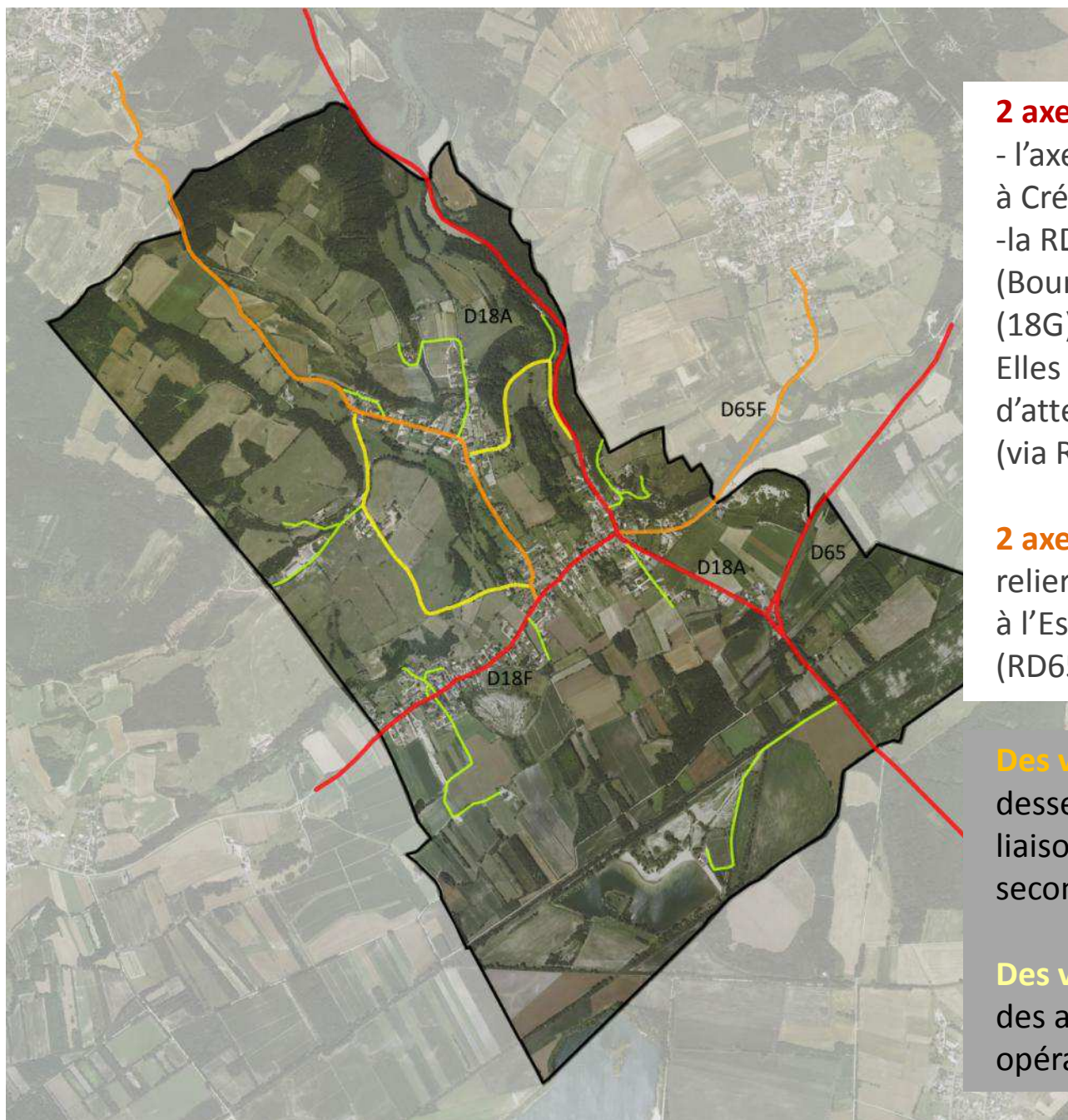




Partie 3 _ **Dynamiques urbaines**

Transports et déplacements

Transports et déplacements *_ Un réseau viaire simple et basé sur les voies de transit*



2 axes structurants à l'échelle locale :

- l'axe RD65/RD517 reliant Saint-Savin à Crémieu.

- la RD 18 (F et A) reliant la RD18 (Bourgoin/Pont-de-Chéruy) à Crémieu (18G) ou Panossas (18A).

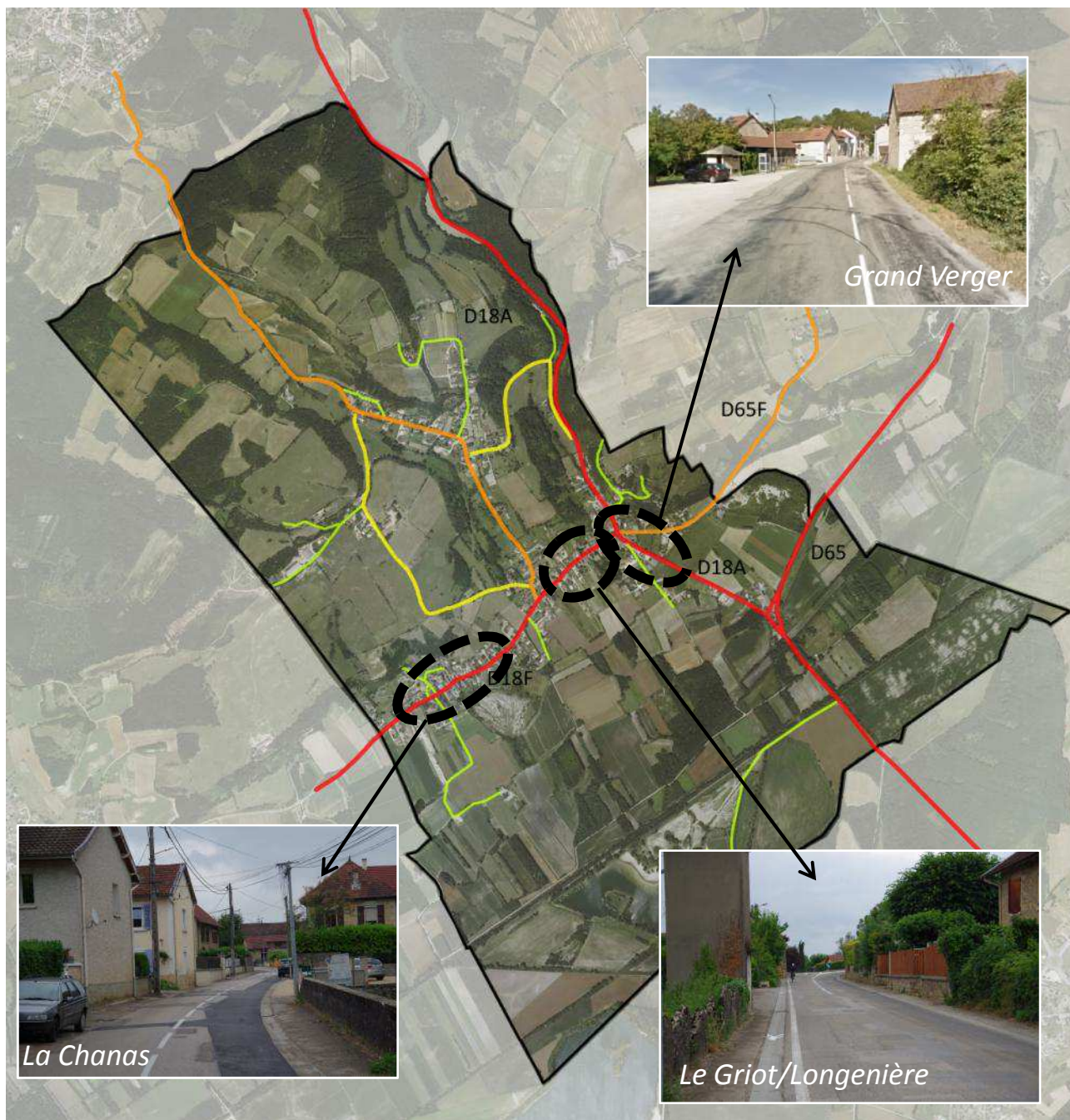
Elles permettent également d'atteindre la RD522 ou l'Isle d'Abeau (via RD208A) .

2 axes secondaires permettant de relier l'Isle Crémieux au Nord ou Trept à l'Est via Saint-Hilaire-de-Brens (RD65F).

Des voies communales permettant le desserte de certains hameaux et des liaisons avec les voies principales et secondaires.

Des voies de desserte locale issues des anciens chemins ruraux ou des opérations d'aménagement récentes

Transports et déplacements _ *Un réseau viaire simple et basé sur les voies de transit*



RD18F/RD18A/RD65F

→ Cheminement doux peu matérialisés ou aménagés pour relier les différents hameaux

⇒ Un enjeu de requalification de la traversée des secteurs urbains et de renforcement des liaisons douces

Transports et déplacements *_ Un réseau viaire simple et basé sur les voies de transit*



RD18F/RD18A/RD65F

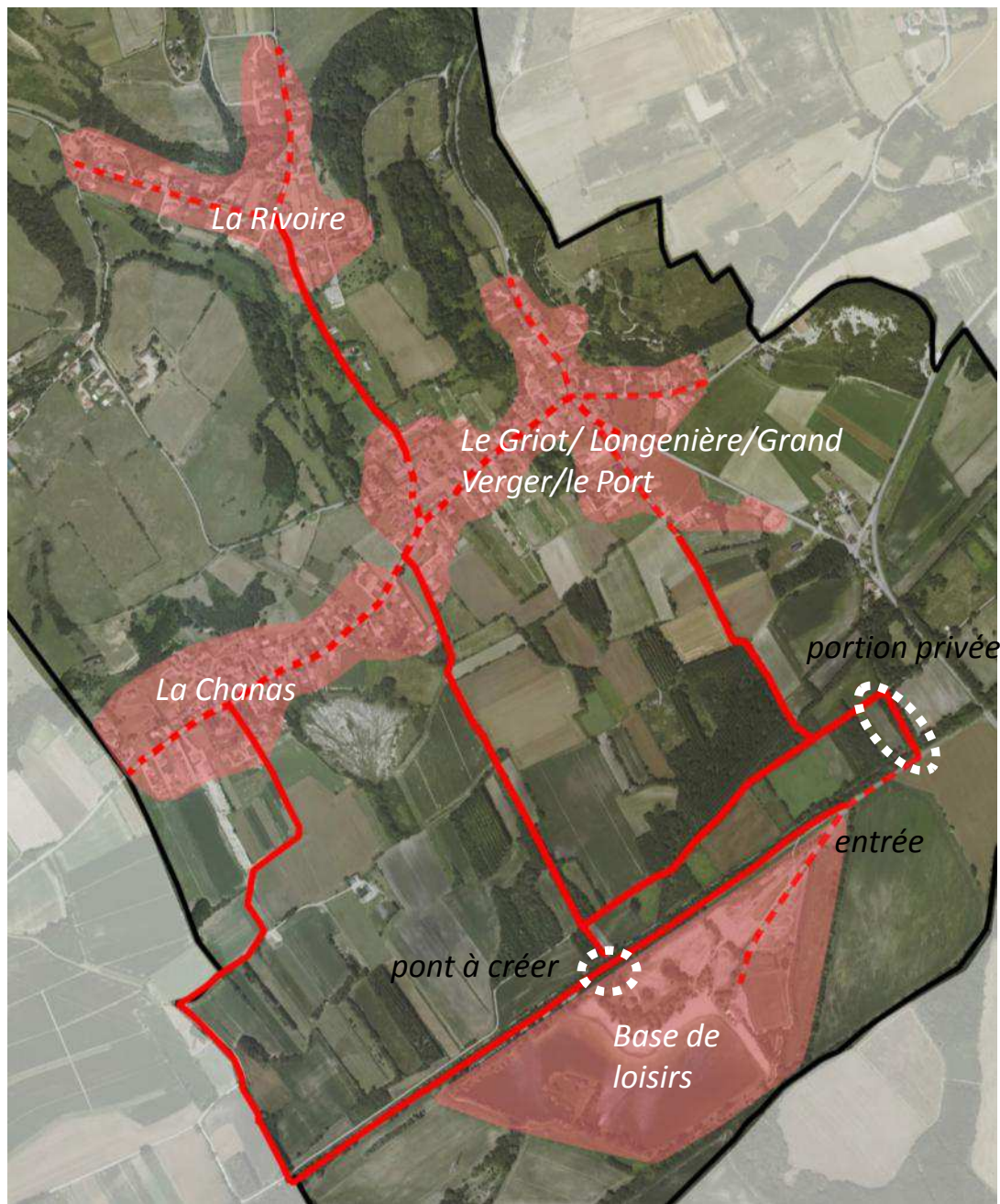
→ Le secteur autour du carrefour de la R18F et de la montée de Moillan est aménagé :

- présence de trottoirs depuis l'arrêt de bus jusqu'à l'école (avec toutefois une interruption)
- carrefour sécurisé par l'aménagement d'un « tourne à gauche » et de terre-pleins

⇒ Assurer le continuité du cheminement vers l'école et la liaison avec les autres secteurs

⇒ Requalifier l'espace devant la mairie/école

Transports et déplacements _ Les liaisons douces



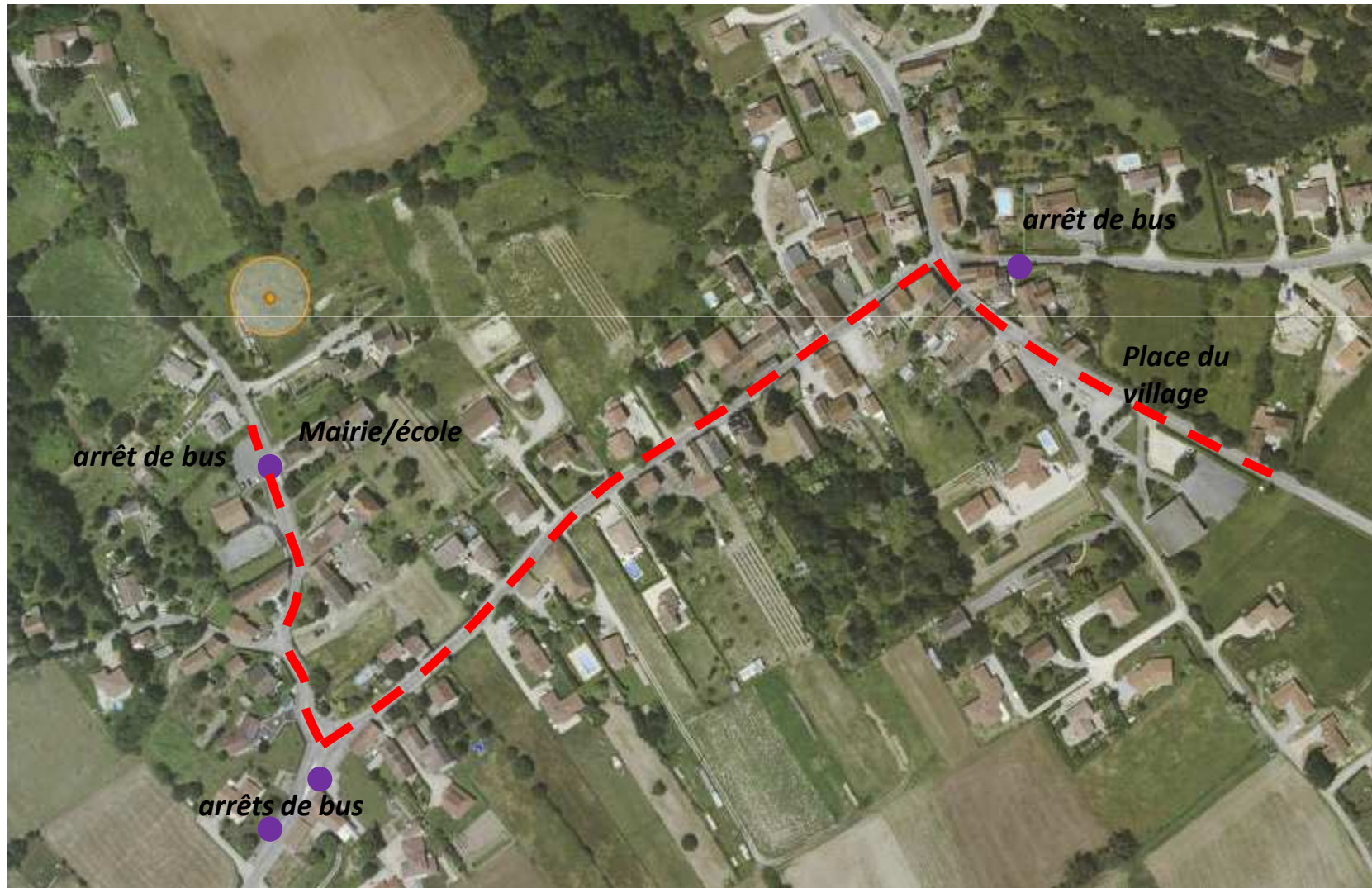
→ Améliorer les liaisons douces inter-hameaux en :

- Requalifiant les voies principales à l'intérieur de l'enveloppe urbaine (RD18F, montée de Moillan, RD18A, RD65F) : trottoirs, marquage ou site propre en fonction des possibilités.

- Créant des liaisons entre les différents hameaux ou secteurs de la commune (en s'appuyant sur les voies et chemins existants), notamment vers la base de loisirs et vers La Rivoire.

Transports et déplacements _ *Les projets communaux*

> La commune avait identifié la rue de la Longenièrre comme secteur prioritaire à requalifier. Le projet est à présent porté par la CCBD depuis le transfert de compétence « voirie ». Les travaux sont en cours



Transports et déplacements _ Stationnements

La Rivoire :

16 places de stationnement matérialisées sur la place de l'Eglise et 8 places au niveau du cimetière

Grand verger :

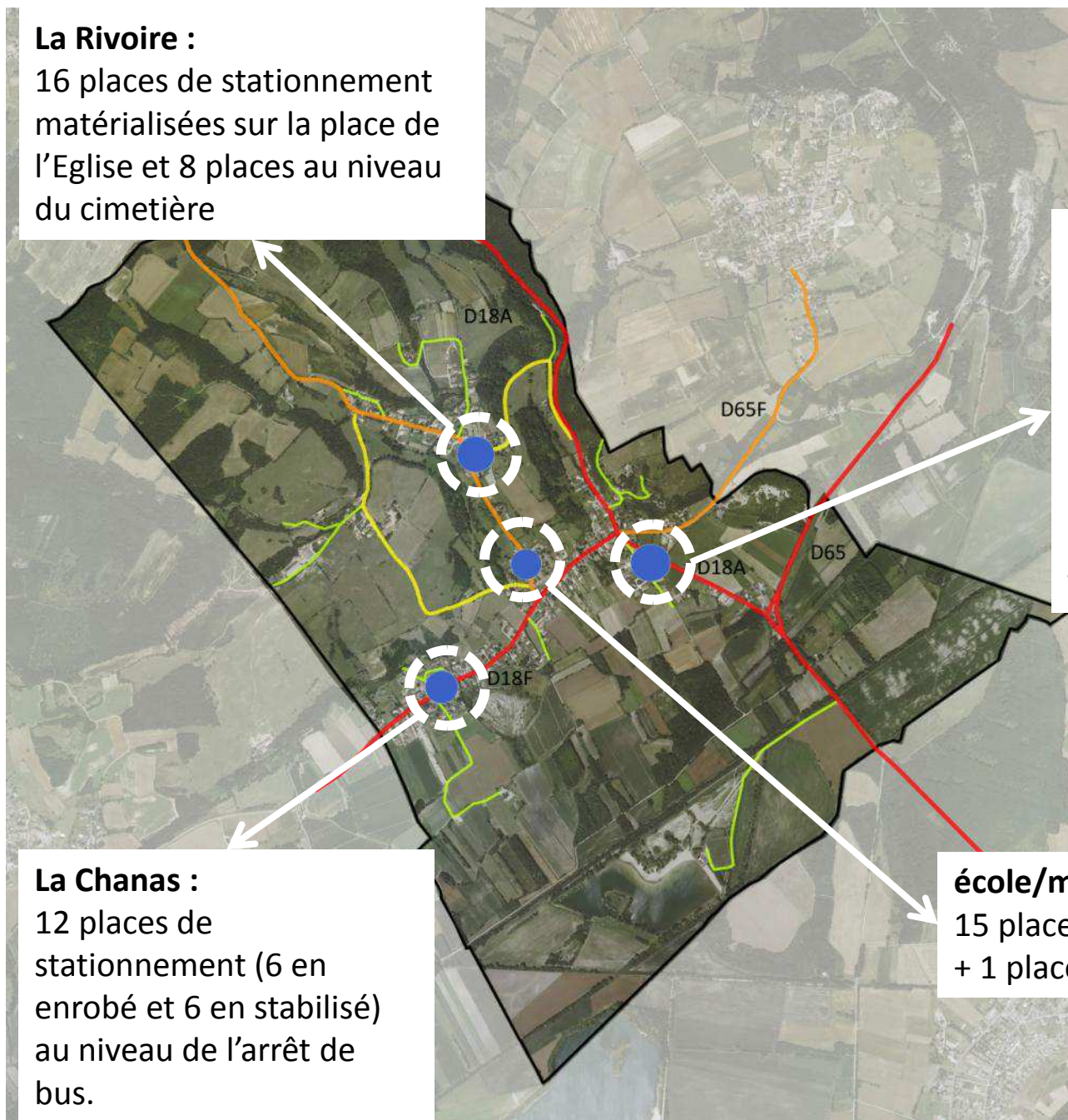
14 places de stationnement non matérialisées au niveau du terrain de boules et 30 places non matérialisées devant la salle communale (éventuellement 20 places de plus sur la « place du village »).

La Chanas :

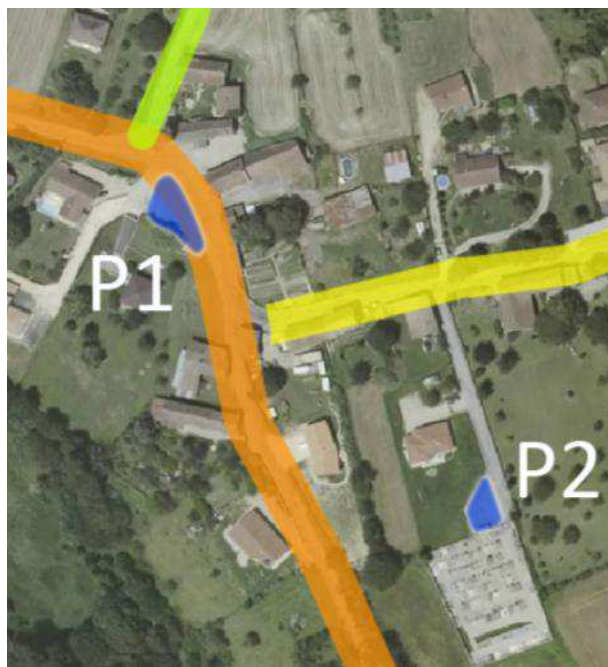
12 places de stationnement (6 en enrobé et 6 en stabilisé) au niveau de l'arrêt de bus.

école/mairie :

15 places de stationnement + 1 place PMR



Transports et déplacements _ Stationnements



P1 – Place de l'église : 16 places

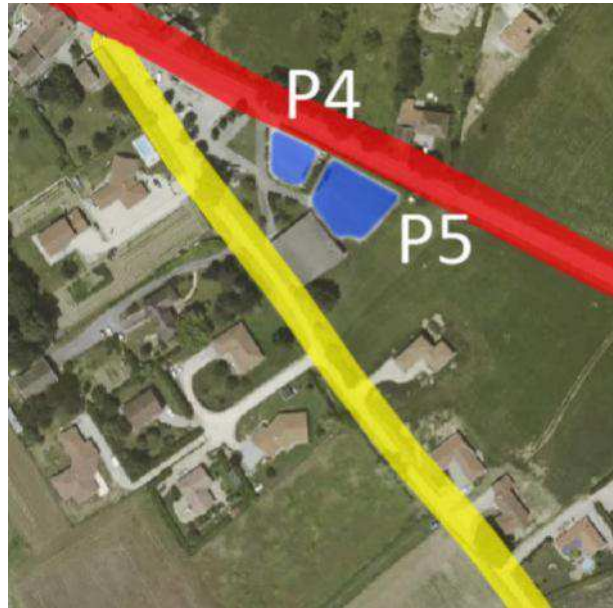
P2 – Cimetière : 8 places



P3 – Mairie/école : 14 places + 1 PMR



Transports et déplacements _ Stationnements



P4 – terrain de boules : 14 places

P5 – salle communale : 30 places

Nota : l'esplanade au Nord peut également servir de stationnement pour environ 20 voitures



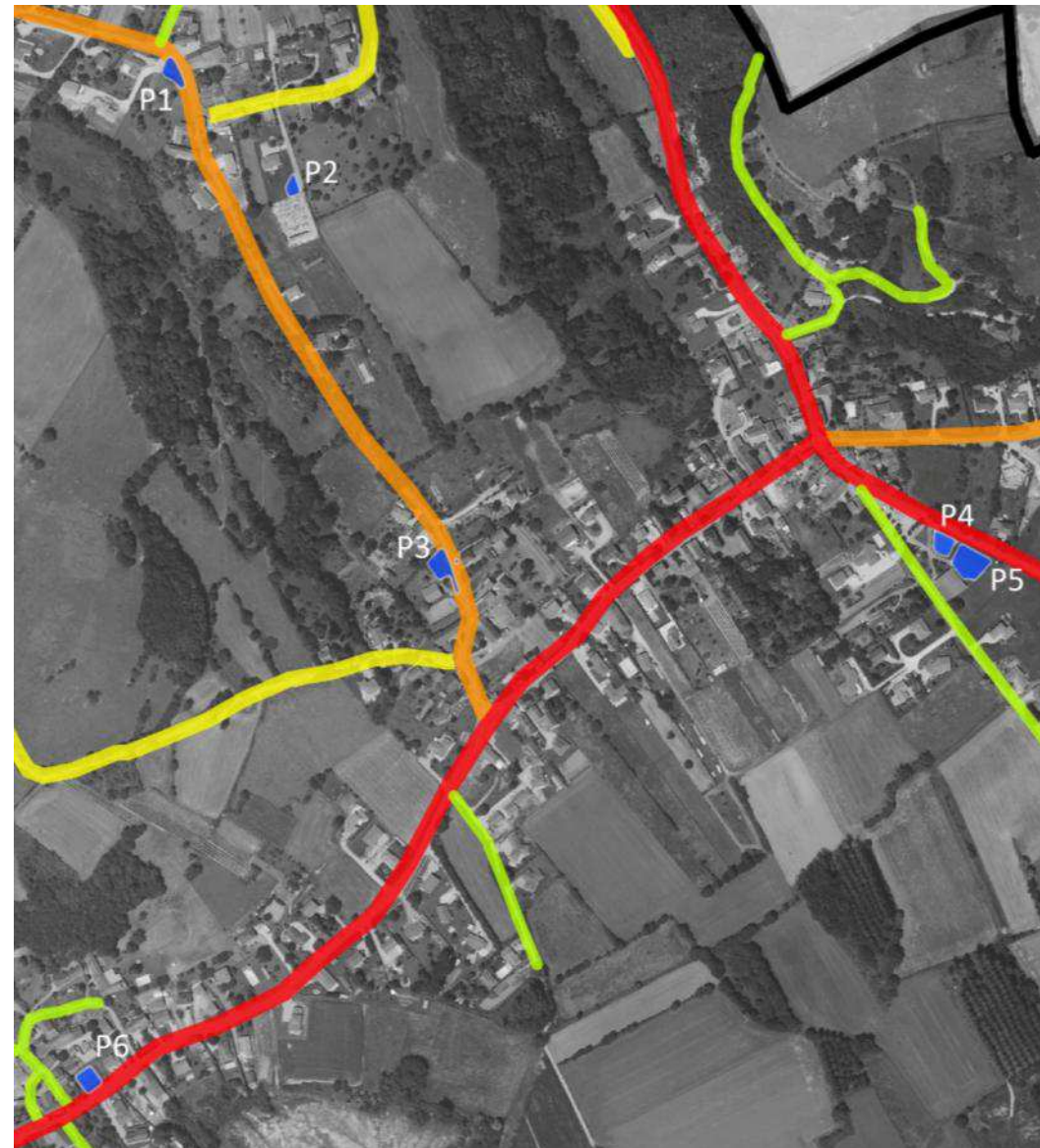
P6 – La Chanas : 12 places



Transports et déplacements _ Stationnements

⇒ Soit un total de 94 places (voire 114 avec la place du village) de stationnement + 1 place PMR, pour une population d'environ 670 habitants :

- Des **stationnements bien répartis** (chaque hameau dispose d'une poche de stationnement public) et situé à **proximité des équipements publics**.
- Un taux d'équipement en voiture de 97% et 84% des ménages ayant une place de stationnement, soit 217 véhicules potentiels sur la commune (*moyenne de 1,6 véhicule/ménage en 2011*) et 29 ménages qui n'ont pas de place de stationnement dédiée.
- Un *ratio d'environ 1 place de stationnement public pour 7 habitants.*



Transports et déplacements _ Transports collectifs

Une commune desservie par :

> **1 ligne régulière « intercity »** du réseau des cars de Transisère :

- **la ligne 1040** (Pont-de-Chéruy – L'Isle-d'Abeau), 17 A/R quotidiens avec entre 1 car/heure et un car toutes les 30 minutes en heure de pointe.

Une ligne qui dessert **les lycées de Pont-de-Chéruy et de l'Isle-d'Abeau et la gare de l'Isle-d'Abeau**. Elle passe par la RD 18F (arrêt à La Chanas, au Griot) et par la RD 65F (arrêt Route de St-Hilaire).

> **3 lignes scolaires** du réseau des cars de Transisère :

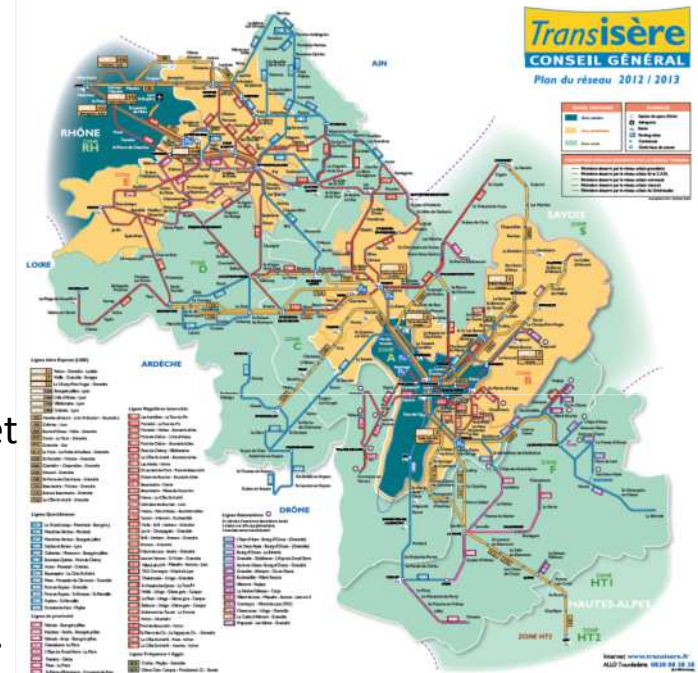
- **la ligne PSHBA** (St-Hilaire-de-Brens – Vénérieu) 1 bus le matin et 1 bus le soir. Elle dessert les **écoles** des 2 communes. Elle passe par la RD 18A (arrêt à l'école) et par la RD65F.

- **la ligne SCF01** (Vénérieu – St-Hilaire-de-Brens – La Verpillière) bus le matin et 1 bus le soir. Elle dessert le **collège de Saint-Chef**. Elle passe par la RD 18F (arrêt à La Chanas, au Griot) et par la RD 65F (arrêt Route de St-Hilaire).

1 seul A/R par jour.

- **la ligne VER02** (Trept – St-Hilaire-de-Brens – La Verpillière) 1 bus le matin et 1 bus le soir. Elle dessert **l'externat Ste-Maire de la Verpillière**. Elle passe par la RD 18F (arrêt à Messenas, les Alexandres, le Château, Chaudenoud).

1 seul A/R par jour.



=> **Un service surtout à destination des scolaires**

Transports et déplacements _ *Transports collectifs*



4 arrêts de bus sur la commune :

- 3 sur l'axe de déplacement principal (RD18F – RD65F) (la Chanas, le Griot, Route de Saint-Hilaire), desservis par les lignes 1040, SCF01 et VER02.
- 1 situé au niveau de l'école (RD18A), desservis par la ligne PSHBA.

Les principaux hameaux de la plaine sont desservis.

⇒ Un enjeu d'amélioration de l'accès aux arrêts et de sécurisation pour certains dans le cadre de l'aménagement de la traversée de la commune

Transports et déplacements _ *Enjeux et outils*

- > Sécuriser et réaménager les portions de voie les plus dangereuses → *emplacements réservés pour l'aménagement des voies et carrefours*
- > Amélioration des liaisons douces dans le Bourg et entre les hameaux
→ *emplacements réservés pour la création ou l'aménagement de cheminements*
- > Favoriser l'utilisation des transports en commun et le covoiturage → *emplacements réservés pour l'aménagement d'arrêts de bus ou la création de parkings*



Partie 3 _ **Dynamiques urbaines**

Espaces publics

Dynamiques urbaines _ *Les espaces publics*



Des espaces publics liés aux équipements publics (église, salle communale) mais absence d'un vrai espace public qui affirmerait la polarité principale du village, difficile à trouver à ce jour du fait de la dispersion des équipements publics dans les différents hameaux.



L'espace public le plus important est la « place du village », constituée par l'esplanade et les aménagements situés à proximité de la salle communale. **Projet de requalification par les élus**

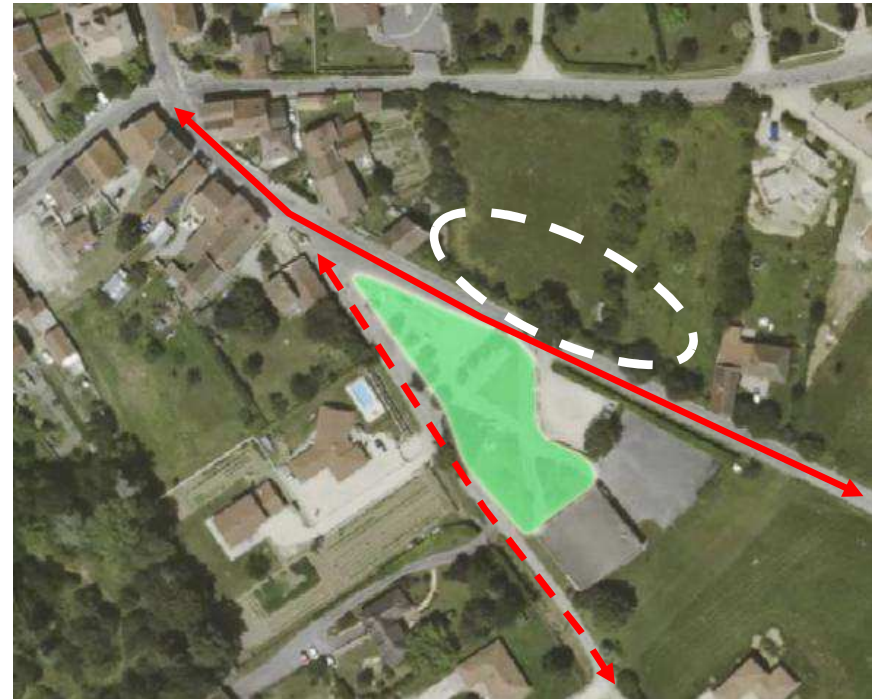
Dynamiques urbaines _ *Les espaces publics*

> Un espace public regroupant des éléments participant à la vie communale :

- salle communale,
- terrain de boules,
- fonctions de service public,
- monument aux morts.

Mais :

- position excentrée dans le village,
- Entouré par deux voies, dont une au trafic relativement important,
- manque d'uniformité et ancienneté des aménagements,
- absence de bâti pour « tenir » l'espace.



⇒ Un enjeu de renforcement /création d'une polarité dans le cadre de la requalification de la « place du village » :

- **Renforcer ce secteur en développant un projet urbain** (notamment au Nord-Est de la place), en portant une grande attention à l'intégration paysagère et urbaine des constructions et en envisageant un éventuel regroupement d'équipements publics à plus long terme.
- **Requalifier l'espace public** en lien avec sa vocation d'espace public principal du village et les équipements présents (et futurs?).
- **Développer /renforcer les liaisons piétonnes**, pour raccorder les quartiers avec cette polarité, notamment dans le cadre de la requalification de la RD18.



Partie 3 _ **Dynamiques urbaines**

Equipements publics

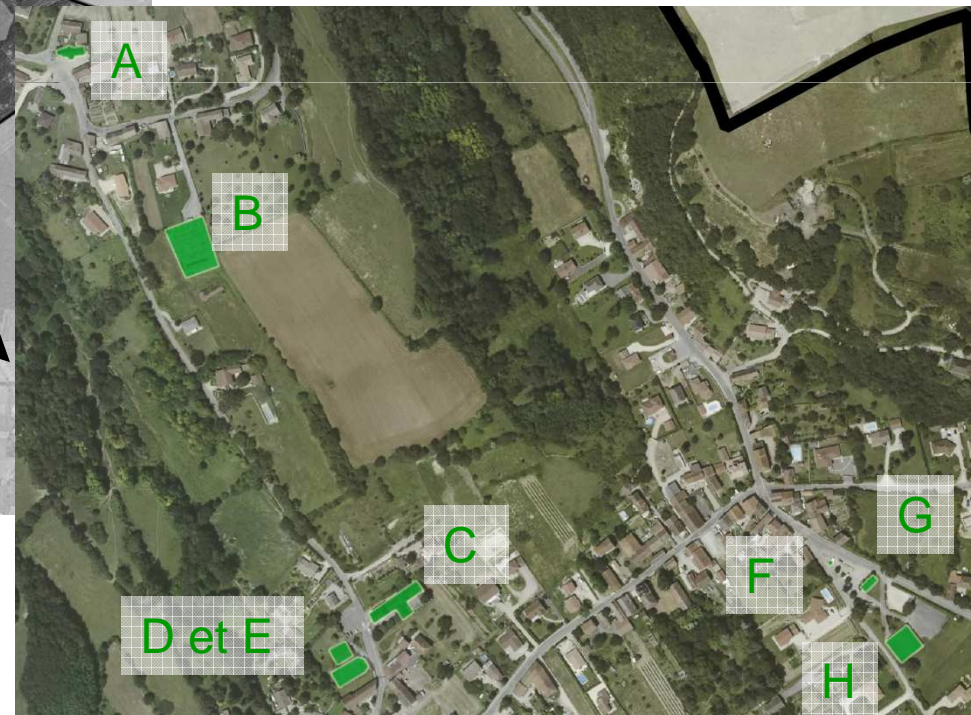
Dynamiques urbaines _ L'offre d'équipements



⇒ Des équipements dispersés dans les principaux hameaux

⇒ Un niveau d'équipement correct pour une petite commune

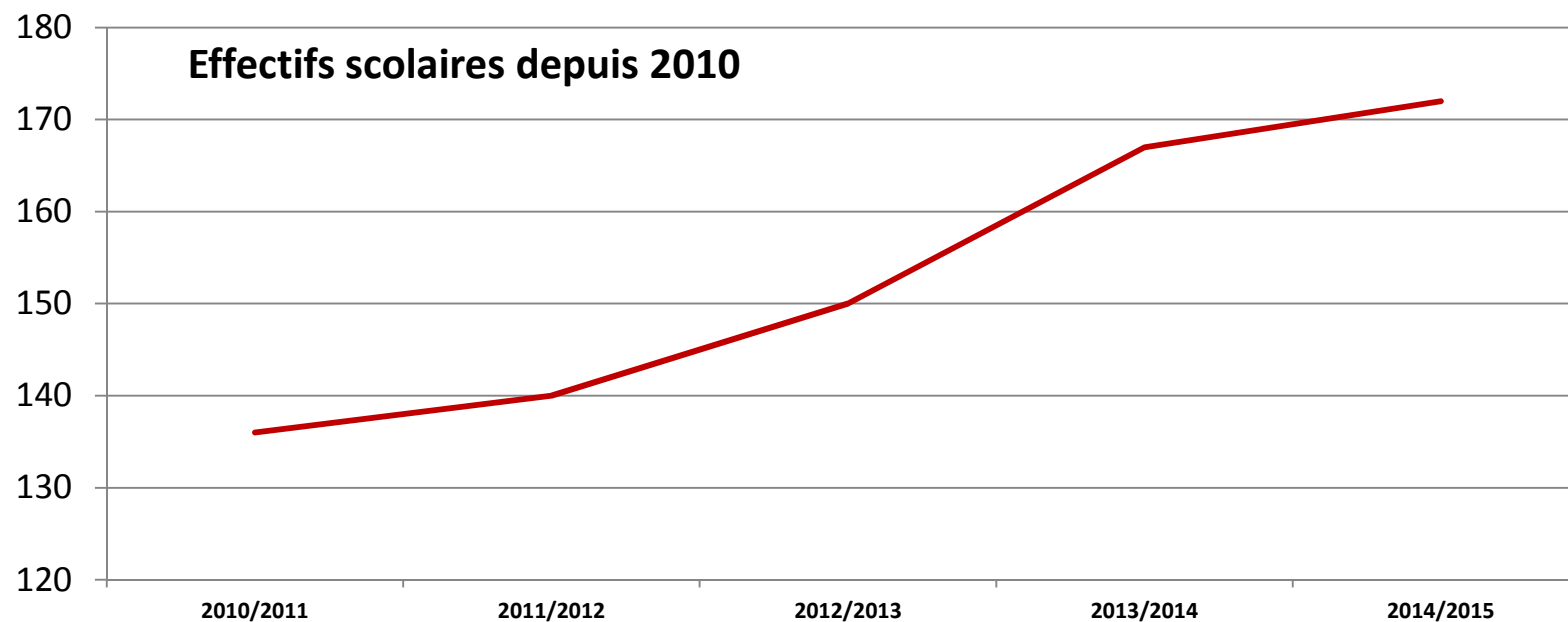
- A : église
- B : cimetière
- C : mairie/école
- D : cantine scolaire
- E : aire de jeux
- F : toilettes publiques
- G : terrain de boules
- H : salle communale



Dynamiques urbaines _ L'offre d'équipements



- A : église
- B : cimetière
- C : mairie/école
- D : cantine scolaire
- E : aire de jeux
- F : toilettes publiques
- G : terrain de boules
- H : salle communale



Des effectifs en nette hausse sur les 5 dernières années (+26%) reflétant l'évolution démographique.

L'école de Vénérieu devrait récupérer la classe de CP pour la rentrée 2015 (actuellement la seule classe de primaire localisée à St-Hilaire-de-Brens).



Partie 3 _ Dynamiques urbaines

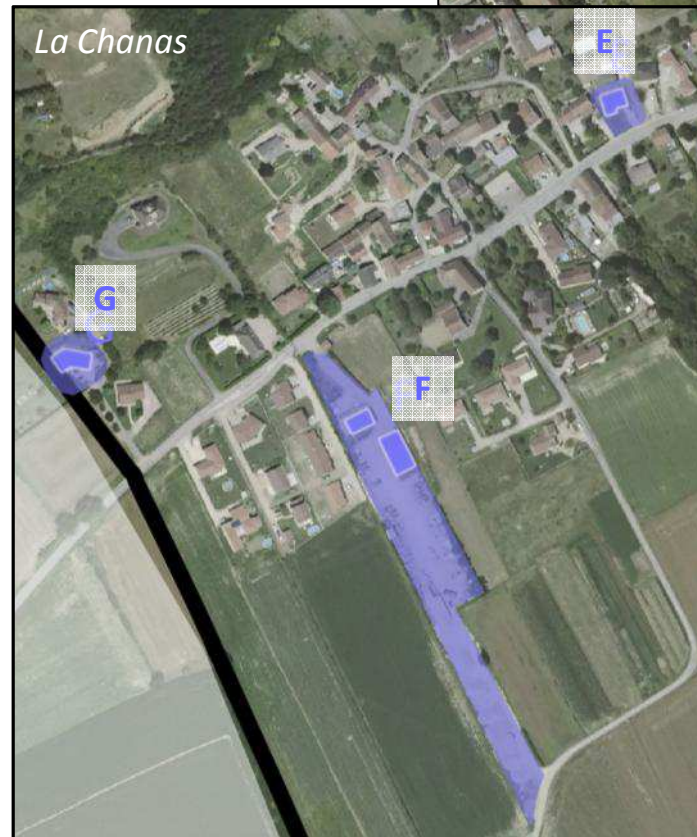
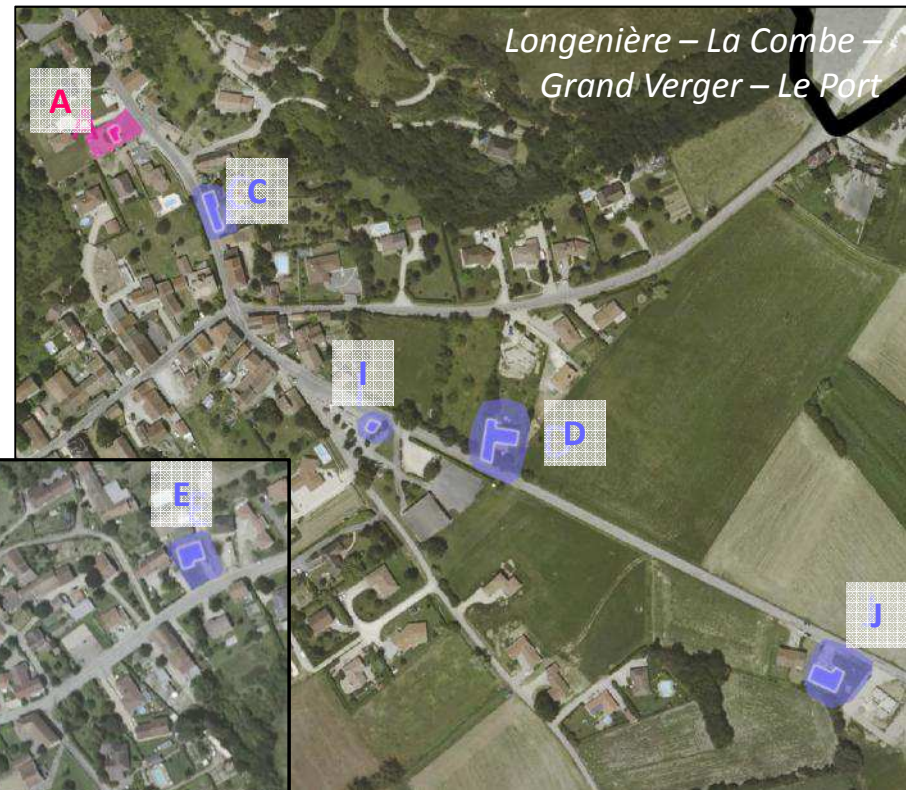
Commerces et activités

Dynamiques urbaines _ Activités économiques

- A : boulangerie / pâtisserie
- B : gîte Beauvillard
- C : salon de massage
- D : artisanat d'art
- E : revêtements de sols
- F : travaux publics
- G : électricien
- H : base de loisirs/restaurant
- I : taxi
- J : coiffeur

> **Une offre commerciale très limitée** : juste une boulangerie-pâtisserie

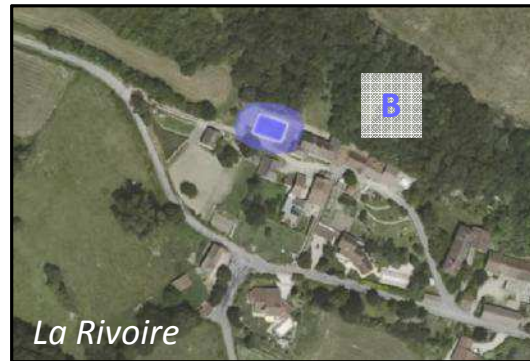
> **Des activités disséminées dans tous les hameaux** du fait de l'absence d'une zone dédiée. Des domaines d'activités très divers, de la construction aux services à la personne.



Dynamiques urbaines _ Activités économiques

- A : boulangerie / pâtisserie
- B : gîte Beauvillard
- C : salon de massage
- D : artisanat d'art
- E : revêtements de sols
- F : travaux publics
- G : électricien
- H : base de loisirs/restaurant
- I : taxi
- J : coiffeur

> **Une base de loisirs** qui représente un attrait touristique fort mais qui nécessite une requalification



Dynamiques urbaines _ Activités économiques

⇒ **Un enjeu de renforcement de la centralité du village qui pourrait profiter aux commerces.** Le renforcement urbain dans le cadre de l'affirmation de la centralité du village autour de la « place du village » pourrait être accompagné par la création d'un ou plusieurs locaux commerciaux ou de services.

⇒ **Un enjeu de pérennisation de la base de loisirs et du restaurant.** La requalification des abords et des bâtiments en parallèle de la poursuite de la dynamique événementielle actuelle permettrait de pérenniser l'activité, voire d'attirer une nouvelle clientèle.





Partie 3 _ Dynamiques urbaines

Réseaux et assainissement

Dynamiques urbaines _ Réseaux et assainissement

L'alimentation en eau potable

> **239 résidences principales en 2012, soit 667 habitants :**

- Consommation 143 l/j/habitant, sur la base de 34 856 m³ sur un an.
- alimentation du réseau par la captage du grand Marais sur la commune de Vénérieu. 1800 m³/j captables, soit 657 000 m³/an.
- Un besoin estimé à 40 082 m³/an, pour une population de 767 habitants.

⇒ La ressource est suffisante

> **Une eau qui présente une très bonne qualité bactériologique et conforme aux limites pour les paramètres chimiques (2013).**

> **Un réseau desservant tous les secteurs de la commune mais qui est vieillissant et qui n'est pas suffisamment dimensionné : problèmes de desserte (pression insuffisante en bout de réseau) et défense incendie.**

Gérée par le Syndicat Intercommunal des Eaux du lac de Moras . L'entretien des réseaux et les branchements des particuliers sont assurés par Le Syndicat de gestion de Chozeau-St Hilaire

Dynamiques urbaines _ Réseaux et assainissement

L'assainissement

Géré par le Syndicat Intercommunal des Eaux du lac de Moras – schéma directeur d'assainissement datant de 2005

> Assainissement collectif :

- 552 habitants raccordés au réseau sur 675 en 2014.
- La Chanas en séparatif

> Assainissement non collectif :

- Les secteurs suivants soumis à l'assainissement autonome : La Rivoire, Japperonnas, Petieu, Montfloran, Valette, La Chaux, Grand verger, Grusillière, Simiaud.

Dynamiques urbaines _ Réseaux et assainissement

L'assainissement

> **STEP de Saint-Marcel-Bel-Accueil** (gérée par le syndicat intercommunal de Dolomieu-Montcarra):

- Une station dimensionnée pour 5500 EH, qui compte un volume de rejet total équivalent à 4500 EH en 2015, soit une marge théorique de 1000 EH, répartis sur 9 communes.
- Un projet d'extension de la STEP à l'horizon 2016-2017, pour porter les capacités nominales à 11 000 EH, soit un potentiel d'environ 6500 EH supplémentaires.
- Le principal problème reste la lutte contre les eaux parasites et les eaux pluviales qui arrive à la station (capacité nominale de la station dépassée régulièrement). La mise en séparatif et le renouvellement progressif des canalisations permet d'améliorer cette situation.



⇒ **Avec un potentiel maximal de 36 logements, soit un potentiel, hors réduction de la taille des ménages, de 100 habitants supplémentaires, les rejets en eaux usées de Vénérieu représenteraient, d'ici 10 ans, moins de 7% des capacités de la station (environ 770 EH sur 11 000 EH).**

Réseaux et assainissement _ *Enjeux et outils*

Alimentation en eau potable :

- > Protéger la ressource en eau → *classement des secteurs concernés par la nappe en inconstructible*
- > Veiller à la capacité des réseaux au regard du potentiel de constructibilité → *zonage, phasage*
- > Assurer la défense incendie dans tous les secteurs → *zonage, phasage*

Assainissement :

- > Assurer le bon fonctionnement de la STEP →
- > Veiller à la capacité des réseaux au regard du potentiel de constructibilité → *zonage, phasage*

Merci de votre attention

